

Année 2005

**LES RACES DE CHIENS DANS LA LITTERATURE
VETERINAIRE FRANÇAISE DU XVIII^e SIECLE**

THESE

Pour le

DOCTORAT VETERINAIRE

Présentée et soutenue publiquement devant

LA FACULTE DE MEDECINE DE CRETEIL

le.....

par

Hélène NUNES

Née le 14 mars 1980 à Caen (Calvados)

JURY

Président : M.....

Professeur à la Faculté de Médecine de CRETEIL

Membres

Directeur : M. Christophe DEGUEURCE

Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort

Assesseur : M. Jean-François COURREAU

Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort

LISTE DES MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT

Directeur : M. le Professeur COTARD Jean-Pierre

Directeurs honoraires : MM. les Professeurs PARODI André-Laurent, PILET Charles

Professeurs honoraires: MM. BORDET Roger, BUSSIERAS Jean, LE BARS Henri, MILHAUD Guy, ROZIER Jacques, THERET Marcel, MORAILLON Robert

DEPARTEMENT DES SCIENCES BIOLOGIQUES ET PHARMACEUTIQUES (DSBP)

Chef du département : M. BOULOUIS Henri-Jean, Professeur - Adjoint : M. DEGUEURCE Christophe, Professeur

-UNITE D'ANATOMIE DES ANIMAUX DOMESTIQUES Mme CREVIER-DENOIX Nathalie, Professeur* M. DEGUEURCE Christophe, Professeur Mlle ROBERT Céline, Maître de conférences M. CHATEAU Henri, AERC -UNITE DE PATHOLOGIE GENERALE , MICROBIOLOGIE, IMMUNOLOGIE Mme QUINTIN-COLONNA Françoise, Professeur* M. BOULOUIS Henri-Jean, Professeur -UNITE DE PHYSIOLOGIE ET THERAPEUTIQUE M. BRUGERE Henri, Professeur * Mme COMBRISON Hélène, Professeur M. TIRET Laurent, Maître de conférences -UNITE DE PHARMACIE ET TOXICOLOGIE Mme ENRIQUEZ Brigitte, Professeur * M. TISSIER Renaud, Maître de conférences M. PERROT Sébastien, Maître de conférences -DISCIPLINE : BIOCHIMIE M. MICHAUX Jean-Michel, Maître de conférences	- UNITE D'HISTOLOGIE , ANATOMIE PATHOLOGIQUE M. CRESPEAU François, Professeur * M. FONTAINE Jean-Jacques, Professeur Mme BERNEX Florence, Maître de conférences Mme CORDONNIER-LEFORT Nathalie, Maître de conférences - UNITE DE VIROLOGIE M. ELOIT Marc, Professeur * Mme LE PODER Sophie, Maître de conférences -DISCIPLINE : PHYSIQUE ET CHIMIE BIOLOGIQUES ET MEDICALES M. MOUTHON Gilbert, Professeur -DISCIPLINE : BIOLOGIE MOLECULAIRE Melle ABITBOL Marie, Maître de conférences contractuel -DISCIPLINE : ETHOLOGIE M. DEPUTTE Bertrand, Professeur -DISCIPLINE : ANGLAIS Mme CONAN Muriel, Ingénieur Professeur agrégé certifié
--	--

DEPARTEMENT D'ELEVAGE ET DE PATHOLOGIE DES EQUIDES ET DES CARNIVORES (DEPEC)

Chef du département : M. FAYOLLE Pascal, Professeur - Adjoint : M. POUCHOLON Jean-Louis , Professeur

-UNITE DE MEDECINE M. POUCHOLON Jean-Louis, Professeur* Mme CHETBOUL Valérie, Professeur M. BLOT Stéphane, Maître de conférences M. ROSENBERG Charles, Maître de conférences Melle MAUREY Christelle, Maître de conférences contractuel -UNITE D'OPHTALMOLOGIE M. CLERC Bernard, Professeur Melle CHAHORY Sabine, Maître de conférences contractuel - UNITE DE CLINIQUE EQUINE M. DENOIX Jean-Marie, Professeur * M. AUDIGIE Fabrice, Maître de conférences Mme CARSTANJEN Bianca, Maître de conférences contractuel Mme GIRAUDET Aude, Professeur contractuel -UNITE DE REPRODUCTION ANIMALE M. MIALOT Jean-Paul, Professeur * (rattaché au DPASP) M. NUDELMANN Nicolas, Maître de conférences Mme CHASTANT-MAILLARD Sylvie, Maître de conférences (rattachée au DPASP) M. FONTBONNE Alain, Maître de conférences M. REMY Dominique, Maître de conférences (rattaché au DPASP) Melle CONSTANT Fabienne, AERC (rattachée au DPASP)	- UNITE DE PATHOLOGIE CHIRURGICALE M. FAYOLLE Pascal, Professeur * M. MAILHAC Jean-Marie, Maître de conférences M. MOISSONNIER Pierre, Professeur Mme VIATEAU-DUVAL Véronique, Maître de conférences M. DESBOIS Christophe, Maître de conférences Mlle RAVARY Béangère, AERC (rattachée au DPASP) M. ZILBERSTEIN Luca, Maître de conférences contractuel M. HIDALGO Antoine, Maître de conférences contractuel - UNITE DE RADIOLOGIE Mme BEGON Dominique, Professeur* M. COUTURIER Laurent, Maître de conférences contractuel - UNITE DE PARASITOLOGIE ET MALADIES PARASITAIRES M. CHERMETTE René, Professeur * M. POLACK Bruno, Maître de conférences M. GUILLOT Jacques, Professeur Mme MARNIGNAC Geneviève, Maître de conférences contractuel M. PARAGON Bernard, Professeur (rattaché au DEPEC) M. GRANDJEAN Dominique, Professeur (rattaché au DEPEC) Mme BLANCHARD Géraldine, Professeur contractuel
--	--

DEPARTEMENT DES PRODUCTIONS ANIMALES ET DE LA SANTE PUBLIQUE (DPASP)

Chef du département : M. CERF Olivier, Professeur - Adjoint : M. BOSSE Philippe, Professeur

-UNITE DES MALADIES CONTAGIEUSES M. BENET Jean-Jacques, Professeur* M. TOMA Bernard, Professeur Mme HADDAD HOANG XUAN Nadia, Maître de conférences Mme DUFOR Barbara, Maître de conférences M. SANAA Moez, Maître de conférences -UNITE D'HYGIENE ET INDUSTRIE DES ALIMENTS D'ORIGINE ANIMALE M. BOLNOT François, Maître de conférences * M. CARLIER Vincent, Professeur M. CERF Olivier, Professeur Mme COLMIN Catherine, Maître de conférences M. AUGUSTIN Jean-Christophe, Maître de conférences	- UNITE DE ZOOTECHNIE, ECONOMIE RURALE M. COURREAU Jean-François, Professeur* M. BOSSE Philippe, Professeur Mme GRIMARD-BALLIF Bénédicte, Professeur Mme LEROY Isabelle, Maître de conférences M. ARNE Pascal, Maître de conférences M. PONTER Andrew, Maître de conférences - UNITE DE PATHOLOGIE MEDICALE DU BETAIL ET DES ANIMAUX DE BASSE-COUR M. MILLEMANN Yves, Maître de conférences* Mme BRUGERE-PICOUX Jeanne, Professeur M. MAILLARD Renaud, Maître de conférences contractuel M. ADJOU Karim, Maître de conférences
--	---

Mme CALAGUE, Professeur d'Education Physique

* Responsable de l'Unité

AERC : Assistant d'Enseignement et de Recherche Contractuel

A mes parents,

A mon frère Philippe et à Sandra,

A Christophe,

A mes amis,

Avec toute mon affection et ma reconnaissance.

A Monsieur le Professeur

Professeur à la Faculté de Médecine de Créteil

Qui nous a fait l'honneur d'accepter la présidence de notre jury de thèse.

Qu'il reçoive ici le témoignage de notre reconnaissance et de notre hommage respectueux.

A Monsieur le Professeur DEGUEURCE

Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort

Qui nous a confié ce sujet, nous a guidée et conseillée tout au long de la réalisation de ce travail.

Qu'il trouve ici l'expression de notre profond respect et de toute notre gratitude.

A Monsieur le Professeur COURREAU

Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort

Qui a bien voulu accepter de faire partie de notre jury de thèse.

Sincères remerciements.

LES RACES DE CHIENS DANS LA LITTERATURE VETERINAIRE FRANÇAISE DU XVIII^e SIECLE

NUNES Hélène

RESUME :

Contrairement aux ouvrages du XVIII^e siècle, peu d'études actuelles traitent des races de chiens de cette époque. A partir de la littérature vétérinaire française du XVIII^e siècle provenant essentiellement de la bibliothèque de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort, nous avons tenté de décrire et classer vingt-deux races de chiens en fonction de leur usage. Trois grands groupes ont été définis : d'abord, les chiens de berger, de garde et d'utilité ; puis les chiens de chasse ; et enfin les chiens de compagnie ou d'agrément.

Pour chaque race, l'historique, les caractéristiques morphologiques et les utilisations ont été précisés. L'historique était basé sur l'hypothèse évolutionniste erronée de Buffon : le chien de berger était à l'origine de toutes les autres races qui auraient évolué par la seule influence du climat. Toutefois Buffon était un précurseur pour la connaissance de l'origine des chiens.

Ces races de chiens devraient plutôt être considérées comme des types morphologiques car les descriptions étaient sommaires et les types n'étaient pas fixés. Cependant l'importance du chien dans la société de l'époque était déjà incontestable.

MOTS-CLES :

RACE CANINE, LITTERATURE, HISTOIRE, ANIMAL DE COMPAGNIE,
CARNIVORE, CHIEN, CHIEN DE BERGER, CHIEN DE CHASSE.

JURY :

Président : Pr.

Directeur : Pr. DEGUEURCE

Assesseur : Pr. COURREAU

Adresse de l'auteur :

M^{lle} NUNES Hélène

174 rue d'Aulnay

92350 Le Plessis Robinson

DOG BREEDS IN THE 18th CENTURY FRENCH VETERINARY LITERATURE

NUNES Hélène

SUMMARY:

Few recent studies deal with dog breeds of the 18th century. We mainly worked from 18th century French books which are owned by Alfort Veterinary School library. As a result, we described twenty-two dog breeds. Three groups are defined, first, sheepdogs, guard dogs; then, hunt dogs; and finally lap dogs.

In every breed, history, morphology and uses were specified. History was based on Buffon's wrong evolutionist hypothesis. However Buffon was a precursor about knowledge on dog origin.

These dog breeds were rather morphological types: indeed, descriptions were rough and standards were not established. Nevertheless dog importance in 18th century society was already indisputable.

KEYWORDS:

DOG BREED, LITERATURE, HISTORY, PET, CARNIVORE, DOG, SHEEP DOG, HUNT DOG

JURY:

President: Pr.

Director: Pr. DEGUEURCE

Assessor: Pr. COURREAU

Author's address:

Ms NUNES Hélène

174 rue d'Aulnay

92350 Le Plessis Robinson

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	1-2
INTRODUCTION	3
PREMIERE PARTIE: CONSTITUTION DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	4
DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DES IDEES DES NATURALISTES DU XVIII^e SIECLE	5-10
I. NOMENCLATURE	5
II. ORIGINE DES CHIENS SELON BUFFON	7
III. CHOIX DE PRESENTATION DES RACES	10
TROISIEME PARTIE : DESCRIPTION DES RACES CANINES D'APRES LA LITTERATURE VETERINAIRE DU XVIII^e SIECLE	11-86
I. CHIENS DE BERGER, DE GARDE ET D'UTILITE	11
A. LE CHIEN DE BERGER	11
1) Historique	
2) Morphologie	
3) Utilisations	
B. LE MATIN	16
C. LE DOGUE	21
D. LE GRAND DANOIS	27
II. CHIENS DE CHASSE	30
A. LES TERRIERS DE TYPE BASSET	30
B. LES CHIENS COURANTS	34
B.1. LE CHIEN COURANT PROPREMENT DIT	34
B.2. LE BRIQUET	46
B.3. LE LIMIER	47
C. LES CHIENS D'ARRET ET CHIENS D'EAU	50
C.1. LES CHIENS D'ARRET	50
C.1.1. GENERALITES	50
C.1.2. LE BRAQUE	52
C.1.3. LE GRAND EPAGNEUL	57
C.1.4. LE GRIFFON	59
C.2. LE GRAND BARBET	60
D. LES LEVRIERS	64
III. CHIENS D'AGREMENT OU DE COMPAGNIE	69
A. LE PETIT DANOIS	69
B. LE CHIEN-TURC	71
C. LE DOGUIN	74
D. LE ROQUET	76
E. LES EPAGNEULS DE PETITE TAILLE	77
F. LE PETIT BARBET	82
G. LE CHIEN-LION	83
H. LE BICHON	84

I. LE BOUFFE	86
QUATRIEME PARTIE: DISCUSSION	87-93
I. INTERETS ET LIMITES	87
II. QUELQUES REMARQUES	88
A. LA CLASSIFICATION DE BUFFON	88
B. LES TYPES MORPHOLOGIQUES	89
C. LA COULEUR DU PELAGE	90
D. LA PLACE DU CHIEN AU XVIII ^e	92
III. PERSPECTIVES	93
CONCLUSION	94
BIBLIOGRAPHIE	95-98
ANNEXE 1 : DIMENSIONS DES CHIENS	99
ANNEXE 2 : DIMENSIONS DES CHIENS (SUITE)	100
GLOSSAIRE	101-102

INTRODUCTION

Les premiers exemples de classement des races canines en fonction de leur emploi furent retrouvés dès le XIV^e siècle dans le « *Livre de chasse* » de Gaston Phoebus puis au XVI^e siècle dans l'ouvrage de Du Fouilloux. Ces classements évoluèrent au cours des siècles et particulièrement au XIX^e siècle grâce au travail de Pierre Megnin dès 1890, ainsi qu'à Le Coulteux De Canteleu et son ouvrage intitulé « *Manuel de la Vénerie française* » de 1870. De plus, les expositions canines devinrent de plus en plus courantes. La première eut lieu à Londres en 1861. La première exposition française se tint à Paris en 1863, au Jardin d'Acclimatation. Les premières sociétés canines britannique et française élaborèrent des standards pour un certain nombre de chiens. Mais les standards ne furent fixés qu'au XX^e siècle même s'ils continuent à évoluer.

Le XVIII^e siècle, siècle des Lumières, est la période choisie pour notre étude sur les races de chiens car le chien était déjà le sujet de nombreux ouvrages. Le chien était considéré comme un animal utile à l'Homme et ses fonctions étaient multiples. En outre, sa fidélité était l'une de ses qualités principales.

Les auteurs tels que le comte de Buffon, Valmont De Bomare, Daubenton, Buchoz, Diderot et D'Alembert réalisèrent des écrits assez généralistes. Ils décrivaient le chien parmi d'autres animaux. D'autres auteurs au contraire ne traitèrent que des chiens de chasse car ils écrivirent des traités de vénerie.

Cette thèse a pour objectif de réunir et de présenter les caractéristiques tant morphologiques qu'utilitaires des chiens présents en France au XVIII^e siècle tels que relatés par les auteurs de cette période. Notre étude se base donc uniquement sur la littérature vétérinaire française du XVIII^e siècle. La liste n'est pas exhaustive. De plus, nous ne décrirons que les vingt-deux races les plus communes.

Dans un premier temps, nous détaillerons la méthode qui nous a permis de constituer notre bibliographie du XVIII^e siècle. Puis nous décrirons sommairement l'opinion des auteurs sur les races de chiens et nous justifierons la classification choisie pour décrire les chiens présents en France. Enfin après la présentation des races de chiens au XVIII^e siècle, nous discuterons des intérêts et limites de cette étude, ainsi que de ses perspectives.

PREMIERE PARTIE : CONSTITUTION DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Notre étude porte sur la littérature vétérinaire du XVIII^e siècle. Or les ouvrages anciens édités de cette époque sont rares et peu accessibles.

La majorité des ouvrages référencés du XVIII^e siècle proviennent du fonds ancien de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort (ENVA). Ces œuvres sont des originaux dont certains sont uniques. De par leur valeur elles sont gardées bien précieusement et ne sont pas disponibles en libre accès. Notre accès à l'ensemble des œuvres a été permis grâce au Professeur Christophe DEGUEURCE, conservateur du musée Fragonard et Professeur d'anatomie à l'ENVA.

Seul l'ouvrage de Cuvier provient du fonds numérisé de la Bibliothèque Nationale de France.

Quant aux illustrations, elles proviennent en partie des ouvrages du fonds ancien de l'ENVA et l'autre partie du fonds numérisé de la bibliothèque de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon.

Les ouvrages du fonds ancien de l'ENVA sont rangés par siècle et sont à dominante vétérinaire. Notre recherche s'est donc limitée aux ouvrages datant du XVIII^e siècle.

Nous avons feuilleté tous les ouvrages répondant à notre recherche, en les manipulant avec précaution, pour ne conserver que ceux traitant des races canines. Nous en avons sélectionné une trentaine. Comme ces livres sont fragiles, la photocopie est impossible. Nous avons alors photographié les ouvrages, avec un appareil photo numérique gracieusement prêté par le Professeur DEGUEURCE. Puis ces photos ont été copiées sur CD afin de pouvoir les étudier.

Nous n'avons trouvé aucun ouvrage spécifiquement consacré au chien. Les œuvres écrites par le comte de Buffon, Valmont De Bomare, Buchoz, Diderot et D'Alembert étaient généralistes et correspondaient à des dictionnaires. Le chien était alors défini comme un autre animal. Au contraire, d'autres auteurs comme D'Yauville ou Gaffet de la Briffardière ne traitaient que de la chasse et par conséquent des chiens de chasse. Dans un de ses ouvrages, Daubenton ne traitait que des chiens de berger.

La présentation des races de chiens du XVIII^e siècle est basée sur des citations des auteurs de l'époque. Certains termes de vénerie utilisés sont anciens et peu connus. Un glossaire est donc inclus à la fin de notre thèse.

DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DES IDEES DES NATURALISTES DU XVIII^e SIECLE

Avant de commencer l'énumération des races de chiens, nous avons jugé nécessaire de présenter brièvement les notions de classification utilisées par les naturalistes du XVIII^e siècle, plus particulièrement le classement de Buffon relatif aux influences du climat et ainsi justifier de notre choix de présentation des races canines.

I. NOMENCLATURE

La classification de Linné était évoquée dans le *Système naturel du règne animal* [6]. Le chien appartenait à la classe des Quadrupèdes et plus précisément des Quadrupèdes digités. Les naturalistes regroupaient dans le genre *Caninum*, les chiens domestiques, le loup, le renard.

Buffon [14] avait essayé en vain d'accoupler le renard et le chien, ainsi que le loup et le chien. Il en conclut que le chien n'était pas le descendant du loup ou du renard et que ces animaux n'avaient aucun lien. Il s'agissait selon lui d'espèces distinctes. Buffon s'opposait ainsi à la classification de Linné. Mais dans le supplément au volume III, il admettait que le « chien-mulet » provenant d'une louve et d'un chien braque, obtenu par M. de Boissy, était possible.

Buffon refusait également le système proposé par Linné. Il appliquait à chaque espèce animale une dénomination particulière et il évitait les noms composés. Il présentait les animaux dans un ordre déterminé par la nature de leurs rapports avec l'homme et quelquefois de leurs rapports entre eux. C'est pourquoi Buffon commença par décrire les animaux nécessaires et utiles à l'homme [9].

Pour la grande majorité des auteurs, la notion d'espèce était déjà bien acquise. Il était admis que les animaux d'une même espèce avaient la même anatomie et pouvaient se reproduire entre eux et donner des individus féconds. Les chiens faisaient donc partie du même groupe car ils répondaient à ces règles même si des différences morphologiques importantes existaient, impliquant la taille et la forme. La notion de race était donc acceptée [5, 7].

Deux individus de même race produisaient des descendants identiques à ses géniteurs, or le croisement de deux individus de races différentes restait aléatoire. Ce descendant était appelé « métis ».

Buffon [14] dénombrait dix-sept races principales de chiens et treize variétés de métis. Les dix-sept races étaient le chien de Berger, le chien-loup, le chien de Sibérie, le chien d'Islande, le chien de Laponie, le mâtin, les lévriers, le grand Danois, le chien d'Irlande, le chien courant, les braques, les bassets, les épagneuls, le barbet, le petit Danois, le chien-turc et le dogue. Les treize autres races métisses étaient le chien-turc métis, le lévrier à poil de loup, le chien-bouffe, le chien de Malte ou bichon, le roquet, le dogue de forte race, le doguin, le chien de Calabre, le burgos, le chien d'Alicante, le chien-lion, le petit barbet et l'artois (appelé également issois ou quatre-vingt).

Une distinction était proposée parmi les races métisses. Le métis simple était issu du croisement entre deux chiens de races principales et différentes. Le double métis était le

croisement d'un chien de race principale et d'un métis simple. Le triple métis était le croisement de deux métis simples.

A l'origine, les différents croisements étaient dus au hasard. Pour les chiens de compagnie, les croisements étaient recherchés afin de créer de nouvelles races. Au contraire les chiens de chasse qui avaient des qualités réelles étaient constamment perpétués. Ils n'étaient pas mélangés afin de ne pas les dégénérer [7].

II. ORIGINE DES CHIENS SELON BUFFON

Buffon [14] tenta de décrire et d'expliquer l'évolution des races canines. Sa théorie était reprise dans le *Cours d'Histoire Naturelle* [3], par Buchoz [10], Delisle de Sales [20] et Valmont de Bomare [45].

Buffon estimait que les trois causes de variation de l'animal étaient le climat, la nourriture et la domestication et que chaque espèce domestique avait une origine sauvage.

Buffon appliqua ces principes pour décrire l'évolution du chien. Il rechercha le chien qui ressemblait le plus au chien primitif. Ce dernier devait ressembler selon lui aux chiens sauvages ou qui étaient retournés à l'état sauvage. La description correspondait à celle du chien de berger. Ce chien avait de plus l'avantage d'être utile à l'Homme et son instinct naturel le conduisait à garder le troupeau. Pour Buffon, le chien de berger ou chien de Brie était le vrai chien de la Nature, la souche et le modèle de l'espèce entière.

Ce chien de Berger avait par la suite dégénéré à cause de l'influence du climat et cette dégénération était à l'origine des races appelées principales (énumérées précédemment). Selon le climat, l'évolution était différente.

Pour donner une idée plus précise de l'ordre des chiens, Buffon [14] avait construit une table, une sorte d'arbre généalogique, orientée comme une carte géographique qui reprenait la position respective des climats (figure 1). La lecture de la table était simple : le chien de Berger était la souche de l'arbre. Les races inscrites au-dessus du chien de Berger avaient été transportées au Nord et celles inscrites au-dessous du chien de Berger avaient été transportées au Midi (dans le Sud).

Prenons quelques exemples pour comprendre cette table de l'ordre :

« Le Chien de Berger est la souche de l'arbre : ce chien transporté dans les climats rigoureux du nord, s'est enlaidi et rapetissé chez les Lapons, et paraît s'être maintenu, et même perfectionné en Islande, en Russie, en Sibérie, dont le climat est un peu moins rigoureux, où les peuples sont un peu plus civilisés. Ces changements sont arrivés par la seule influence de ces climats, qui n'a pas produit une grande altération dans la forme ; car tous ces chiens ont les oreilles droites, le poil épais et long, l'air sauvage, et ils n'aboient pas aussi fréquemment ni de la même manière que ceux qui, dans les climats plus favorables, se sont perfectionnés davantage. Le chien d'Islande est le seul qui n'ait pas les oreilles entièrement droites, elles sont un peu pliées par leur extrémité ; aussi l'Islande est, de tous ces pays du nord, l'un des plus anciennement habités par des hommes à demi-civilisés ».

Les chiens de Laponie, d'Islande et de Sibérie sont placés au-dessus du chien de berger sur la figure 1.

« Le même Chien de Berger, transporté dans des climats tempérés, et chez des peuples policés, comme en Angleterre, en France, en Allemagne, aura perdu son air sauvage, ses oreilles droites, son poil rude, épais et long, et sera devenu Dogue, Chien courant et Mâtin, par la seule influence de ces climats ».

Le dogue, le chien courant et le mâtin sont alignés dans la table (figure 1).

« Le Chien courant, le Braque et le Basset ne sont qu'une seule et même race de chiens ».

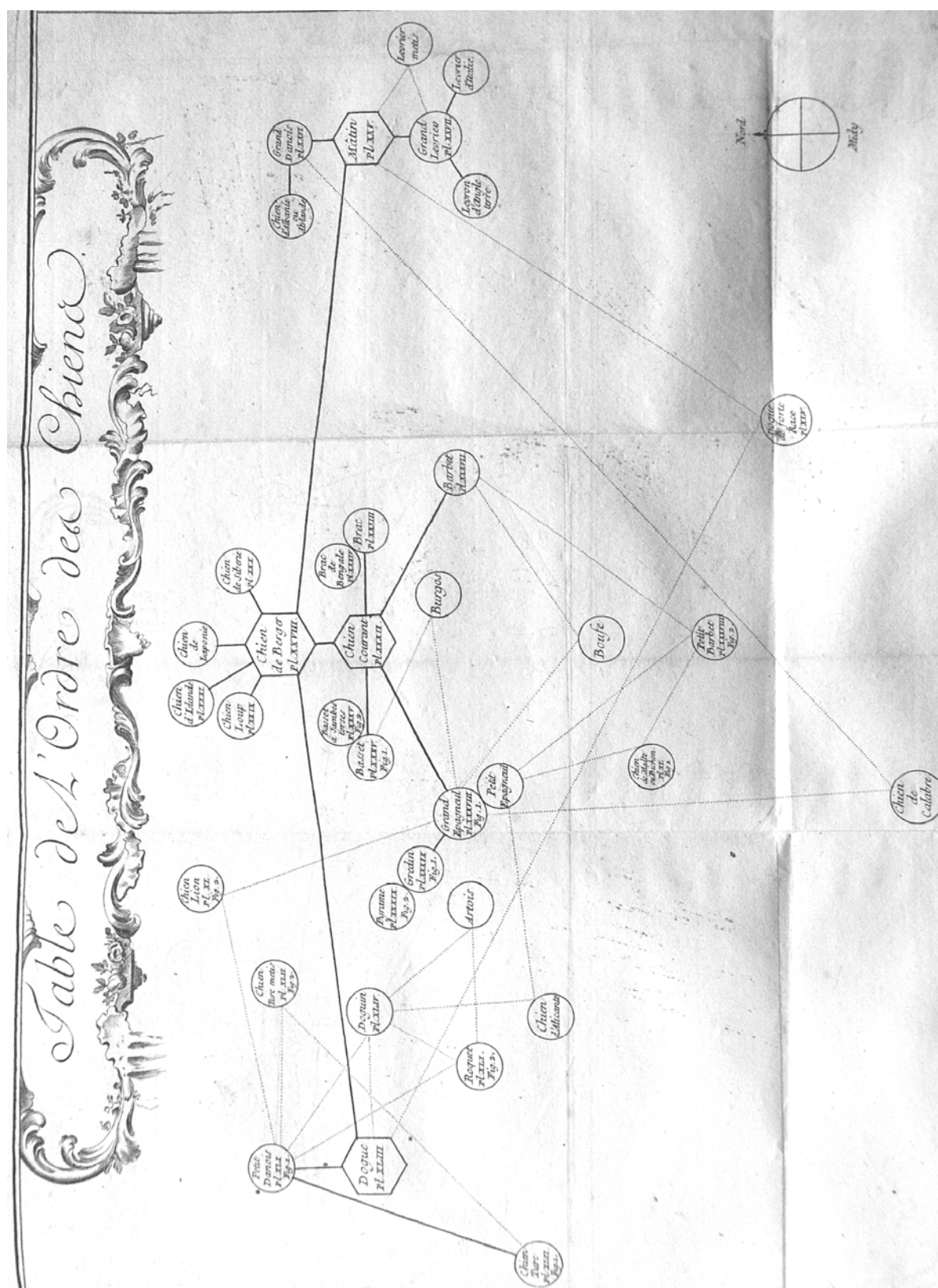
Le chien courant, le braque et le basset sont placés également au même niveau (figure 1).

« Le Chien courant transporté en Espagne et en Barbarie (régions du Sud), où presque tous les animaux ont le poil fin, long et fourni, sera devenu Epagneul et Barbet ».

L'épagneul et le barbet se placent au-dessous du chien courant (figure 1).

Toutes les races de chiens peuvent ainsi être reliées. Les races principales sont reliées par des traits plus gros. Les races métisses sont reliées à leurs ascendants par des traits plus fins. Par exemple le doguin est issu du croisement du dogue et du petit Danois, ces races sont reliées par des traits fins (figure 1).

Figure 1 : Table de l'ordre des chiens [14].



Source : bibliothèque de l'ENVA

III. CHOIX DE PRESENTATION DES RACES

Certains ouvrages présentaient une classification en fonction d'une particularité anatomique. La longueur du poil était la plus usitée et permettait de définir trois catégories, les chiens à poil court, à poil long et dépourvus de poil. Arnault de Nobleville et Salerne [7], Buchoz [10], Diderot et d'Alembert [23], Valmont de Bomare [45] et les auteurs du *Cours d'Histoire Naturelle* [3], de *l'Auteur de la Nature* [5] utilisaient cette classification.

Daubenton [18] avait choisi de comparer les chiens selon la longueur du museau car ce critère était pour lui le plus discriminant. La longueur du museau était propre à chaque race alors que, par exemple, la taille pouvait varier au sein d'une même race, par exemple le grand et le petit épagneul. De plus, toujours d'après Daubenton, les chiens à museau allongé étaient les plus proches du chien primitif. Les chiens à museau raccourci avaient été modifiés par la domestication. Mais Daubenton précisait tout de même que ce critère était arbitraire. Il n'était pas certain que les loups fussent les ancêtres des chiens, ni que les loups, les renards et les chiens fussent de la même espèce car il se basait sur les études de Buffon [14] qui n'avait pas réussi à accoupler un loup et un chien, ni un chien et un renard (ces études s'opposaient aux affirmations des Anciens naturalistes).

Dans l'énumération de Daubenton, les races de chiens qui avaient le museau le plus long étaient présentées en premier et celles qui avaient le museau court en fin de liste. Cette énumération d'après la longueur du museau rejoignait le classement de Buffon [14] relatif aux influences des climats.

L'autre classification utilisée était fonction de l'usage : chiens de troupeau, chiens de chasse et chiens de berger pour Alletz Pons [1], Buchoz [10], Diderot et d'Alembert [23], l'Abbé Rozier [32], Liger [36, 37] et l'auteur du *Dictionnaire domestique portatif* [42] ; ou pour Cuvier [16] : chiens de chasse, chiens de maison et chiens de chambre.

Pour rendre le descriptif des races plus compréhensif, nous avons choisi de suivre une nomenclature proche de celle utilisée actuellement (approuvée par la Fédération Cynologique Internationale). Nous avons donc décidé de classer les races canines en fonction de leur usage. Cette classification est très proche de celle de Cuvier. Les races sont divisées en trois groupes :

- Chiens de berger, de garde et d'utilité
- Chiens de chasse
- Chiens d'agrément ou de compagnie.

Malheureusement dans cette classification, les groupes n'ont pas la même importance. Les chiens de chasse étaient les plus détaillés, même dans les ouvrages plus généralistes. Nous ne traiterons pas de toutes les races répertoriées par Buffon. Certaines races avaient une importance minime. Les chiens de Sibérie, d'Islande ou de Russie, les chiens-loups, les chiens du Mexique, etc. n'étaient pas présents en France. Ils avaient seulement été mentionnés.

Après cette brève mise au point, nous détaillerons les races de chiens décrites dans la littérature vétérinaire française du XVIII^e siècle.

TROISIEME PARTIE : DESCRIPTION DES RACES DE CHIENS DANS LA LITTERATURE VETERINAIRE DU XVIII^e SIECLE

I. CHIENS DE BERGER, DE GARDE ET D'UTILITE

A. LE CHIEN DE BERGER

1) Historique

Buffon [14] considérait le chien de berger comme la souche de toutes les races canines. Il affirmait que ce chien en raison de ses oreilles droites ressemblait le plus à la race originaire.

« Le chien de berger est de tous les chiens celui qui approche le plus de la race primitive de cette espèce, puisque dans tous les pays habités par des hommes sauvages, ou même à demi-civilisés, les chiens ressemblent à cette sorte de chiens plus qu'à aucune autre ; que dans le continent entier du nouveau monde il n'y en avait pas d'autres, qu'on les retrouve seuls de même au nord et au midi de notre continent, et qu'en France où on les appelle communément chiens de Brie, et dans les autres climats tempérés, ils sont encore en grand nombre, quoiqu'on se soit beaucoup plus occupé à faire naître ou à multiplier les autres races qui avaient plus d'agrément, qu'à conserver celle-ci qui n'a que de l'utilité, et qu'on a par cette raison dédaignée, et abandonnée aux paysans chargés du soin des troupeaux. Si l'on considère aussi que ce chien, malgré sa laideur et son air triste et sauvage, est cependant supérieur par l'instinct à tous les autres chiens, qu'il a un caractère décidé auquel l'éducation n'a point de part, qu'il est le seul qui naisse, pour ainsi dire, tout élevé, et que guidé par le seul naturel, il s'attache de lui-même à la garde des troupeaux avec une assiduité, une vigilance, une fidélité singulières, qu'il les conduit avec une intelligence admirable et non communiquée ; que ses talents sont l'étonnement et le repos de son maître ; tandis qu'il faut au contraire beaucoup de temps et de peines pour instruire les autres chiens, et les dresser aux usages auxquels on les destine ; on se confirmera dans l'opinion que ce chien est le vrai chien de la Nature, celui qu'elle nous a donné pour la plus grande utilité, celui qui a le plus de rapport avec l'ordre général des êtres vivants, qui ont mutuellement besoin les uns des autres, celui enfin qu'on doit regarder comme la souche et le modèle de l'espèce entière ».

Cette affirmation était reprise par d'autres auteurs tels que Buchoz [10], Delisle de Sales [20] et Valmont de Bomare [45] et dans le *Cours d'Histoire Naturelle* [3].

De même, Cuvier [16] classait le chien de berger parmi les variétés les moins dégénérées. Les chiens classés dans cette catégorie avaient, comme les chiens sauvages, les oreilles droites.

2) Morphologie

Le chien de Berger décrit par Daubenton dans l'*Histoire Naturelle* [18], était plus petit que le mâtin, le grand lévrier et le grand danois. D'après l'annexe 1, il mesurait environ 73 cm de long et 55 cm au garrot. Le train postérieur était plus haut que l'antérieur comme pour la majorité des races de chiens.

Daubenton [18] continuait la description par une comparaison de la forme de la tête et du museau.

« (Les chiens de berger) ressemblent beaucoup aux mâtins par la forme de la tête et du museau, qui sont plus gros que dans les lévriers, et plus minces que dans les danois. Les chiens de Berger ont les oreilles courtes et droites, et la queue dirigée horizontalement en arrière, ou recourbée en haut, et quelquefois pendante : le poil est long sur tout le corps, à l'exception du museau et de la face extérieure des jambes, et même de la partie postérieure des jambes de derrière qui est au-dessous des talons : le noir est la couleur dominante de ces chiens ».

Comme l'Abbé Rozier [32] et Delisle de Sales [20], les autres auteurs insistaient pareillement sur le poil et les oreilles droites des chiens de berger :

« (Les chiens de berger) ont les oreilles droites et pointues, le museau effilé, le poil rude, et la partie inférieure du corps mince et décharnée, ce qui leur est commun avec tous les chiens originairement sauvages » [3].

Dans *Instructions pour les bergers et pour les propriétaires de troupeaux* [19], Daubenton précisait l'avantage et l'inconvénient de la coupe des oreilles, habituelle pour les chiens de berger, ainsi que l'intérêt des chiens bien velus :

« On leur coupe le bout de l'oreille, afin qu'ils entendent plus facilement : mais il y a un inconvénient ; l'eau de la pluie entre dans leurs oreilles et les incommode (...) les chiens bien garnis de poil, supportent mieux le froid et la pluie que les autres ».

Les descriptions du chien de Berger étaient peu détaillées et assez semblables. Les chiens de berger étaient des mâtins plus petits, au poil plus long et aux oreilles droites.

Quant aux représentations, le chien de berger de la figure 2 avait le museau allongé, les oreilles courtes et dressées et la queue portée en sabre. Il était bien velu. Daubenton [18] précisait la couleur de la robe de ce chien parce que celle-ci n'était pas tout à fait noire :

« du gris sur la gorge, sur la poitrine et sur le ventre ; les jambes et la queue ont plus de fauve que de noir, il y a aussi deux taches de couleur fauve au-dessus des yeux, et quelques teintes de cette même couleur sur le museau ».

Le chien de Berger représenté en figure 3 était plus trapu que celui de la figure 2. Son museau était plus court et recouvert de poil. La queue était recourbée. Mais les oreilles étaient droites et courtes comme le chien représenté en figure 2. Il portait un collier comme sur la figure 4. Daubenton [19] expliquait que le collier garni de pointes de fer protégeait le chien des éventuelles morsures au cou faites par les loups. La chaîne B permettait de retenir le chien près du berger. Ce chien de berger ressemblait à celui de la figure 2. Il était de petite taille. Ses oreilles étaient dressées et courtes. Son museau était effilé.

Figure 2 : Le chien de Berger, Planche XXVIII [18] dessinée par De Sève.



Source : www.vet-lyon.fr/bibl/fondsancien/icono.htm

Figure 3 : Le chien de Berger [10], dessiné par Fessard.

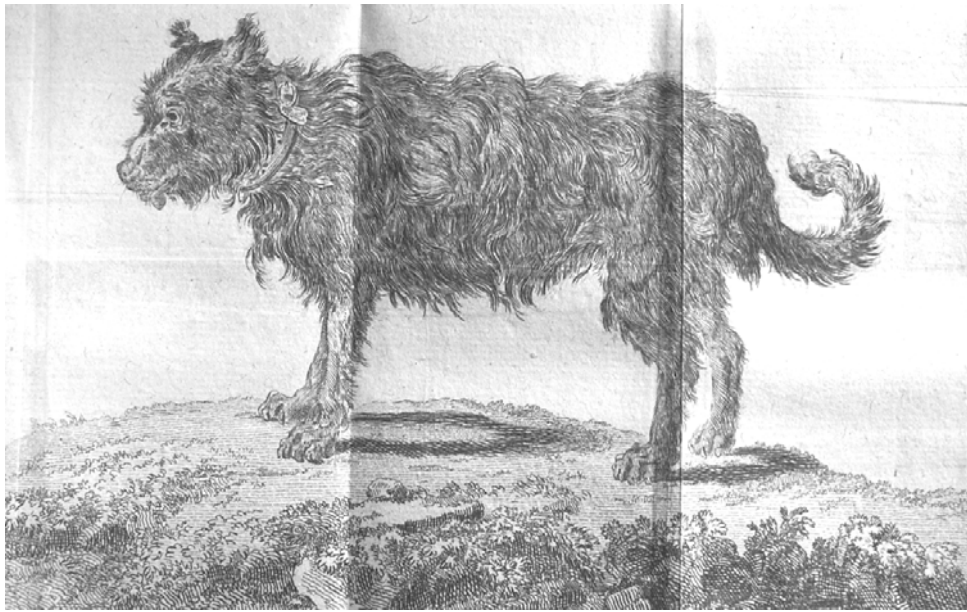


Figure 4 : Le chien de Berger [19], dessiné par Fossier.



Fig.1 : Le berger

Fig.2 : Le chien de Berger

A : collier garni de pointes de fer

B : chaîne

Source : bibliothèque de l'ENVA

3) Utilisations

De part son nom, le chien de berger aidait le berger pour la conduite du troupeau et particulièrement celui des ovins [4, 5, 14, 18]. Il rassemblait le troupeau et empêchait qu'un animal ne s'écartât du troupeau et n'allât faire des dégâts sur le terrain avoisinant [32]. Lorsque le territoire du troupeau était vaste, un chien pour cent moutons suffisait. Mais dans le cas contraire, il fallait au moins trois ou quatre chiens pour cent moutons.

Le chien de berger défendait également les moutons contre les loups toutefois deux conditions étaient nécessaires : il devait être assez fort et être soutenu par un mâtin.

Mais le chien de berger était plus un conducteur qu'un défenseur du troupeau. Il était le plus souvent substitué dans ce deuxième emploi par le mâtin [19].

Il était décrit comme un chien très obéissant qui avait l'instinct naturel de conduire le troupeau [14, 45]. Ses qualités étaient d'être hardi, vif, vigoureux, actif et docile [19, 24]. Il était cependant peu répandu en France et dans les pays limitrophes.

B. LE MATIN

1) Historique

D'après l'idée de Buffon [14] reprise dans le *Cours d'Histoire naturelle* [3] et par Buchoz [10], Delisle de Sales [20] et Valmont de Bomare [45], le chien de berger serait devenu le mâtin dans un climat plus propice :

« Le même Chien de Berger, transporté dans des climats tempérés, et chez des peuples policés, comme en Angleterre, en France, en Allemagne, aura perdu son air sauvage, ses oreilles droites, son poil rude, épais et long, et sera devenu Dogue, Chien courant et Mâtin, par la seule influence de ces climats. Le Mâtin et le Dogue ont encore les oreilles en partie droites, elles ne sont qu'à demi-pendantes, et ils ressemblent assez, par leurs mœurs et par leur naturel sanguinaire, au chien duquel ils tirent leur origine ».

Le mâtin faisait donc partie des dix-sept variétés, répertoriées par Buffon, qui auraient évolué en fonction du climat. Buffon supposait que le mâtin était originaire et naturel de France.

D'après la classification de Linné, reprise dans le *Système naturel* [6], le mâtin était nommé en latin *Molossus*. L'espèce était venue d'*Epire* (région de la Grèce, aux confins de l'Albanie).

2) Morphologie

Le « standard » du mâtin n'était pas bien défini. En effet, pour Buffon [14], le mâtin, le grand Danois et le lévrier correspondaient aux mêmes chiens adaptés à des climats différents. Pour Liger [36] et Alletz Pons [1], le mâtin et le dogue étaient indifféremment décrits. Les croisements Dogue et Mâtin étaient fréquents au XVIII^e siècle. Et même, Diderot et D'Alembert dans l'*Encyclopédie* [24] et Arnault de Nobleville et Salerne [7] définissaient les mâtins comme des bâtards :

« On appelle mâtins ou chiens des rues, tous les chiens qui proviennent de deux espèces différentes, sans qu'on ait pris soin de les métiser exprès ».

Pour Daubenton [18], cette dénomination était utilisée à tort.

« On donne vulgairement le nom de mâtins aux chiens qu'on ne peut rapporter à aucune des races connues, parce qu'ils ont des caractères dérivés de différentes races, et mal exprimés : on les regarde comme de vilains chiens, des chiens des rues ; mais le nom de mâtin, dans l'acceptation propre appartient à une des principales races de chiens ».

Daubenton [18] décrivait les mâtins comme des chiens de berger un peu alourdis, à oreilles semi-tombantes, au pelage semi-long et au fouet enroulé.

« Ces chiens (planche XXV) ont le museau aussi long, mais moins gros que les grands danois (planche XXVI) : la tête est allongée et le front aplati, les oreilles sont petites, droites depuis leur naissance jusqu'à environ la moitié de leur longueur, et le reste est pendant ; les jambes sont longues, nerveuses et assez grosses ; le corps est allongé et d'une grosseur proportionnée à la taille, sans être épais, car il est un peu levretté à l'endroit des flancs ; la queue se recourbe en

haut, et forme un arc dont l'extrémité est dirigée en avant : les mâtins ont ordinairement le poil plus long à la gorge, au-devant du cou, sous le ventre, derrière les cuisses et sur la queue, que sur le reste du corps, où le poil est assez court : ces chiens sont de plusieurs couleurs, telles que le blanc, le gris, le fauve, le brun, le noir, etc. néanmoins dans quelques provinces, et surtout en Bourgogne, la plupart sont noirs avec des taches blanches, mais c'est peut-être parce qu'on croit que les mâtins noirs sont meilleurs que les autres, qu'on les élève par préférence ».

L'Abbé Rozier [32] décrivait également le mâtin comme un chien :

« De grosse taille, dont le poil est fourni et épais, les yeux et les narines noirs, les lèvres d'un rouge obscur ; la tête forte, les oreilles pendantes, les dents aiguës, le front et le col gros ; les jambes grandes, les doigts écartés, les ongles durs et courts ; en un mot, tout le corps bien formé ».

Alletz Pons [1] avait repris la même description et Liger [36] rajoutait quelques détails par rapport à cette description :

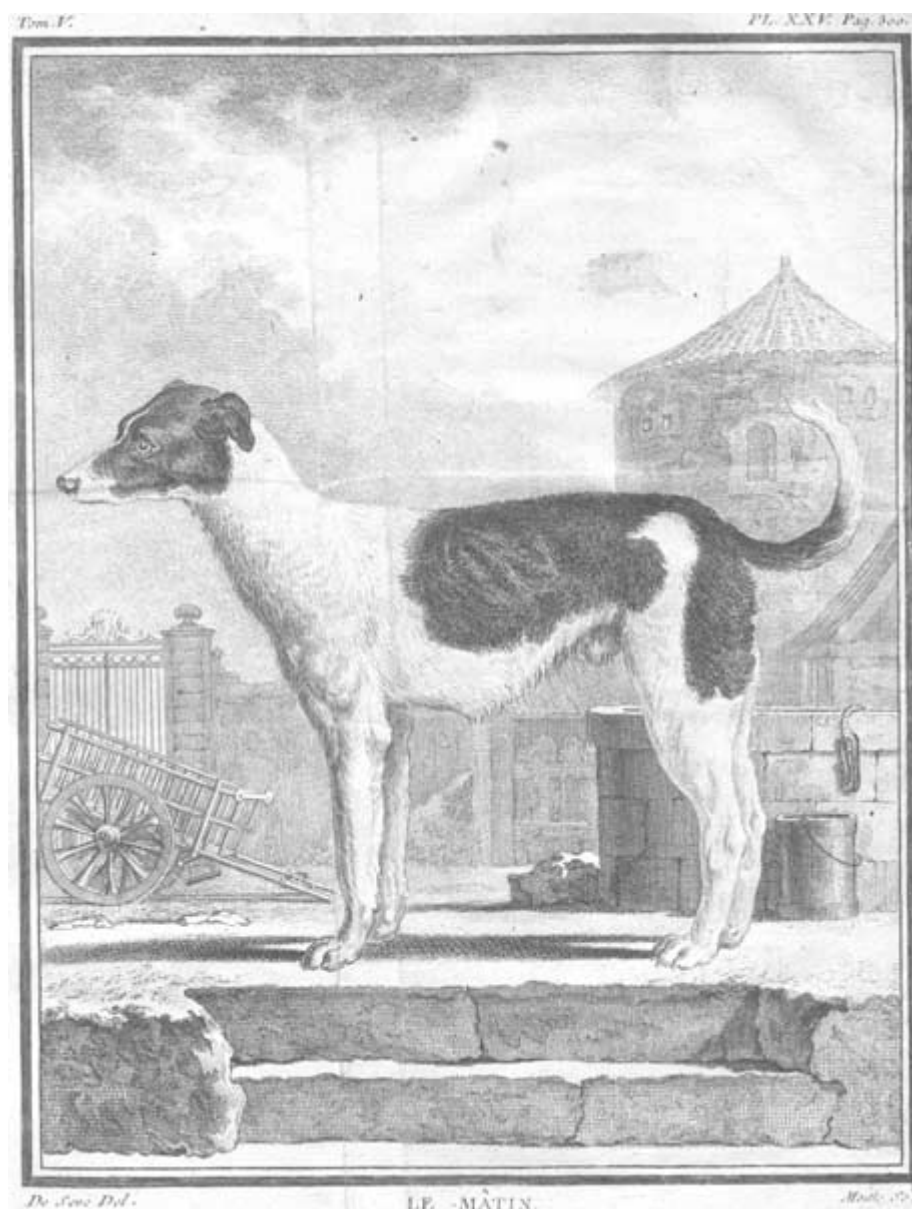
« La queue grosse, la voix grosse et tonnante, une grande gueule de couleur fauve et blanc, pour qu'on les distingue, même entre chien et loup. (...) Comme les brebis sont fort timides, elles s'épouvantent aisément de toute autre couleur que le blanc, comme si quelque loup venait sur elles, c'est pourquoi les Bergers s'habillent toujours de toile ; et les Italiens observent encore, ainsi que faisaient les anciens, de ne faire garder leurs troupeaux que par des chiens blancs ».

Le chien représenté en figure 5 correspondait à la description faite par Daubenton [18]. Il était svelte. Il était plutôt grand. Il avait une tête fine, un museau allongé, des oreilles petites et repliées vers l'arrière et un ventre levretté.

Le chien de la figure 6 était à poil ras, assez trapu, bien musclé, la queue recourbée vers l'avant, la tête forte, le museau long et les oreilles tombantes.

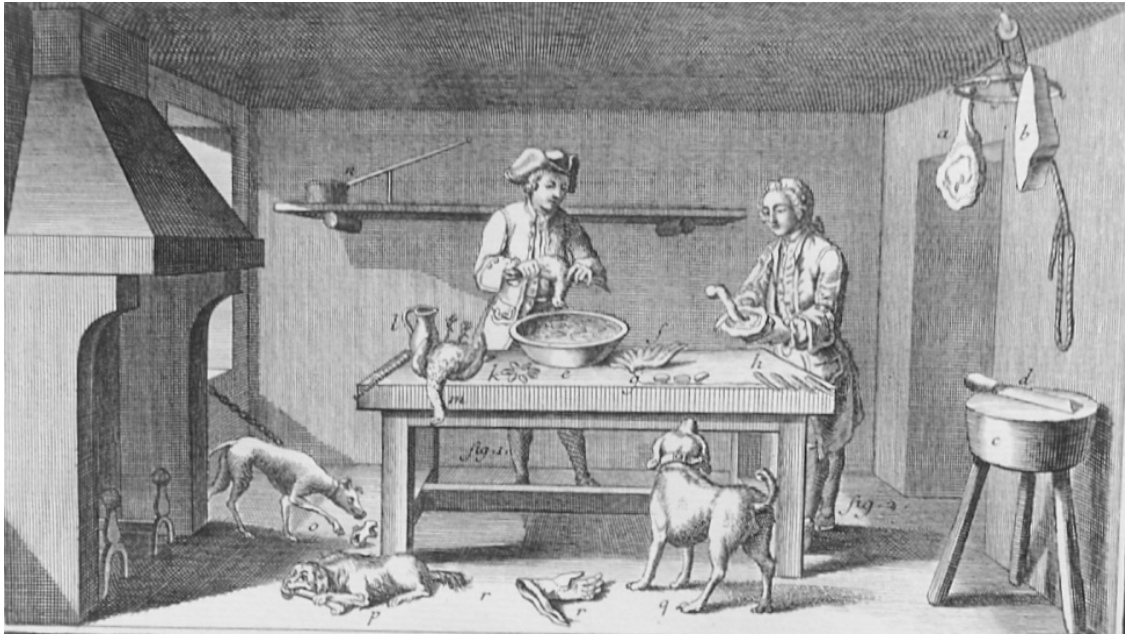
Les mâtins étaient longs de 90 cm et mesuraient 60 cm au garrot. Les dimensions sont celles d'un chien de taille moyenne. Le train arrière était plus haut que l'avant (annexe 1).

Figure 5 : Le mâtin, Planche XXV [18] dessinée par *De Sève*.



Source : www.vet-lyon.fr/bibl/fondsancien/icono.htm

Figure 6 : La fauconnerie [28].



« La vignette représente la cuisine où se prépare la nourriture des oiseaux. Le **mâtin** est le chien légendé en q, le **lévrier** en o, l'**épagneul** en p ».

Source : bibliothèque de l'ENVA

3) Utilisations

a) Chien de troupeau

Les mâtins se substituaient ou s'adjoignaient aux chiens de Berger pour la garde du gros bétail et des moutons la nuit et dans les régions peuplées de loups (montagnes, bois) [19, 44]. Comme sur la figure 6, les mâtins portaient un collier garni de pointes de clous pour les protéger lors d'attaque de loups. Ils devaient être dressés à obéir au berger et ramener les animaux égarés. Pour les habituer au troupeau, les mâtins étaient nourris parmi le troupeau et uniquement à base de gros pain et d'os, jamais de chair de brebis ni de moutons [1, 32, 36].

b) Chien de garde

Attaché le jour mais lâché la nuit, le mâtin surveillait les habitations, les fermes, les cours et les jardins [5, 15, 16, 44].

c) Chien de chasse

Le mâtin était utilisé pour la chasse au sanglier [1, 20, 31]. Parfois placé parmi le vautrait, il était alors appelé chien de vautrait [2, 12, 15]. Aidés par les lévriers, les mâtins permettaient d'assaillir les loups et les sangliers [26, 27]. Selon Valmont de Bomare [49], la chasse ne devait se faire qu'avec des mâtins « *un peu dressés à coiffer les sangliers* ».

Les mâtins pouvaient être à la fois chiens de garde et de troupeau mais ceux exercés à la chasse n'étaient plus utilisés pour garder le troupeau car les bergers les considéraient négligents vis-à-vis du troupeau [36].

C. LE DOGUE

1) Historique

D'après l'idée de Buffon [14] reprise dans le *Cours d'Histoire naturelle* [3] et par Buchoz [10], Delisle de Sales [20] et Valmont de Bomare [45], le chien de berger serait devenu le dogue dans un climat favorable :

« Le même Chien de Berger, transporté dans des climats tempérés, et chez des peuples policés, comme en Angleterre, en France, en Allemagne, aura perdu son air sauvage, ses oreilles droites, son poil rude, épais et long, et sera devenu Dogue, Chien courant et Mâtin, par la seule influence de ces climats. Le Mâtin et le Dogue ont encore les oreilles en partie droites, elles ne sont qu'à demi-pendantes, et ils ressemblent assez, par leurs mœurs et par leur naturel sanguinaire, au chien duquel ils tirent leur origine ».

Le dogue faisait donc partie des dix-sept variétés, répertoriées par Buffon, qui auraient évolué en fonction du climat.

Buffon supposait que le dogue était originaire d'Angleterre. La race n'arrivait pas à se maintenir en France [14].

Le chien appelé dogue de forte race ou chien de bouchers était le plus commun à la campagne [7, 24]. Il était issu du croisement de dogues et de mâtins [14, 18]. D'après Valmont de Bomare [45], il s'agissait d'une variété d'alan. Trois variétés d'alan existaient : l'alan gentil qui ressemblait au lévrier ; l'alan de boucherie dont les bouchers se servaient pour conduire les bœufs (c'est-à-dire le dogue de forte race) et l'alan vautre qui était une race de mâtins propre à la chasse à l'ours et au sanglier. Il réussissait mieux à se maintenir en France que le dogue d'Angleterre [14].

2) Morphologie

a) Le dogue

Le dogue était également appelé dogue d'Angleterre, bouledogue ou molosse [3]. Daubenton [18] faisait une description détaillée des dogues :

« Ces chiens (planche XLIII) ont le museau gros, court et plat, le nez retroussé, et les lèvres épaisses et pendantes : ces caractères sont si marqués, qu'ils suffisent pour faire distinguer les dogues des autres chiens (...). La tête est grosse et large, et le front aplati, les oreilles sont petites et pendantes à l'extrémité, le cou est renflé et raccourci, les jambes sont courtes et épaisses, le corps est gros et allongé, la queue relevée et repliée en avant par le bout : ce chien a le poil presque ras sur tout le corps, excepté le derrière des cuisses et la queue où il est un peu plus long : les lèvres, le bout du museau et la face extérieure des oreilles sont noirs, et tout le reste du corps est de couleur fauve-pâle ».

Diderot et d'Alembert [24] rajoutaient à cette description :

« Le dogue d'Angleterre a la tête extrêmement grosse, le masque noir, joufflu, et ridé sur les lèvres ; il porte bien sa queue sur le dos ; ses os sont gros ; ses muscles bien apparents ; il est le plus hardi et le vigoureux de tous les chiens ».

A propos du port des oreilles, Diderot et d'Alembert [24] avaient repris l'idée d'autres auteurs comme Buchoz [10] ou Valmont de Bomare [45] :

« On coupe les oreilles à toutes les espèces de dogues ou doguins pour leur rendre la tête plus ronde » [24].

Ce chien avait la particularité d'avoir un museau gros et court [16]. Son odorat était peu développé [5, 14].

Ses qualités étaient d'être hardi, nerveux, vigoureux et très aisé à apprivoiser [46]. Sa fidélité pour son maître était grande mais non expressive. Mais, d'après Daubenton [18], le dogue avait une mauvaise image :

« Le dogue (...), porte sur la physionomie un caractère de cruauté qui vient de son museau aplati et de ses lèvres longues et épaisses, et qui ne peut-être adouci par la situation de ses oreilles pendantes » [18].

Le dogue mesurait environ 83 cm de long, 10 cm en moins comparé au mâtin et 56 cm de hauteur. Les membres antérieurs et postérieurs avaient la même hauteur. Il avait globalement les mêmes dimensions que le mâtin (annexes 1 et 2).

Le dogue représenté en figure 7 était un chien puissant, massif. Sa tête était assez ronde, accentuée par un museau aplati et épais. Les babines étaient pendantes. Les yeux étaient petits. Les oreilles étaient petites et semi-dressées. Des plis de peau étaient visibles au niveau de l'encolure. La queue était relevée et recourbée vers l'avant. Le poil était légèrement plus long à l'arrière des cuisses et sur la queue.

b) Le dogue de forte race

Diderot et d'Alembert [24] décrivaient les dogues de forte race :

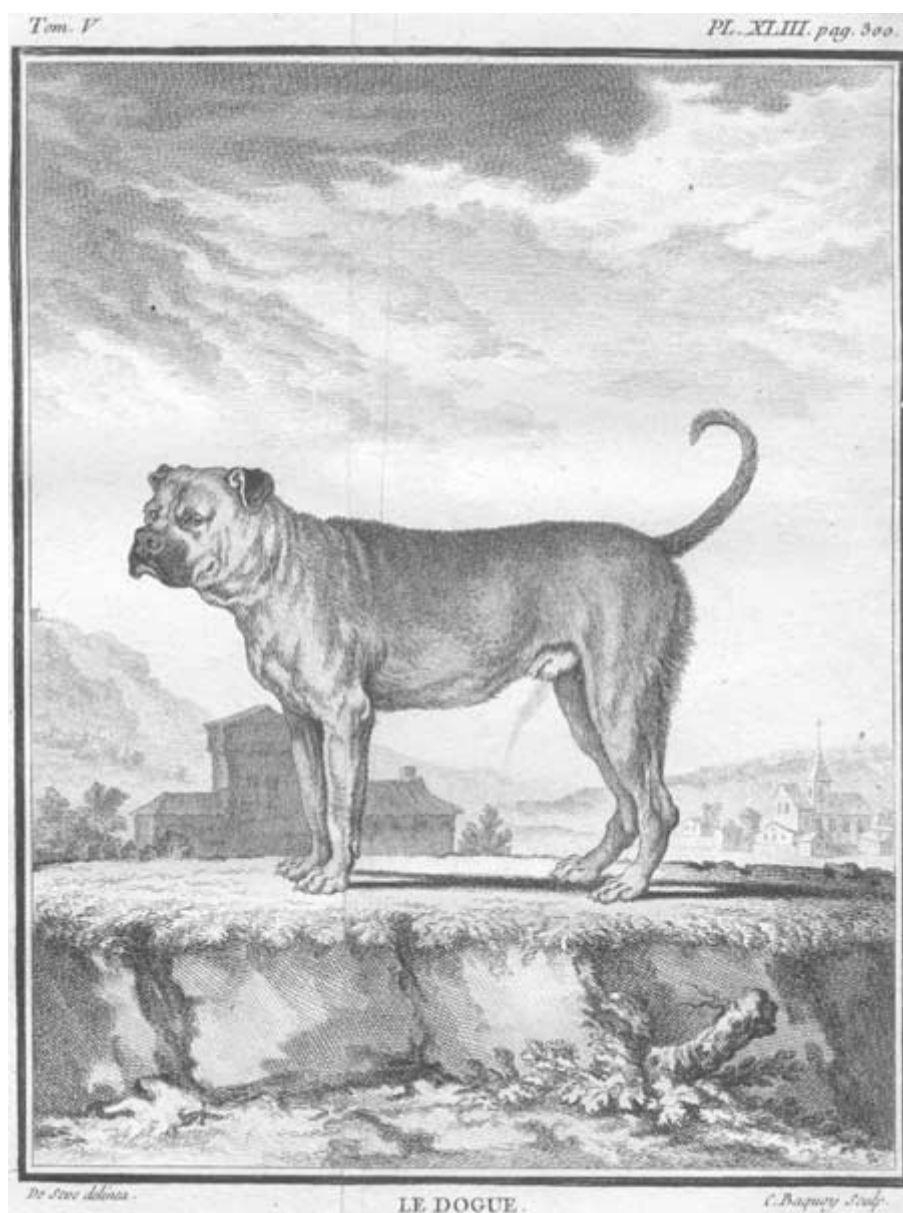
« Ils sont de moyenne grosseur ; ils ont la tête grosse, les lèvres larges, le corps un peu allongé, les oreilles courtes et pendantes ».

Daubenton [18] considérait le dogue de forte race très semblable au dogue :

« Ces chiens (planche XLV) ont beaucoup de ressemblance avec les vrais dogues (planche XLIII), mais ils sont bien plus grands ; c'est pourquoi on les a appelés Dogues de forte race. (...) aussi le dogue de forte race a en grand les proportions du vrai dogue, à l'exception du museau qui est plus long, mais il est aussi gros, et les lèvres sont aussi épaisses et aussi longues, les couleurs sont les mêmes que celles des mâtins ».

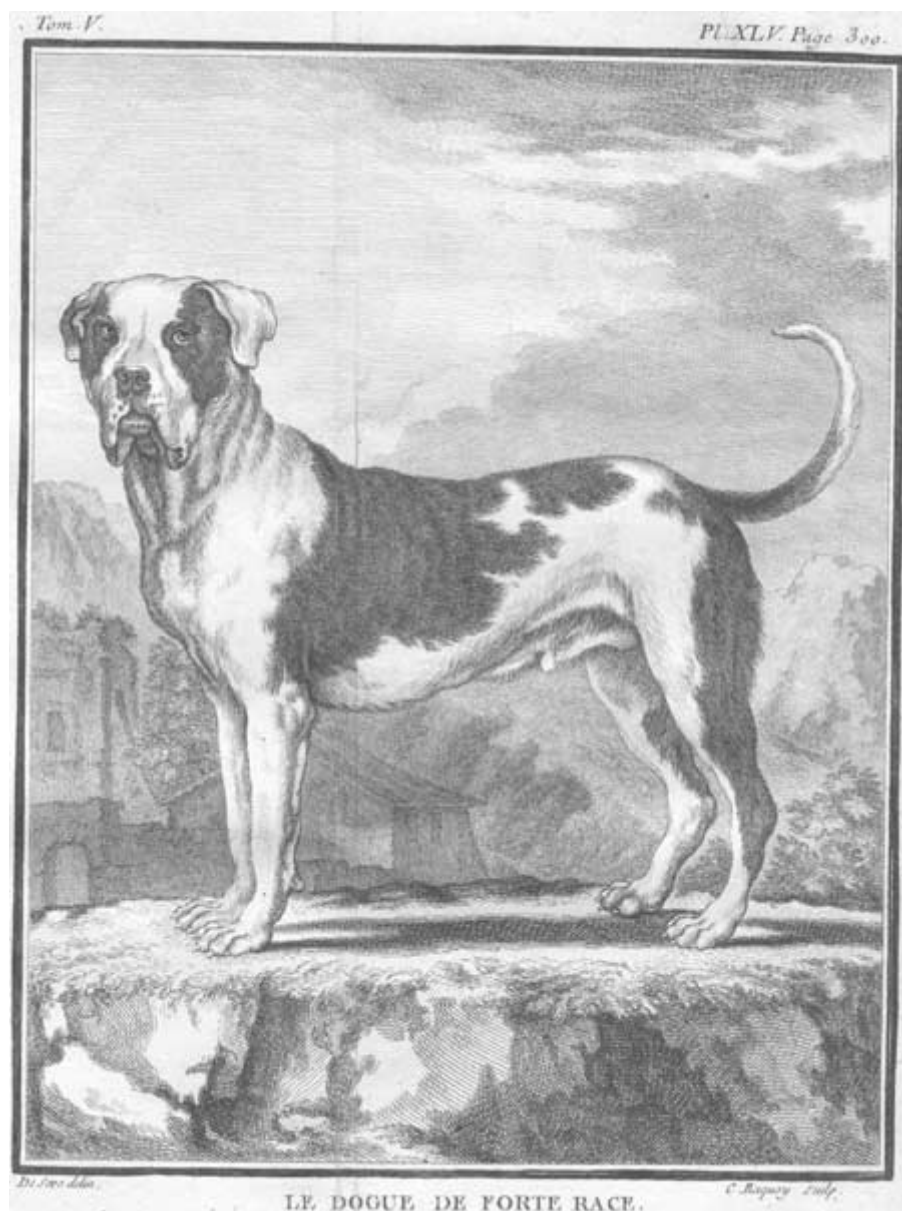
Le dogue de forte race de la figure 8 était plus grand, plus massif que le dogue de la figure 7. La tête était imposante. Sa robe était blanche, noire et fauve [18]. De même, le dogue de forte race représenté en figure 9 était imposant et épais. Sa tête était particulièrement remarquable.

Figure 7 : Le dogue, Planche XLIII [18] dessinée par De Sève.



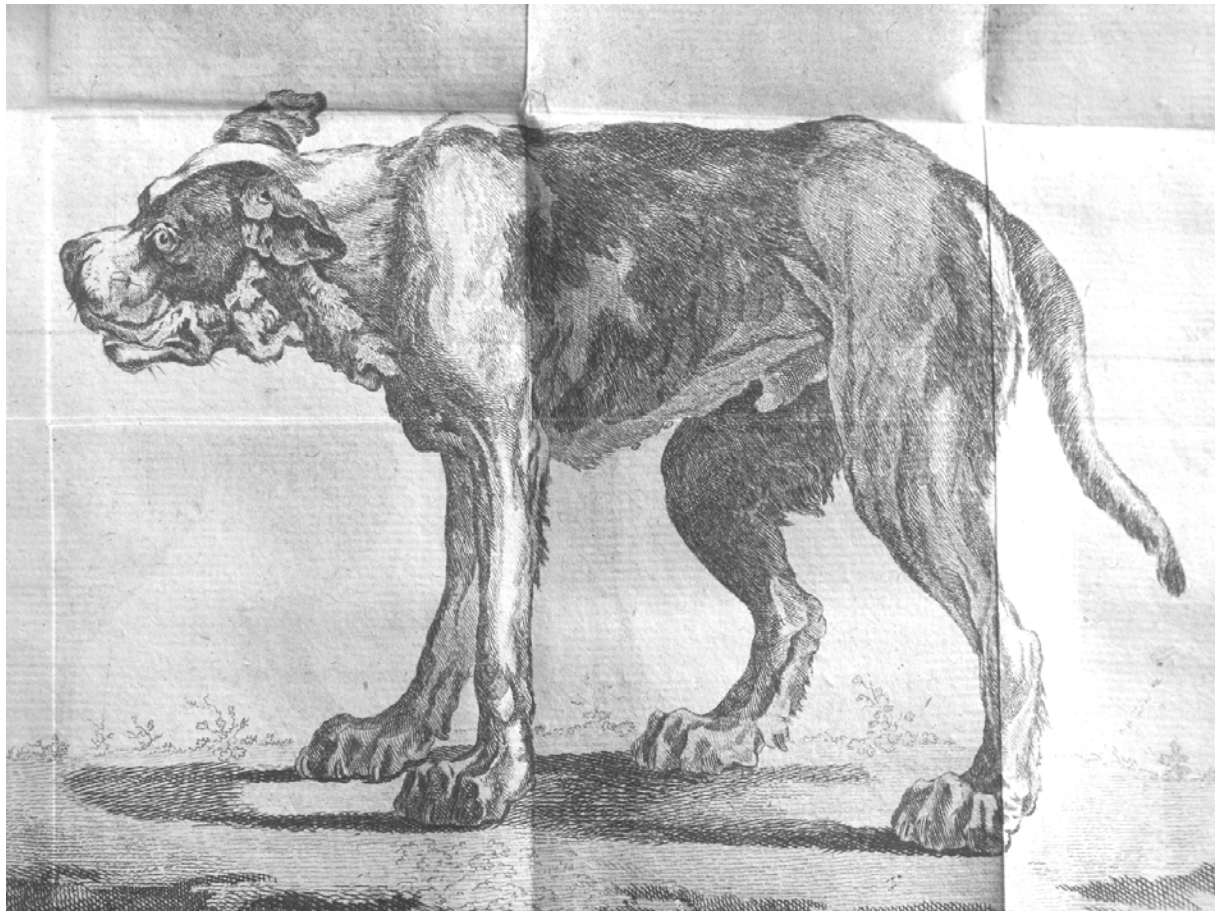
Source : www.vet-lyon.fr/bibl/fondsancien/icono.htm

Figure 8 : Le dogue de forte race, Planche XLV [18] dessinée par De Sève.



Source : www.vet-lyon.fr/bibl/fondsancien/icono.htm

Figure 9 : Le dogue de forte race [10], dessiné par Fessard.



Source : bibliothèque de l'ENVA

3) Utilisations

Le dogue et le mâtin avaient les mêmes fonctions. De ce fait, leur croisement : le dogue de forte race gardait bien les cours, les maisons, les écuries. Il défendait aussi contre le loup, chevaux, bœufs, etc. Dans ce cas, il était muni d'un collier de fer garni de pointes pour le défendre du loup [24].

a) Chien de garde

Les dogues défendaient leur maître et gardaient les habitations la nuit [5, 10, 16, 46].

b) Chien de troupeau

Comme les mâtins, les dogues gardaient les troupeaux de brebis, de moutons et de bœufs. Ils se substituaient ou s'adjoignaient aux chiens de Berger, la nuit et dans les régions peuplées de loups (montagnes, bois). Ils portaient un collier garni de pointes de clous pour les protéger lors d'attaque de loups. Ils devaient être dressés à obéir au berger et ramener les animaux égarés. Pour les habituer au troupeau, les dogues étaient nourris parmi le troupeau et uniquement à base de gros pain et d'os, jamais de chair de brebis ni de moutons [1, 36].

c) Chien de chasse

Les dogues pouvaient être utilisés à la chasse. Ils servaient à assaillir les grosses bêtes, sanglier ou loup [28, 35, 37]. Connaissant les refuges du gibier, les chasseurs plaçaient les dogues accompagnés de lévriers, sur le bord des bois. Ils les lâchaient lorsque le gibier débouchait et prenait la plaine pour passer d'un bois à un autre [1, 20, 24].

d) Chien de combat

La particularité des dogues vis-à-vis des mâtins était qu'ils pouvaient être dressés au combat de taureaux, lions, etc [10, 15, 45]. Les Anglais faisaient commerce de leurs dogues. Ils les faisaient combattre les uns contre les autres pour les rendre plus nerveux et plus courageux [46].

D. LE GRAND DANOIS

1) Historique

Buffon [14] pensait que le grand danois était, comme le lévrier, une variation du mâtin.

« Le grand danois, le mâtin et le lévrier, quoique différents au premier coup d'œil, ne sont cependant que le même chien : le grand danois n'est qu'un mâtin plus fourni, plus étoffé. En supposant donc le mâtin originaire ou plutôt naturel de France, il aura produit le grand danois dans un climat plus froid, (...) et c'est ce qui se trouve aussi vérifié par le fait, car les grands danois nous viennent du nord. (...) Le Mâtin, le Lévrier, le grand Danois et le Chien d'Irlande ont, outre la ressemblance de la forme et du long museau, le même naturel ; ils aiment à courir, à suivre les chevaux, les équipages ; ils ont peu de nez, et chassent plutôt à vue qu'à l'odorat ».

Le grand Danois faisait partie des dix-sept variétés, répertoriées par Buffon, qui auraient évolué en fonction du climat.

2) Morphologie

Le grand Danois était un chien de grande taille, de même hauteur que le dogue d'Angleterre. Il mesurait 115 cm de long et 70 cm au garrot. Le train avant était plus élevé que le train arrière (annexe 1).

Il était aussi appelé danois de carrosse parce qu'il accompagnait les équipages [18, 45].

Le grand Danois se distinguait du petit Danois par la taille comme le nom l'indiquait mais également par d'autres caractères. Ils n'avaient en commun que le poil court [18]. Le petit Danois sera détaillé dans la partie consacrée aux chiens de compagnie.

La description était sommaire. Daubenton [18] présentait succinctement le grand Danois comme un mâtin alourdi, au poil court :

« Les chiens de cette race (planche XXVI) ont toutes les parties du corps plus grosses que les mâtins (planche XXV), et semblent n'en différer que par ce caractère : le poil est court, la couleur varie dans les différents individus ; la plupart sont de couleur fauve ; il y en a de gris, de noirs, et d'autres qui ont du blanc, du gris, du noir, du fauve, etc. ».

Diderot et D'Alembert [24] proposaient une description également sommaire :

« Le Danois de carrosse, ou le Danois de la plus grande espèce est de la hauteur du dogue d'Angleterre, et lui ressemble en quelque chose, mais il a le museau plus long, et un peu effilé : son poil est ordinairement de couleur noisette ou ventre de biche ; mais il s'en trouve aussi d'arlequins ou pommelés, et même de tout noirs marqués de feu. Il a le front large et élevé, et porte sa queue à demi recoquillée. Cette espèce de chiens est très belle et très recherchée. Les plus gros sont les plus estimés. On leur coupe les oreilles ainsi qu'aux doguins, pour leur rendre la tête plus belle. En général on ôte les oreilles à tous les chiens à poil ras, excepté les chiens de chasse ».

Le grand danois était parfois agressif [45]. Mais selon Daubenton [18], le grand Danois était doux et docile car son long museau était une marque de douceur et de docilité qui étaient accentuées par ses lèvres minces et courtes :

« Les lèvres minces et courtes du mâtin, du lévrier, du danois, contribuent à rendre leur physionomie plus douce » [18].

Le grand danois avait peu d'odorat. Buffon en expliqua la raison : la finesse de l'odorat dépendait plus de la grosseur du museau que de la longueur [3, 14].

Le grand Danois de la figure 10 était un chien musclé. Il avait la tête plus massive que celle du mâtin en figure 5. Le museau était long mais restait gros. La queue était fine et portée haut. Les oreilles avaient la forme de rose, repliées vers l'arrière.

3) Utilisations

Son utilisation était essentiellement de précéder ou de suivre les chevaux et les équipages [4, 10, 16].

« Le grand Danois aime les chevaux et va aussi vite qu'eux » [3].

Dans certaines régions, le grand Danois tirait des voitures [5].

Figure 10 : Le grand Danois, Planche XXVI [18] dessinée par De Sève.



Source : www.vet-lyon.fr/bibl/fondsancien/icono.htm

II. CHIENS DE CHASSE

A. LES TERRIERS DE TYPE BASSET

1) Historique

La dénomination exacte du basset par Liger [35] était *Canis brevioribus tibiis*.

Buffon [14] classait le basset parmi les dix-sept variétés qui auraient évolué en fonction du climat. Le basset était classé dans le groupe des chiens de chasse.

« Le chien courant, le braque, le basset, le barbet, et même l'épagneul, peuvent encore être regardés comme ne faisant tous qu'un même chien ; leur forme et leur instinct sont à peu près les mêmes, et ils ne diffèrent entre eux que par la hauteur des jambes, et par l'ampleur des oreilles qui dans tous sont cependant longues, molles et pendantes : ces chiens sont naturels à ce climat ».

Les trois premiers avaient de plus en commun le poil court et clair.

« L'Angleterre, la France, l'Allemagne, etc. paraissent avoir produit le chien courant, le braque et le basset. (...) Le Chien courant, le Braque et le Basset ne sont qu'une seule et même race de chiens ; car l'on a remarqué que dans la même portée il se trouve assez souvent des chiens courants, des braques et des bassets, quoique la Lice n'ait été couverte que par l'un de ces trois chiens ».

Les bassets venaient ordinairement de Flandres et d'Artois [15]. Buchoz [10] et Valmont de Bomare [45] pensaient que les bassets à jambes torses étaient originaires de Flandres. Au contraire, Le Verrier de la Conterie [34] pensait plutôt que les bassets flamands avaient les jambes droites et le poil gros alors que les bassets d'Artois avaient les jambes arquées et le poil court et fin.

2) Morphologie

Cette race était caractérisée par ses pattes courtes et son corps long.

Daubenton [18] ne distinguait les bassets des chiens courants et des braques que par le raccourcissement de leurs membres.

« Tous ces chiens ont les jambes fort courtes, d'où leur est venu le nom de basset : ce caractère fait la principale différence qui les distingue des chiens courants (planche XXXII), et des braques (planche XXXIII) ; car les bassets ont le museau long, la tête grosse ; les oreilles pendantes et le corps fort allongé ; mais il ne paraîtrait guère plus long que celui du chien courant et du braque, s'il était porté sur des jambes aussi hautes que celles de ces chiens. Les bassets ont les oreilles moins longues et moins larges que les chiens courants, et il s'en trouve dont le museau est plus effilé : ces chiens sont noirs, avec des taches de couleur fauve sur les yeux, sur la poitrine et sur le bas des jambes, ou blancs, ou mêlés de blanc, de noir et de fauve ».

La description suivante se retrouvait dans les ouvrages d'Allez Pons [1], de Chomel [15], de l'Abbé Rozier [32], de Liger [35, 37] et dans le *Dictionnaire domestique portatif* [42] :

« Ils sont ordinairement roux ou noirs, à demi-poil, avec la queue en trompe, et souvent les pattes de devant tortues : il y en a qui ont double rang de dents, et qui sont sujets à mordre » [35].

Pour Diderot et d'Alembert [24], le basset était un chien courant :

« Le basset est un chien courant ; il est long et bas sur ses pattes ; ses oreilles sont longues, plates et pendantes ».

Delisle de Sales [20] scindait la race en deux variétés :

« Les uns ont les quatre jambes droites et conformées à l'ordinaire ; on les nomme Bassets à jambes droites ; les autres ont les jambes arquées en dehors, et on les nomme Bassets à jambes torses ».

Buchoz [10], Buffon [14] et Valmont de Bomare [45] considéraient que le basset à jambes torses dont les os étaient gonflés et courbes, était atteint d'une maladie semblable au « rachitis ». L'espèce avait été perpétuée pour son utilité à la chasse.

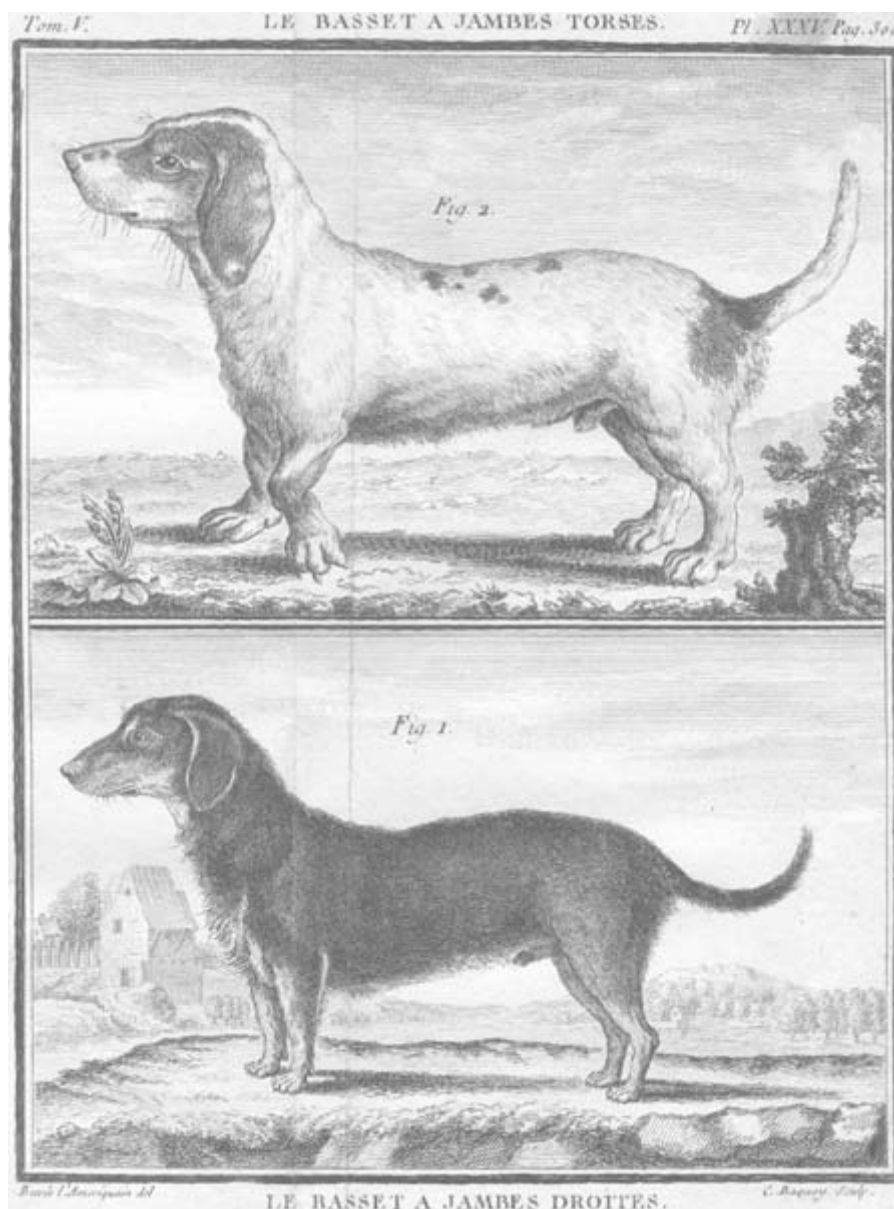
Le basset à jambes torses du haut de la figure 11, avait des membres plus épais et des pieds plus puissants que ceux du basset à jambes droites du bas de la figure 11. De manière générale, le basset à jambes torses semblait plus épais, plus robuste que l'autre variété. La queue du basset à jambes torses était portée plus haut que celle de la seconde variété. Elle était épaisse à sa base.

Daubenton [18] constatait une différence de taille entre les deux variétés : le basset à jambes droites mesurait 70 cm de long alors que celui à jambes torses mesurait 81 cm. La hauteur au garrot était la même : 30 cm environ. Mais le train postérieur du basset à jambes torses était plus haut (annexe 1). Notre observation de la figure 11 est soutenue par les données de l'annexe 2 : les antérieurs du basset à jambes torses étaient plus épais et forts. Daubenton [18] ne notait cependant pas de différence pour les postérieurs.

Belin de Ballu [8], dans sa traduction du poète grec Oppien (vers 200 apr. J.-C.), faisait mention de bassets appelés « agasses », provenant de « *peuples sauvages de Bretagne* ». Ces derniers étaient en réalité les anciens habitants de l'Angleterre qui se peignaient le corps avec le jus d'une herbe que les Grecs appelaient *isatis*, de laquelle s'écoulait un suc d'un jaune verdâtre.

« Les peuples sauvages de la Bretagne qui se peignent le corps de couleurs variées, élèvent ces animaux avec soin et les nomment Agasses en leur langage. Cette race, par sa grosseur, est assez semblable à ces chiens méprisés et gourmands, condamnés à travailler pour les plaisirs de la table. La taille des bassets est cambrée. Ils sont maigres et revêtus d'un poil épais ; ils ont peu de vivacité dans les yeux, mais leurs pattes sont armées d'ongles redoutables, et leur gueule est hérissée d'un rempart de dents serrées, dont la morsure est venimeuse. C'est surtout par la délicatesse de son odorat que l'Agasse l'emporte sur tous les autres chiens. Il excelle à aller en quête, et n'a pas moins de talent pour connaître par le flair la route que le rapide oiseau suit dans les airs, que pour trouver la piste des animaux qui courent sur la terre ».

Figure 11 : Le basset à jambes droites (Fig.1) et le basset à jambes torses (Fig.2)
 Planche XXXV [18] dessinée par Buvée L'Américain.



Source : www.vet-lyon.fr/bibl/fondsancien/icono.htm

3) Utilisations

Le basset était un terrier ; sa petite taille lui permettait de pénétrer dans les terriers et les tanières. Il était donc excellent pour la chasse aux renards, blaireaux, fouines, chats harets, etc. La forme des jambes influait sur l'utilisation des bassets : ceux pourvus de jambes torses étaient préférés [20]. Les bassets à jambes droites avaient la réputation d'être « *plus mauvais crieurs et bricoleurs* » [34].

Il savait aussi bien quêter que donner de la voix lorsqu'il était sur la piste du gibier [32]. Il servait également pour la chasse au fusil, aux lapins et lièvres.

Le basset avait une vue faible mais son odorat était fin. Buffon [14] expliquait cette qualité par la grosseur du museau du basset. Ils commençaient à chasser dès 8 mois.

a) Chasse au blaireau

Les bassets entraient dans la tanière dont les ouvertures étaient préalablement bouchées par le chasseur. Ils donnaient de la voix lorsqu'ils arrivaient à portée du blaireau. Le chasseur rappelait ses chiens et creusait à l'endroit approximatif du blaireau (indiqué grâce aux cris des bassets) pour faire sortir l'animal. Si le blaireau s'enfuyait, il était rattrapé par les bassets [1, 23].

Habituellement cette chasse nécessitait deux ou trois bassets. Ils s'animaient mutuellement et acculaient la bête plus rapidement [42].

b) Chasse au renard

Poursuivi par les chiens courants, le renard retournait à son terrier. Les bassets, à jambes torses le plus souvent, entraient alors dans le terrier pour débusquer l'animal ou pour indiquer au chasseur par leurs cris l'endroit où se cachait la bête. Dans le deuxième cas, le chasseur rappelait les bassets et creusait pour faire sortir le renard [2, 48].

c) Chasse au lièvre

Cette chasse se faisait au fusil, en plaine et au printemps [37]. Le basset ne jouait plus le rôle de terrier mais remplaçait le chien courant. Il quêtait devant le chasseur mais ne s'éloignait pas. Le basset avertissait le chasseur de la présence du lièvre en prenant une attitude particulière. Le chasseur tirait au fusil dès la fuite du gibier [11, 21, 35].

d) Chasse au lapin

Utilisé à la place du furet, le basset était lâché pour obliger les lapins à se terrer. Le chien était ensuite attaché et le lapin tué par le chasseur par différentes méthodes [35].

La chasse au lapin pouvait d'ailleurs se faire au fusil. Lancé dans une garenne, le basset faisait partir les lapins. Le chasseur pouvait alors tirer [11, 43].

e) Chasse à la loutre

Cette chasse se faisait ordinairement avec des bassets et plus particulièrement des bassets flamands, à gros poil. Ils étaient familiarisés avec l'eau dès l'âge de 4 à 5 mois, avec des chiens déjà accoutumés à l'eau [31, 34].

B. LES CHIENS COURANTS

B.1. LE CHIEN COURANT proprement dit

D'après Alletz Pons [1] et Delisle de Sales [20], les lévriers, les mâtins et les dogues composaient le groupe des chiens courants. Or, pour tous les autres auteurs, le chien courant était une race à part entière.

1) Historique

D'après l'idée de Buffon [14] reprise dans le *Cours d'Histoire naturelle* [3] et par Buchoz [10], Delisle de Sales [20] et Valmont de Bomare [45], le chien de berger serait devenu le chien courant dans un climat plus propice :

« Le même Chien de Berger, transporté dans des climats tempérés, et chez des peuples policés, comme en Angleterre, en France, en Allemagne, aura perdu son air sauvage, ses oreilles droites, son poil rude, épais et long, et sera devenu Dogue, Chien courant et Mâtin, par la seule influence de ces climats. (...) Le Chien courant est celui des trois qui s'en éloigne le plus ; les oreilles longues, entièrement pendantes, la douceur, la docilité, et, si on peut le dire, la timidité de ce chien, sont autant de preuves de la grande dégénération, ou, si l'on veut, de la grande perfection qu'a produite une longue domesticité, jointe à une éducation soignée et suivie. Le Chien courant, le Braque et le Basset ne sont qu'une seule et même race de chiens ; car l'on a remarqué que dans la même portée il se trouve assez souvent des chiens courants, des braques et des bassets, quoique la Lince n'ait été couverte que par l'un de ces trois chiens ».

Le chien courant faisait ainsi partie des dix-sept variétés répertoriées par Buffon qui auraient évolué à cause du climat.

D'Yauville [17] relatait l'histoire des chiens courants français :

« Il paraît que l'on ne connaissait anciennement en France, que deux espèces de chiens courants, toutes les deux venues de Saint-Hubert ; l'une de chiens noirs, l'autre de chiens blancs. Les chiens noirs avaient les jambes et le dessus des yeux marqués de feu, quelquefois un peu de blanc sur la poitrine. Ces chiens étaient de moyenne taille, longs, peu corsés et peu vigoureux ; ils étaient sages et justes à la voie, mais point entreprenants ni hardis dans le change ; ils étaient meilleurs à la main que hors du couple. Les chiens blancs étaient plus vîtes et plus vigoureux, mais moins sages. Saint-Louis (ou Louis IX 1214-1270) ramena de Tartarie une troisième race de chiens gris : ces chiens étaient d'un gris poil de lièvre ; ils étaient hauts sur jambes, avaient les pieds bien faits et de grandes oreilles ; ils étaient beaucoup plus vîtes que les chiens noirs, mais ils n'avaient pas le nez aussi fin ; ils étaient d'ailleurs entreprenants et même fougueux.

Il s'est formé depuis une autre race qui a été confondue dans la race des chiens blancs de Saint-Hubert : Louis XII (1462-1515) fit couvrir une braque d'Italie par un de ces derniers ; cette race nouvelle se nomma chiens-greffiers, parce que la chienne appartenait à un des secrétaires du Roi, qu'on appelait alors greffiers. La maison et le parc des Loges, près Saint-Germain, furent bâtis pour élever et entretenir cette nouvelle race, qui réunissait toutes les qualités des autres espèces de chiens courants, sans en avoir les défauts ; ils étaient communément tout

blancs, avec une marque fauve sur le corps. Il est aisé de voir que nos chiens courants d'aujourd'hui sont un mélange de ces différentes races ».

2) Morphologie

Tout d'abord nous décrivons les caractères de la race par rapport aux autres. Puis nous insisterons sur les caractères sélectionnés par les chasseurs pour chaque type de chasse.

a) Généralités

Daubenton [18] était le seul à décrire les chiens courants de manière générale :

« Ils ont le museau aussi long (planche XXXII) et plus gros que celui des mâtins (planche XXV), la tête est grosse et ronde, les oreilles sont larges et pendantes, les jambes longues et charnues, le corps est gros et allongé, la queue s'élève en haut et se recourbe en avant, le poil est court, et à peu près de la même longueur sur tout le corps : les chiens courants sont blancs, ou ont des taches noires et fauves sur un fond blanc ».

Le chien courant de la figure 12 était un chien élégant, bien proportionné. Il avait un stop marqué, un museau long mais non effilé. Ses oreilles étaient longues et pendantes le long du cou. Sa queue était portée haut.

Les dimensions données par Daubenton [18] en annexe 1 étaient 83 cm de longueur et 59 cm de hauteur au garrot. Le train postérieur était légèrement plus élevé que le train avant. Or, D'Yauville [17] précisait qu'un chien courant avait de la noblesse et de la vigueur s'il mesurait à peu près 65 cm de hauteur.

Pour Liger [37] la longueur du corps était une marque de vitesse et de courage ; quand il était trop court, c'était le signe de lenteur et de lâcheté.

b) Classifications

Plusieurs critères étaient pris en compte pour classer les chiens courants. Le premier critère de distinction considérait l'origine et la fonction des chiens. Le second critère reposait sur la couleur de la robe.

b1) Selon l'origine et la fonction

i) Chiens français

Les chiens français de Race Royale couraient après les grands gibiers : les cerfs, chevreuils, loups et sangliers [10].

La race commune ne chassait que le chevreuil, le loup et le sanglier.

La race mêlée ou petite race chassait les lièvres dans les bois et en plaine [15].

Une distinction était faite entre les chiens français et les chiens normands :

« Les chiens normands ou baubis ont le corsage plus épais, la tête plus courte, et les oreilles moins longues » [18].

« Le Normand était bien gorgé » [31].

Nous en avons un exemple en bas de la figure 13.

D'après Goury de Champgrand [31], des races régionales de chiens courants existaient :

« Il y a en Poitou, en Bretagne, et dans beaucoup d'autres provinces, des races de chiens courants différentes des premières, et dont je ne parlerai pas, quoiqu'elles soient très bonnes ; car elles ne sont guère connues que dans leur pays, et il y en a même beaucoup qui ne réussissent pas quand ils sont expatriés ».

ii) Chiens anglais

Les chiens anglais de Race Royale chassaient le cerf, daim et chevreuil [15]. Ils avaient l'odorat très fin et étaient exportés [45].

Les chiens « *baubis* » étaient destinés à la chasse aux lièvres, renards et sangliers :

« On leur coupe presque toute la queue ; ils sont plus bas de terre et plus longs que les autres, de gorges effroyables, ils hurlent sur la voie ; ils ont le nez dur, étant barbets à demi-poil » [15].

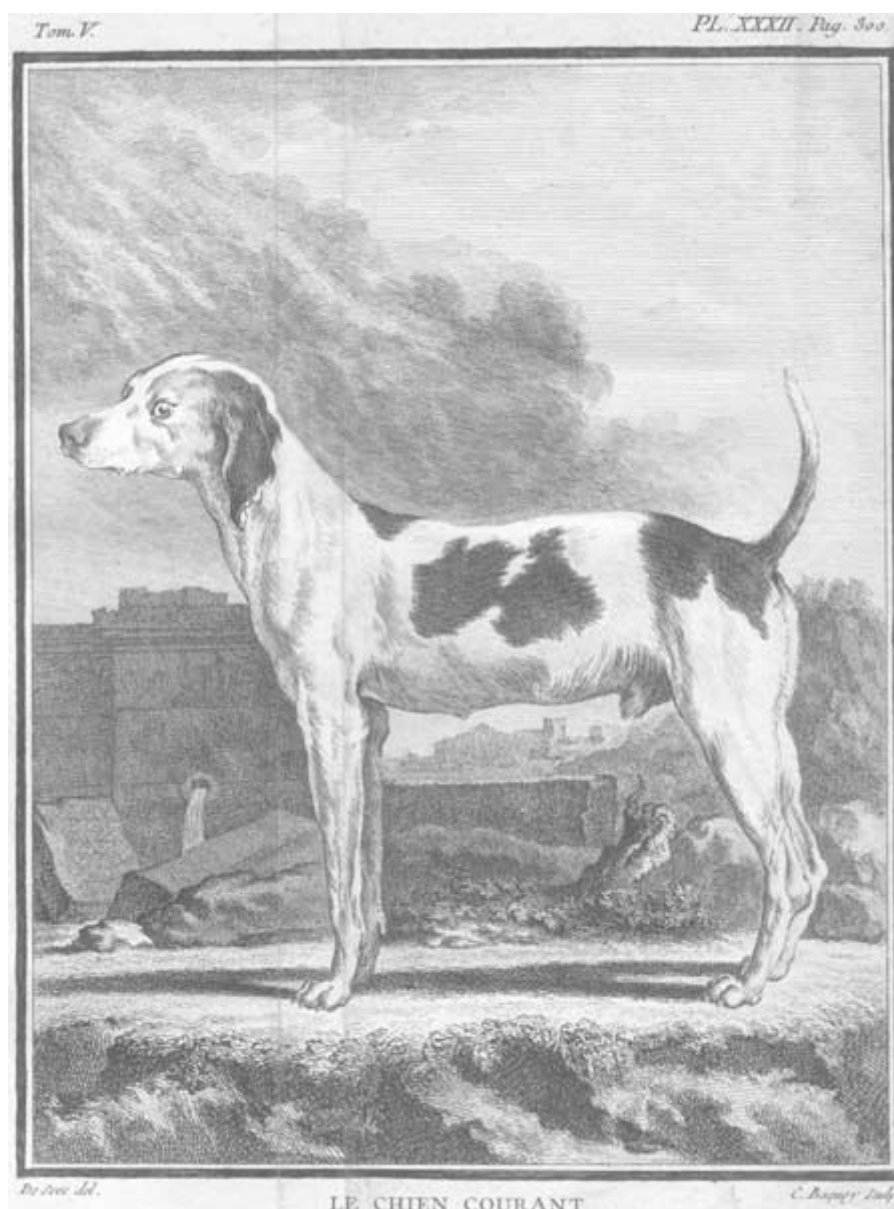
Les bigles étaient utilisés pour la chasse aux lièvres et lapins en plaine. Ils étaient de toute taille [37].

De manière générale, le chien anglais était très rapide [31].

« Le chien anglais a la tête plus menue, le museau plus long et plus effilé, le corsage, les oreilles et les jarrets plus courts, la taille plus légère, et les pieds mieux faits : ceux de la race pure sont ordinairement de poil gris moucheté » [18].

Nous avons un exemple de chien courant anglais en haut de la figure 13.

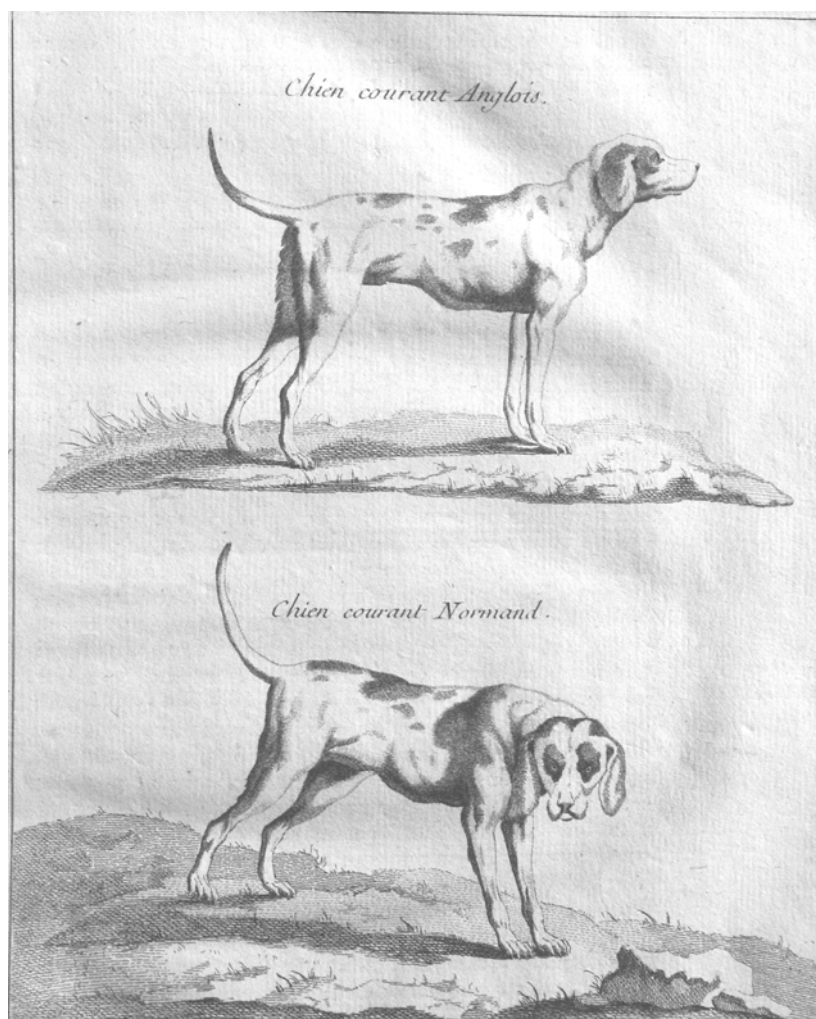
Figure 12 : Le chien courant, Planche XXXII [18] dessinée par De Sève.



« Le chien a été choisi par M. le Marquis de Dampierre, grand connaisseur de chasse ».

Source : www.vet-lyon.fr/bibl/fondsancien/icono.htm

Figure 13 : Le chien courant anglais et le chien courant normand [31].



Source : bibliothèque de l'ENVA

b2) Selon la couleur de la robe

Contrairement à Goury de Champgrand [31] et Gaffet de la Briffardière [30], la plupart des auteurs considéraient que la couleur d'un chien influait sur son caractère. Gaffet de la Briffardière [30] précisait que le plus important était de choisir un bon chien. La couleur de sa robe importait peu. Liger [37] privilégiait les couleurs luisantes.

i) Robe blanche

Les chiens à robe blanche étaient à la mode [34]. Buchoz [10] et Liger [35, 37] plaçaient les chiens à robe blanche parmi les meilleurs chiens courants.

« Les blancs ne sont pas communément propres pour toute sorte de bêtes, mais ils sont excellents pour le cerf, surtout lorsqu'ils sont entièrement blancs ; on les préfère aussi à tout autre pour le lièvre ; ces sortes de chiens ont un instinct particulier à bien faire ce à quoi ils sont destinés ; ils sont beaux chasseurs ; ils ont toujours la queue sur les reins ; ils chassent très bien dans les chasseurs, ont le nez excellent, et la menée belle, sont rarement pillards et passent assez les eaux, excepté en hiver, d'autant que le froid les pénètre plutôt que les autres, parce qu'ils ont le poil moins long ; ils ne sont cependant pas propres à mettre à la main, parce qu'ils appréhendent les gelées et les rosées froides du matin ; au reste, ces chiens ne passent pas pour être maladifs » [10].

Chomel [15] et Delisle de Sales [20] donnèrent une explication à la grande résistance des chiens blancs :

« De leur naturel ils sont moins sujets aux maladies que les autres, par rapport à la pituite qui les domine, et qui les rend d'un tempérament plus ordonné » [15].

Les chiens blancs étaient considérés comme plus précoces que les autres chiens :

« Les chiens blancs sont ordinairement plutôt formés que ceux d'une autre espèce » [30].

Le dernier avantage était que la couleur blanche était mieux visible que les autres :

« A un débucher, ou dans la plaine, on les voit de fort loin ; au lieu qu'on ne remarque pas si bien un chien gris, un noir ou un rouge » [31].

Les chiens blancs étaient très appréciés en France.

« Ils sont tellement estimés en France, que le Roy, les princes et les seigneurs n'en ont que de ce poil dans leurs meutes ; mais comme le pays n'en saurait fournir une assez grande quantité, on en fait venir beaucoup d'Angleterre » [30].

ii) Robe noire

Le chien à robe noire était presque aussi apprécié que le chien à robe blanche par Buchoz [10] et Liger [35, 37].

« Le poil noir dans un chien courant n'est point à rejeter, surtout lorsque les marques qu'il a d'ailleurs sont blanches et non pas rouges ; ce chien n'oublie

point les leçons qu'on lui donne et est très obéissant, au lieu que celui qui a des marques rouges est pour l'ordinaire trop ardent et fort difficile à corriger ; un chien noir à marques blanches a pour l'ordinaire beaucoup de hardiesse ; il chasse bien ; il est fort et robuste ; il tient longtemps sur pied ; il a le nez très bon et ne quitte point le change ; quand il s'agit de battre les eaux, il ne les craint point, ainsi que le blanc, dans quelque saison que ce puisse être : il n'est pas plus maladif que le blanc ; il irait presque de pair avec ce dernier, s'il avait autant de patience » [10].

Chomel [15] expliqua sa préférence pour les marques blanches :

« Cette blancheur provenant d'un tempérament pituiteux, qui joint au flegme dont un tel chien est rempli, fait qu'il n'oublie point les leçons qu'on lui donne, et qu'il s'y rend obéissant ; au lieu que celui qui a des marques rouges, est pour l'ordinaire trop ardent et fort difficile à corriger, la bile étant l'humeur pour lors qui cause ce désordre au-dedans de lui ».

Cependant les chiens ne devaient pas non plus avoir trop de taches blanches :

« Il ne faut pas qu'ils aient trop de blancs, car les taches blanches dénotent presque toujours un chien flasque sans courage et froid » [30].

Le chien à robe noire avait en général plusieurs inconvénients.

« Les chiens noirs ne chassent pas si bien dans les grandes chaleurs que les chiens blancs, mais dans un temps frais ils ont plus d'ardeur. (...) Il est vrai que les chiens noirs et rouges ont plus d'ardeur que les chiens blancs, mais par cette raison aussi ils sont plus aisés à s'emporter » [30].

Selon Liger [35, 37] et Buchoz [10], cette robe était principalement recherchée pour la chasse au cerf alors que Gaffet de la Briffardière [30] considérait que le chien noir était utile pour la plupart des chasses hormis la chasse au cerf.

iii) Robe grise

Les chiens à robe grise, n'étaient appréciés que s'ils étaient de race pure, c'est-à-dire qui descendaient des chiens gris de Saint Louis [10].

« Le Chien gris est à rechercher, quand il n'est point Métis ; c'est-à-dire, de race mélangée » [20].

Ils devaient avoir comme les chiens à robe noire, des taches blanches, en nombre restreint. Ils ne devaient pas avoir de marques couleur feu sur les joues, les pattes et au-dessus des yeux [30].

Leurs qualités étaient énumérées par Chomel [15] :

« Les chiens gris doivent être recherchés, parce qu'ils sont sages, qu'ils ne coupent jamais, et qu'ils ne se rebutent point de requêter (...) ; ces chiens sont infatigables à la chasse, étant d'une complexion plus robuste que les autres, le chaud ni le froid qu'ils ne craignent point leur étant indifférents ».

Cependant ils n'avaient pas l'odorat fin [1]. Ils étaient parfois trop vifs. Ils étaient rarement utilisés pour la chasse au lièvre [35].

iv) Robe fauve

Le chien à robe fauve était le moins estimé de tous les chiens courants [10]. Ses défauts étaient énumérés par Chomel [15] :

« Le chien fauve est un chien qui a le poil rouge tirant sur le brun, et c'est la bile qui agite le plus cet animal ; aussi le voyons-nous d'un instinct étourdi, et impatient lorsqu'une bête qu'il chasse tourne, aimant naturellement pour lors à prendre les devants pour la trouver par là, ce qui est un défaut dans un chien ; c'est pourquoi on ne l'emploie guère qu'à courre le loup, et les bêtes noires qui tournent rarement ; ils sont trop vite, crient fort peu, surtout dans les grandes chaleurs ; ils sont impatients, et aussi difficiles à instruire que mal aisés à corriger, lorsque fort souvent ils ne gardent pas le change, et sont plus maladifs que les autres, à cause de leur trop d'ardeur qui les fait chasser au-delà de leur force ».

c) Standard du chien courant français

Contrairement aux autres races, le chien courant français était spécialement bien décrit. Mais les descriptions étaient approximativement identiques.

« Il faut que les chiens courants français aient les naseaux ouverts ; le corps peu allongé de la tête à la queue ; la tête légère et nerveuse ; le museau pointu ; l'œil grand, élevé, net, luisant, plein de feu ; l'oreille grande, souple et pendante ; le cou long, rond et flexible ; la poitrine étroite sans être serrée ; les épaules légères ; la jambe ronde, droite et bien formée ; les côtés forts ; le rein court, haut, large, nerveux, peu charnu ; le ventre avalé ; la cuisse ronde et détachée ; le flanc sec et décharné ; le jarret court et large ; la queue forte à son origine, velue, longue, déliée, mobile, sans poil à l'extrémité ; le poil du ventre rude ; la patte sèche, peu allongée, et l'ongle gros, etc. » [18, 20].

Les descriptions faites par Diderot et d'Alembert [24] et L'Abbé Rozier [32] différaient peu de la précédente, les seules différences étant que la poitrine devait être large et les épaules éloignées.

Buchoz [10] et Liger [35] décrivaient et justifiaient d'autres critères morphologiques nécessaires pour obtenir un bon chien courant :

« On connaît un bon chien courant à sa tête qui doit être plus longue que grosse ; il doit avoir le front large, l'œil gros et gai ; et un épi au milieu du front : c'est une bonne marque lorsqu'il a le poil gros et long, il en est plus vigoureux ; qu'il est bien avalé, que les oreilles lui passent le nez de quatre doigts seulement ; car lorsqu'elles sont plus grandes, ce n'est plus qu'un clabaud, et cela ne vaut rien ; on fait encore cas d'un chien courant, lorsqu'il a une petite marque à la tête qui ne descend pas au-dessous des yeux, ce chien ne doit avoir les épaules ni trop larges ni trop étroites, ses reins doivent courber en manière d'arc ; il faut qu'il ait la cuisse troussée, le jarret droit, la jambe nerveuse, le pied petit et sec, les ongles gros et courts, et qu'il ne soit pas ergoté : tels chiens donnent beaucoup de plaisir quand ils chassent au lièvre » [35].

Belin de Ballu [8] avait également décrit son beau chien courant :

« Un beau chien doit avoir le corps nerveux et allongé, la tête médiocre, légère, ornée de grands yeux dans lesquels brillent des prunelles d'un bleu tendre. Sa gueule largement fendue est armée de fortes dents ; ses oreilles sont courtes et revêtues d'une peau délicate. Il a le cou long, la poitrine large et fournie ; les pattes de devant plus courtes que les autres, montées sur un tibia long et droit. Il lui faut de larges omoplates, les côtes des flancs arquées, des reins charnus sans être gras, et d'où jaillit une queue rude, épaisse, nerveuse et garnie de longs poils. Tels sont les chiens que l'on destine aux longues courses, et à poursuivre les chevreuils, les cerfs, et les lièvres rapides ».

D'Yauville [17] donnait aussi ses caractéristiques du beau chien courant :

« La hauteur des jambes proportionnée à la grandeur du corps ; les épaules petites sans être serrées ; la bouture déliée et bien attachée ; le pied petit, les doigts fins et un peu allongés ; la tête busquée, un peu carrée sans être forte ; les oreilles tombantes ; le nez carré ; les reins courts et élevés un peu en dos de carpe ; les cuisses nerveuses et charnues ; le jarret ni trop droit ni trop courbé, et surtout pas attaché trop bas ; la queue bien attachée, ni trop fine ni trop épaisse ».

Il avait également énuméré les défauts qu'il ne fallait pas accepter pour le standard du chien courant :

« Les défauts que l'on peut remarquer, sont de longues jambes ; des pieds courts avec de gros doigts camards : ces chiens sont ordinairement bricoleurs et peu attachés à la voie ; il est vrai que presque toujours ils ont les oreilles hautes et le nez pointu. Les autres défauts sont les jambes courtes avec de gros pieds mous et plats ; les épaules charnues : ces chiens n'ont jamais ni vigueur, ni légèreté, de même que ceux qui ont les épaules sèches et serrées, les reins bas, les cuisses longues et plates et le jarret bas. Ceux qui ont la queue tournée ne sont jamais vigoureux non plus : ces chiens ont la queue attachée fort haut, et elle retombe sur le dos en se tournant en trompe. Il y a des chiens qui ont le poitrail trop ouvert et qui sont sujets à se prendre des épaules ».

Mais, à côté de ce type standard, un standard particulier était privilégié pour chaque type de gibier.

d) Standard pour la chasse au lièvre et au chevreuil

« Les chiens pour Lièvre et pour Chevreuil doivent être français, fond blanc, et avoir depuis vingt jusqu'à vingt-deux pouces (54 à 59 cm) ; il faut qu'ils aient le râble court, bien fait, large, harpé et épais : ils doivent avoir le nez plus camard que pointu, les naseaux bien ouverts, l'oreille longue, mince, basse, bien plantée, tournée et torchée ; il faut aussi qu'ils soient bien gigotés, et qu'ils aient le pied sec, nerveux et allongé comme celui d'un Renard ; la queue qu'ils doivent porter en trompe, ce que nous appelons être retapés, doit être menue, peu chargée de poil, et ressembler en quelque sorte à celle d'un rat, c'est-à-dire, diminuer de grosseur depuis les reins jusqu'à l'extrémité, où elle doit, pour ainsi dire, se réduire à rien. Si l'équipage est composé de cinquante ou soixante chiens, ils

doivent être de taille égale et de même pied, de sorte qu'en chassant à toutes jambes, un drap puisse tous les couvrir » [34].

Pour Buchoz [11], le chien devait répondre aux caractéristiques du bon chien courant énoncées précédemment. Il devait avoir également le poil gros et long.

Les qualités nécessaires étaient multiples.

Le chien courant devait être « *bien criant, (...) beau rapprocheur* » [34]. Il devait être également « *bien allant, bien gorgé, ni trop chaud ni trop froid de gueule, bien collé à la voie, (...) sage et obéissant* » [31].

Certains types de chiens courants étaient à éviter pour la chasse au lièvre :

« *Les chiens menteurs et babillards ne valent rien, non plus que les bricoleurs* » [31].

« *Les clabauds y sont peu utiles, parce qu'ils rebattent les voies plusieurs fois* » [20].

« *Les clabauds n'y valent rien ainsi que les chiens corneaux, parce que quand même ils tournent, c'est toujours hors de la voie et en prenant un grand tour, ce qui est sujet à faire bondir le change* » [35].

e) Standard pour la chasse au sanglier

Les chiens courants français pour cette chasse devaient être « *grands, traversés et très épais* » [2, 21]. Le Verrier de la Conterie [34] recommandait d'utiliser une race de chiens originaire de Normandie.

« *On trouve en Normandie une race de chiens à gros poil, frisés comme des barbets, qui sont de bonne taille et fort vigoureux : je préférerais ces sortes de chiens aux autres, parce qu'ils ne craignent ni l'eau ni les grands forts* ».

f) Standard pour la chasse au loup

Les chiens courants pour cette chasse devaient avoir l'odorat fin et être alertes, forts et d'un naturel extrêmement hardi [11, 35]. Les « *pillards* » étaient appréciés [15].

Les chiens étaient choisis de grande taille et de robe grise avec des marques rouges au-dessus des yeux et sur les joues. L'équipage était souvent composé de vingt-cinq ou trente chiens, plus rapides que ceux de l'équipage de bêtes fauves, c'est pourquoi ordinairement les chiens courants anglais composaient cet équipage [26, 28].

Le Verrier de la Conterie [34] recommandait d'utiliser les chiens normands utilisés à la chasse au sanglier pour la chasse au loup, mais ils ne devaient chasser que pour ces deux types de gibier. Les chiens courants avaient en général peu d'attrait pour la chasse au loup donc ils ne devaient pas chasser un autre gibier pour ne pas perdre leur « *sentiment* ».

g) Standard pour la chasse au renard

La seule remarque était que les chiens courants choisis pour la chasse au renard étaient de préférence petits pour leur permettre de suivre l'animal dans les bois [12].

h) Standard pour la chasse au cerf

Les chiens courants les plus estimés pour la chasse au cerf étaient les normands et les anglais.

« Ceux dont on se sert pour la chasse du cerf, sont les chiens courants. Il y en a dans tous les pays ; mais les plus estimés sont les Normands et les Anglais. Le Normand est bien gorgé, et l'Anglais est très vite ; ainsi en croisant ces deux races, on réunit les deux qualités dans les chiens que nous nommons bâtards anglais ou bâtards normands » [31].

Les chiens courants français étaient également utilisés. Leur robe était à fond blanc. Les chiens de taille médiocre étaient plus vigoureux et couraient plus longtemps que les chiens élancés et de grande taille [30]. Mais les chasseurs choisissaient des chiens plus grands que ceux pour la chasse au chevreuil à cause des « *brandes* » par-dessus lesquelles ils étaient obligés de sauter, ils mesuraient de 60 à 67.5 cm au garrot [34].

Pour Gaffet de la Briffardière [30], leur queue devait être épaisse depuis la base jusqu'à l'extrémité car cette particularité était un signe de force et de vitesse. Les pieds devaient être « *secs et petits* », ils ne devaient pas être « *grands, larges faits en pattes d'oie* ». Les « *chiens à gros poil* » allaient plus volontairement à l'eau.

3) Utilisations

Les chiens courants, appelés également « *allants* », chassaient au nez : ils utilisaient leur flair et leur endurance pour épuiser le gibier sur la distance [15].

Des mutilations aberrantes, non justifiées et provenant de la médecine populaire du XVII^e siècle étaient préconisées à des fins esthétiques et médicales. Alletz Pons [1] préconisait de couper la queue des chiots âgés de quinze jours afin de retirer le « *filet ou ver* » présent dans celle-ci. En fait, le chapelet des vertèbres caudales qui apparaissaient lors de blessure ou de nécrose était assimilé aux anneaux du ver solitaire [40]. Buchoz [10] expliquait que cette opération était nécessaire car elle devait empêcher les chiens de se mordre et d'être arrêtés par la végétation lors de la poursuite du gibier.

Buchoz [10] conseillait également de sectionner le « *tendon au-dessus de l'oreille* » pour que l'oreille tombât mieux.

Alletz Pons [1], Chomel [15] et Goury de Champgrand [31] recommandaient aussi de couper les deux « *filets ou vers sous la langue* » quand les chiots avaient quatre à six semaines. Selon eux, cette opération devait les rendre plus beaux et plus gros car sans cette opération, ils restaient maigres et étiques. De plus, les chiens ne pouvaient plus mordre et leur odorat était augmenté. Goury de Champgrand considérait même que cette mutilation était un moyen pour diminuer la propagation de la rage : si un chien opéré devenait enragé il ne pouvait pas mordre et mourrait de rage.

Nous n'avons pas réussi à déterminer à quoi correspondaient les deux mutilations précédentes. Mais nous avons tenu à citer ces trois mutilations pour montrer qu'elles existaient et étaient conseillées dans plusieurs ouvrages.

Contrairement aux autres chiens à poil ras, les chiens de chasse n'avaient pas les oreilles coupées [10, 24, 45].

Un début de sélection était mis en œuvre pour les chiens de chasse : les mâles et les femelles mis à la reproduction devaient correspondre morphologiquement à l'idéal recherché et avoir démontré leurs aptitudes à la chasse [15, 30].

En général, les chiots étaient séparés de leur mère à trois mois [1]. Ils étaient mis au chenil à dix mois pour leur éducation [15, 30]. D'après Buchoz [10] et Baffet de la Briffardière [30], leur nourriture ne devait se composer que de pain de froment ou d'orge.

Nous détaillerons maintenant l'utilisation des chiens courants pour les différentes chasses.

a) Chasse au chevreuil et au lièvre

La chasse ne se faisait normalement jamais pendant la rosée, sauf en cas de fortes chaleurs. Cela ôtait le « *sentiment* » aux chiens, ni lors de temps venteux car les chiens n'entendaient plus la voix du chasseur et par conséquent ne pouvaient plus lui obéir.

Généralement, les chiens courants étaient lancés sur la voie du gibier et ils avertissaient le chasseur en donnant de la voix. Le chasseur attendait le gibier sur son passage pour le tuer au fusil [11].

b) Chasse au sanglier

Pour traquer le sanglier, l'équipage pouvait se composer uniquement de douze ou quinze chiens courants accompagnés de deux limiers, mais si les sangliers étaient grands, quelques « *corneaux* » étaient utiles car ils étaient extrêmement vifs et pressaient davantage les sangliers [12, 28, 31]. Valmont de Bomare [49] suggérait même de n'utiliser que des mâtons pour cette chasse.

c) Chasse au loup

Les chiens courants servaient à lancer le loup, les lévriers et les dogues à le coiffer.

En septembre, les chasseurs faisaient chasser les chiens courants deux ou trois fois afin de les mettre en haleine et les exciter. Comme les loups en cette saison n'étaient pas affamés, ils étaient plus aisés à détourner et ne donnaient pas le « *change* ». Cette remarque concernait surtout les jeunes [37, 43].

Les jeunes chiens courants étaient retirés de leurs mères à dix mois mais ils ne chassaient qu'à quatorze ou quinze mois. Aux mois de juin, juillet et août, les jeunes chiens étaient dressés à chasser les louveteaux [35].

d) Chasse au renard

De même que la chasse au chevreuil et au lièvre, la chasse au renard se faisait, en toute saison, avec des chiens qui poursuivaient le renard dans les bois [12, 15].

e) Chasse au cerf

Gaffet de la Briffardière [30] conseillait au chasseur de ne commencer l'instruction des chiens pour cette chasse qu'à partir de seize ou dix-huit mois. D'après lui, le chien devait d'abord apprendre à chasser le lièvre en plaine. Il devenait ainsi « *obéissant à la voix et au son du cor* ». Il ne chassait ensuite que le cerf, une ou deux fois par semaine. D'après Liger [35], l'apprentissage ne se faisait pas durant les mois d'avril et de mai car le cerf rusait trop et s'éloignait beaucoup. Les mois de juillet et août étaient plus propices à l'apprentissage, le cerf était plus pesant. Il ne pouvait courir ni si vite ni si longtemps [42].

f) Chasse à la perdrix

Les chiens courants pouvaient être utilisés pour la chasse à la perdrix. Cette chasse se faisait au fusil [44].

B.2. LE BRIQUET

1) Morphologie

Les briquets étaient des chiens très étriqués. Leur taille était de 46 à 49 cm au garrot. Pour le Verrier de la Conterrie [34], les individus à robe noire et feu (marques fauves sur les joues et les membres) étaient préférés parce qu'ils étaient vigoureux et « *entrepreneurs* ».

Nous n'avons malheureusement pas trouvé d'illustration de ce type de chiens courants.

2) Utilisations

Les briquets étaient utiles pour la chasse au renard et à la loutre.

a) Chasse au renard

Cette chasse pouvait se faire avec un équipage de trente briquets accompagnés ou non de bassets et de chiens courants [4, 27, 34]. Les chasseurs commençaient par boucher les terriers des renards. Certains se plaçaient ensuite à portée de tir et d'autres quêtaient avec des briquets [5]. Les briquets poursuivaient ensuite le renard [48].

b) Chasse à la loutre

Les briquets pouvaient remplacer les bassets pour cette chasse [31].

B.3. LE LIMIER

1) Historique

La dénomination du limier par Liger [35] était *Canis indagator*.

D'Yauville [17] rappelait l'origine des limiers. Les premiers utilisés étaient les chiens de Saint Hubert :

« Les chiens de Saint-Hubert étaient autrefois recherchés ; mais ils sont dégénérés, sans doute, puisque de six ou huit que l'Abbé de Saint-Hubert donne chaque année au Roi, il est rare qu'on en garde dans les meutes de Sa Majesté ; on en a dressé quelques-uns pour limiers, et qui se sont trouvés bons, mais ceux de cette espèce sont plus rares que jamais ».

Les chiens courants avaient également été utilisés comme limiers :

« Je sais, par expérience, qu'on peut faire un bon limier d'un chien de race de chiens courants ; mais il n'en est pas moins prouvé que, pour un de ceux-ci qu'on parvient à bien dresser, on est obligé d'en abandonner plusieurs autres après beaucoup de peine et de travail. La raison m'en paraît d'autant plus simple, que le chien courant est fait pour chasser et pour crier, et que le limier est fait pour travailler à la main et pour ne pas donner un coup de gueule. Je conviens qu'en dressant un chien courant pour limier, on peut, en le corrigeant, lui faire perdre l'habitude de crier ; mais en supposant qu'on réussisse à le rendre secret, il lui faut encore beaucoup d'autres qualités, que pour l'ordinaire on ne trouve réunies que dans un chien de vraie race de limier » [17].

Pour lors, d'après D'Yauville [17], les meutes du Roi étaient composées de limiers de « vraie race », originaires de Normandie. Ces chiens n'étaient pas un croisement des deux races présentées précédemment, cependant leur origine était si ancienne qu'il ne la connaissait pas.

Ces chiens avaient généralement une robe grise mêlée de brun. Il ne s'agissait pas du gris « poil de lièvre » des chiens gris de Saint Louis. Les quelques chiens à robe noire étaient marqués de feu et avaient un poitrail blanc. Pour Gaffet de la Briffardière [30], les taches blanches seules dénotaient de la froideur et un manque de courage. Il était préférable que le chien eût des marques d'ardeur, c'est-à-dire des marques de couleur rouge ou fauve.

2) Morphologie

Le limier avait le poil ras [3, 7]. Il était un gros chien de chasse qui était appelé communément chien muet car il ne criait pas sur la voie [5, 11].

Diderot et d'Alembert [24] avaient décrit sommairement le limier : il était plus grand que le braque. Il avait la tête plus grosse et les oreilles plus épaisses. Sa queue était courte. Il était particulièrement vigoureux et hardi.

Les auteurs soulignaient quelques détails à propos du limier :

« Les limiers d'aujourd'hui sont des chiens de vingt à vingt-deux pouces (entre 54 et 59 cm) ; ils sont épais ; ils ont la tête grosse et carrée, les oreilles longues et larges, les cuisses et les reins bien faits ; ils sont vigoureux et ont le nez très bon ; ils ont enfin toutes les qualités qu'on peut demander à des chiens de cette espèce ; ils sont hardis et même méchants » [17].

« Nez un peu gros et les oreilles bien taillées, mais surtout médiocrement longues : car les trop longues oreilles marquent ordinairement de la faiblesse et peu d'activité » [30].

« Taille médiocre et de poil gris, noir ou brun, parce qu'ils craignent moins l'eau que les chiens blancs, qui d'ailleurs se font apercevoir plus facilement par les Animaux » [34].

3) Utilisations

En tant que chien muet, le limier servait à quêter le gibier et en particulier le cerf. Il le lançait hors de son « *fort* » et servait également à le détourner [1].

Il existait des limiers d'« *aiguail et du haut jour* ». D'après Gaffet de la Briffardièrre [30], les chasseurs débutaient le dressage des limiers à dix ou douze mois.

a) Chasse au cerf

Nous pouvons voir un exemple de scènes de chasse au cerf en figure 14. D'abord, le limier était tenu en laisse courte pour quêter le cerf puis il était lancé sur l'animal pour le contraindre [28, 35].

b) Chasse au chevreuil

La chasse au chevreuil se faisait de la même manière que celle au cerf [1].

c) Chasse au sanglier

Le limier servait également à détourner le sanglier dans les bois, dès le matin [28, 35]. D'après Goury de Champgrand [31], lorsque les chasseurs ne désiraient pas forcer le sanglier mais seulement le tirer, ils n'entretenaient pas une meute complète. La chasse se faisait avec douze ou quinze chiens courants et deux limiers [12] ou aux « *accourres* » avec des lévriers et un limier [2].

d) Chasse au loup

La chasse au loup pouvait se faire à l'aide de limier [21, 26]. Souvent le limier était d'abord éduqué à chasser au chevreuil puis il était dressé à quêter les louveteaux en juin, juillet, août et septembre [11]. Les chasseurs pouvaient attendre que le limier fît partir le loup dans leur direction et le fusillaient.

L'autre technique était celle utilisée pour la chasse au cerf. La quête se faisait en octobre, novembre et décembre dans les buissons, près des sources d'eau et dans les grandes forêts [11, 43]. Le matin, le chasseur accompagné de son limier vérifiait la présence du loup grâce aux charognes laissées comme appâts [15]. Puis quand il avait trouvé le loup, il « *jetait ses brisées* », il prenait les « *devants* » et lançait son limier. Les chiens courants et les lévriers prenaient ensuite le « *relais* » [47].

Figure 14 : Scènes de chasse avec le limier [28].



« *Planche I : composition de Rhidinger : **La quête du cerf**. La vignette représente une forêt, dans le fond de laquelle on voit un cerf, et sur le devant un piqueur tenant le trait du limier qui marche devant lui, déployé. Le valet de limier ne voit pas le cerf mais suit le limier qui le conduit sur les voies du cerf* ».



« *Planche II : composition de Rhidinger : **Le laisser courre ou la chasse à force**. Le limier est laissé en liberté sur les voies du cerf, il est suivi des chiens et des piqueurs* ».

Source : bibliothèque de l'ENVA

C. LES CHIENS D'ARRET ET CHIENS D'EAU

C.1. LES CHIENS D'ARRET

C.1.1 GENERALITES

Les chiens d'arrêt, couchants ou de plaine étaient utilisés pour la chasse en plaine. Ce groupe comprenait le braque et l'épagneul [13]. Diderot et d'Alembert [28] rajoutèrent le griffon ; Alletz Pons [1] et Delisle de Sales [20] le basset.

Ils étaient considérés comme de bons chiens de fusil. Ils chassaient de « *haut nez* », aussi bien le lièvre que les perdrix et les cailles [15]. Pour avertir le chasseur, le chien couchant s'arrêtait, s'immobilisait et se couchait devant le gibier, en particulier le lièvre. Pour la chasse à la plume, il faisait lever les perdrix et les cailles afin que le chasseur pût les tirer [5]. D'après Liger [35], les meilleurs étaient de taille moyenne et venaient d'Espagne. Les chiens de plaine qui ne craignaient pas l'eau étaient utilisés pour la chasse à la loutre [31].

L'éducation du chien couchant consistait à « *bien quêter, à obéir et à arrêter ferme* ». Il apprenait d'abord à reconnaître son gibier, ensuite à le chercher, puis à ne pas le poursuivre et enfin, il apprenait l'arrêt adéquat pour chaque gibier [32, 42].

Il apprenait également à rapporter vers l'âge de six ou sept mois. Le chasseur utilisait le plus souvent un collier de force, un collier en cuir muni de clous (figure 15) [13].

Diderot et d'Alembert [24] précisait que les qualités morales pour faire un bon chien couchant étaient la docilité, la sagacité et l'attachement à son maître.

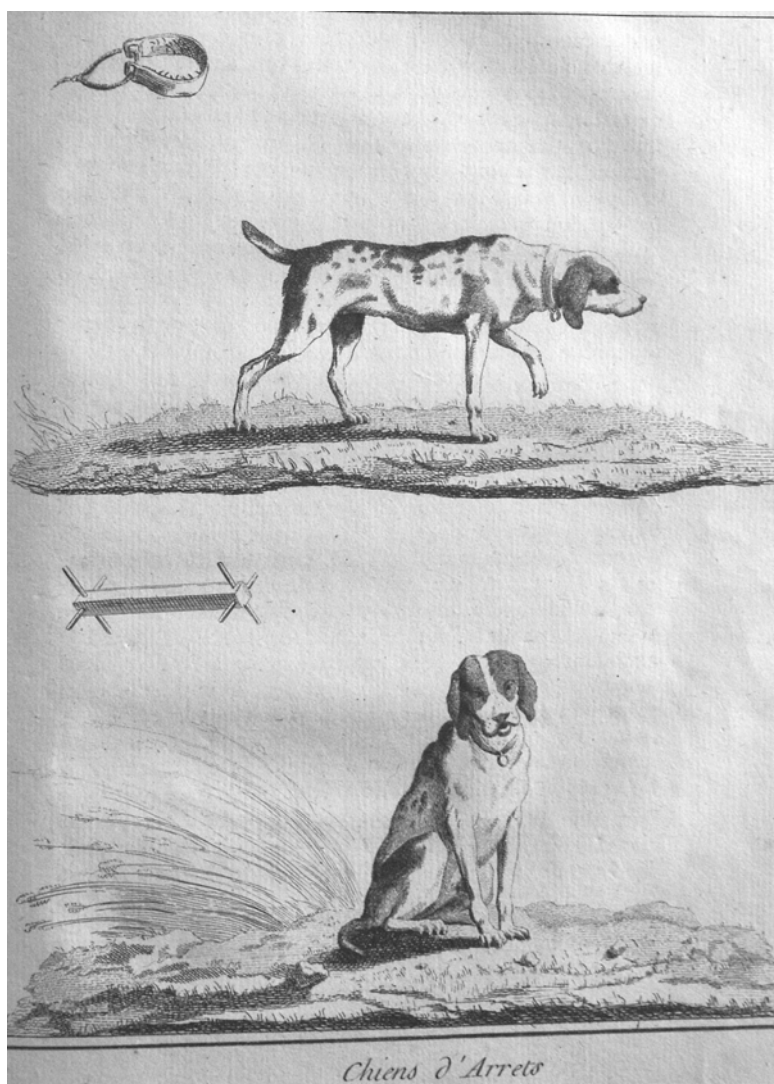
Quand aux qualités physiques, Diderot et d'Alembert [28] ainsi que Liger [37] proposèrent une liste de critères nécessaires :

« il faut qu'un chien d'arrêt soit bien fait et léger, qu'il soit plus haut du devant que des hanches, qu'il ait l'épaule serrée, le poitrail étroit, le col court et un peu gros, peu d'oreille, mais haute, le nez gros et ouvert, le pied de lièvre, c'est-à-dire, long, étroit et maigre, ou bien fort court, mais rond, petit et maigre ; la côte plate, le rein large ; enfin que le fouet, quand il quête, rase les jarrets en croisant. Les chiens qui ont le devant haut et le col court portent le nez haut et ne fouillent point, c'est-à-dire, qu'ils ne mettent point le nez à terre, et ils sont toujours fort vites. Ces chiens conviennent dans les lieux où le gibier est rare, parce qu'ils quêtent légèrement, battent beaucoup de pays, et trouvent par conséquent plus de gibier que les chiens pesants : ceux-ci ne conviennent que dans les terres conservées » [37].

Les différences avec un chien courant étaient que les membres du chien couchant étaient plus longs, la tête plus fine et le corps plus mince.

La figure 15 illustre nos propos. Le chien, en haut de la figure 15, tenait parfaitement l'arrêt. Le chien portait le collier de force. Il avait un cou fort et un corps puissant. Son museau était gros et long. Ses lèvres étaient pendantes.

Figure 15 : Les chiens d'arrêt [31].



Source : bibliothèque de l'ENVA

C.1.2 LE BRAQUE

1) Historique

La dénomination du braque par Liger [35] était *Braccus canis sagaci nare*.

D'après Buffon [14], le braque faisait partie des dix-sept variétés qui auraient évolué en fonction du climat. Le braque était classé dans le groupe des chiens de chasse.

« Le chien courant, le braque, le basset, le barbet, et même l'épagneul, peuvent encore être regardés comme ne faisant tous qu'un même chien ; leur forme et leur instinct sont à peu près les mêmes, et ils ne diffèrent entre eux que par la hauteur des jambes, et par l'ampleur des oreilles qui dans tous sont cependant longues, molles et pendantes : ces chiens sont naturels à ce climat ».

Les trois premiers avaient de plus en commun le poil court et clair.

« L'Angleterre, la France, l'Allemagne, etc. paraissent avoir produit le chien courant, le braque et le basset. (...) Le Chien courant, le Braque et le Basset ne sont qu'une seule et même race de chiens ; car l'on a remarqué que dans la même portée il se trouve assez souvent des chiens courants, des braques et des bassets, quoique la Lince n'ait été couverte que par l'un de ces trois chiens » [14].

Le braque de Bengale était inclus dans cette catégorie.

« Je ne crois pas qu'on doive en séparer le braque qu'on appelle chien de Bengale, qui ne diffère de notre braque que par la robe. Ce qui me fait penser que ce chien n'est pas originaire de Bengale ou de quelque autre endroit des Indes, et que ce n'est pas, comme quelques-uns le prétendent, le chien Indien dont les anciens ont parlé, et qu'ils disaient être engendré d'un tigre et d'une chienne, c'est que ce même chien était connu en Italie il y a plus de cent cinquante ans, et qu'on ne le regardait pas comme un chien venu des Indes, mais comme un braque ordinaire : Canis sagax, (vulgò brachus), dit Aldrovande dans Ulyssis Aldrovandi, de quadruped. Digitat. Vivip. Lib. III, p.552 » [14].

2) Morphologie

« Les braques sont de toute taille, bien coupés, vigoureux, légers, hardis, infatigables et ras de poil. Ils ont le nez excellent » [32]. Ils avaient « les oreilles longues et pendantes » [45].

Cette description succincte était également dans le *Dictionnaire vétérinaire* de Buchoz [10] et le *Dictionnaire domestique portatif* [42].

Diderot et d'Alembert [24] décrivaient un peu plus en détail le braque :

« Le braque ou chien couchant est ordinairement à fond blanc taché de brun ou de noir ; la tête est presque toujours marquée symétriquement ; il a l'œil de perdrix, les oreilles plates, larges, longues, et pendantes, et le museau un peu gros et un peu long ».

Pour Daubenton [18], le braque était très semblable au chien courant :

« Ces chiens (planche XXXIII) ne diffèrent des chiens courants (planche XXXII) pour la figure, qu'en ce qu'ils ont le museau un peu plus court et moins gros par le bout, la tête plus grosse, les oreilles plus courtes, moins larges, en partie droites et en partie pendantes, les jambes plus longues, le corps plus épais, la queue plus charnue et plus courte : les braques sont blancs pour la plupart ; il y en a qui sont tachés de noir et fauve » [18].

Le braque avait beaucoup d'odorat car pour Buffon [14] et l'auteur du *Cours d'Histoire Naturelle* [3], la finesse de l'odorat dépendait plus de la grosseur que de la longueur du museau. En contrepartie, pour Daubenton [18], son museau exprimait moins de finesse, de douceur et de docilité que celui du mâtin, du grand danois ou du lévrier.

Les braques pouvaient être de toute taille. L'annexe 1 donne les mensurations du braque de Bengale. Ce dernier différait principalement du braque commun par sa robe tigrée, c'est-à-dire mouchetée de petites taches fauves et noires sur un fond blanc, remarquable sur la figure 18 [18]. D'après les données de l'annexe 1, le braque de Bengale n'était pas tout à fait conforme au chien couchant qui devait avoir les membres antérieurs plus hauts que les postérieurs. La hauteur au garrot n'était que de 47 cm environ. Il mesurait 77 cm de long.

Le braque de la figure 16 était assez massif. Son crâne était assez bombé, accentué par ses oreilles portées bas et pendantes et son cou court. Son museau était gros et de longueur moyenne. Le braque de Bengale de la figure 18 avait un museau plus fin, un crâne moins bombé, une tête moins ronde et un cou plus long par rapport au braque de la figure 16. Le braque de Bengale de la figure 17 différait de celui de la figure 18 ; sa robe n'était pas tigrée, signe caractéristique du braque de Bengale, mais la forme était respectée. Elle dénotait des chiens corpulents.

3) Utilisations

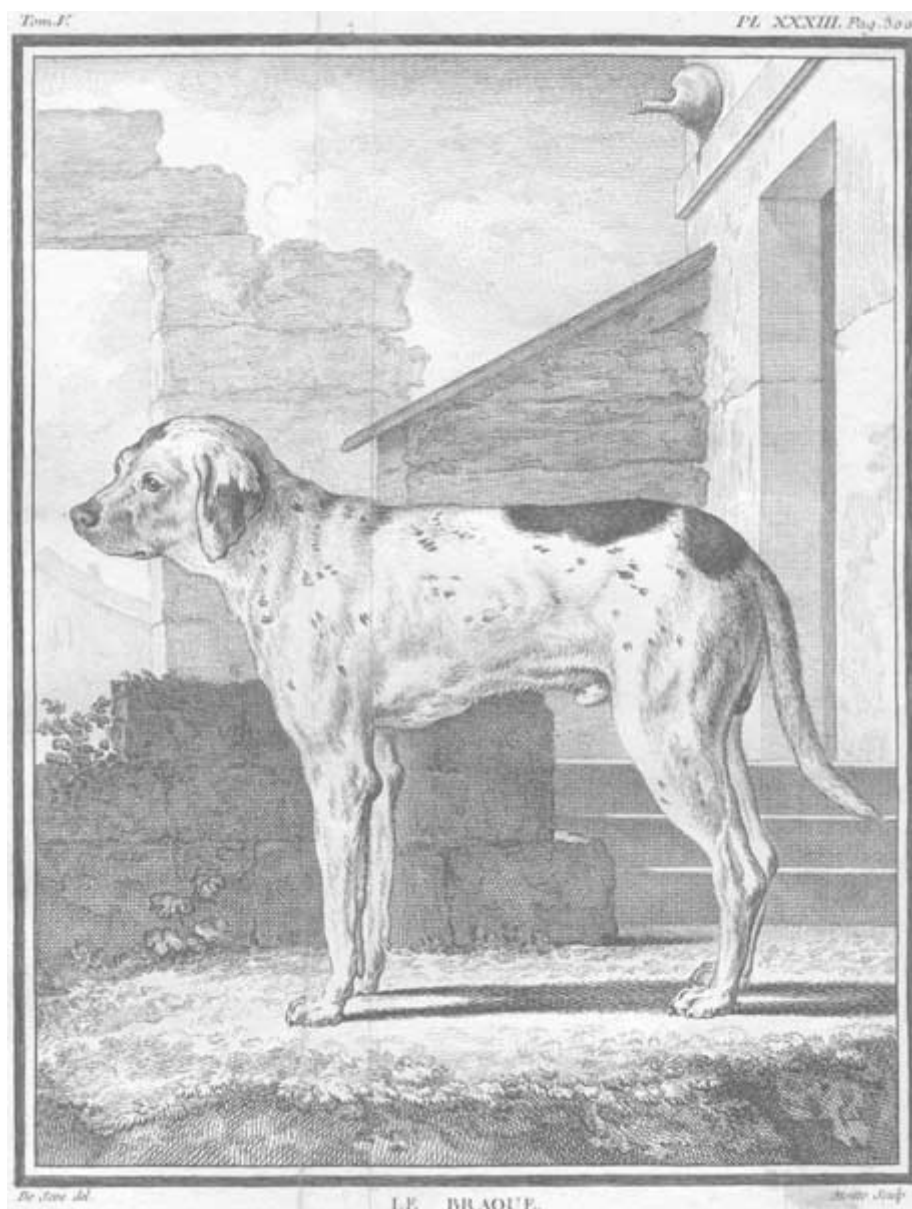
Le braque était un chien couchant à l'odorat excellent. Il quêtait devant le chasseur ; il suivait le gibier grâce à son flair. S'il le surprenait, il se tenait en arrêt et annonçait au chasseur l'endroit où se trouvait l'animal. Son attitude désignait l'espèce de gibier rencontré [5, 45].

Il chassait le lièvre sans donner de la voix. Il était utilisé également pour la chasse à la perdrix et à la caille [24].

Il était particulièrement apprécié lors de chasse en plaine et dans les broussailles, pour sa résistance à la chaleur et aux blessures [23].

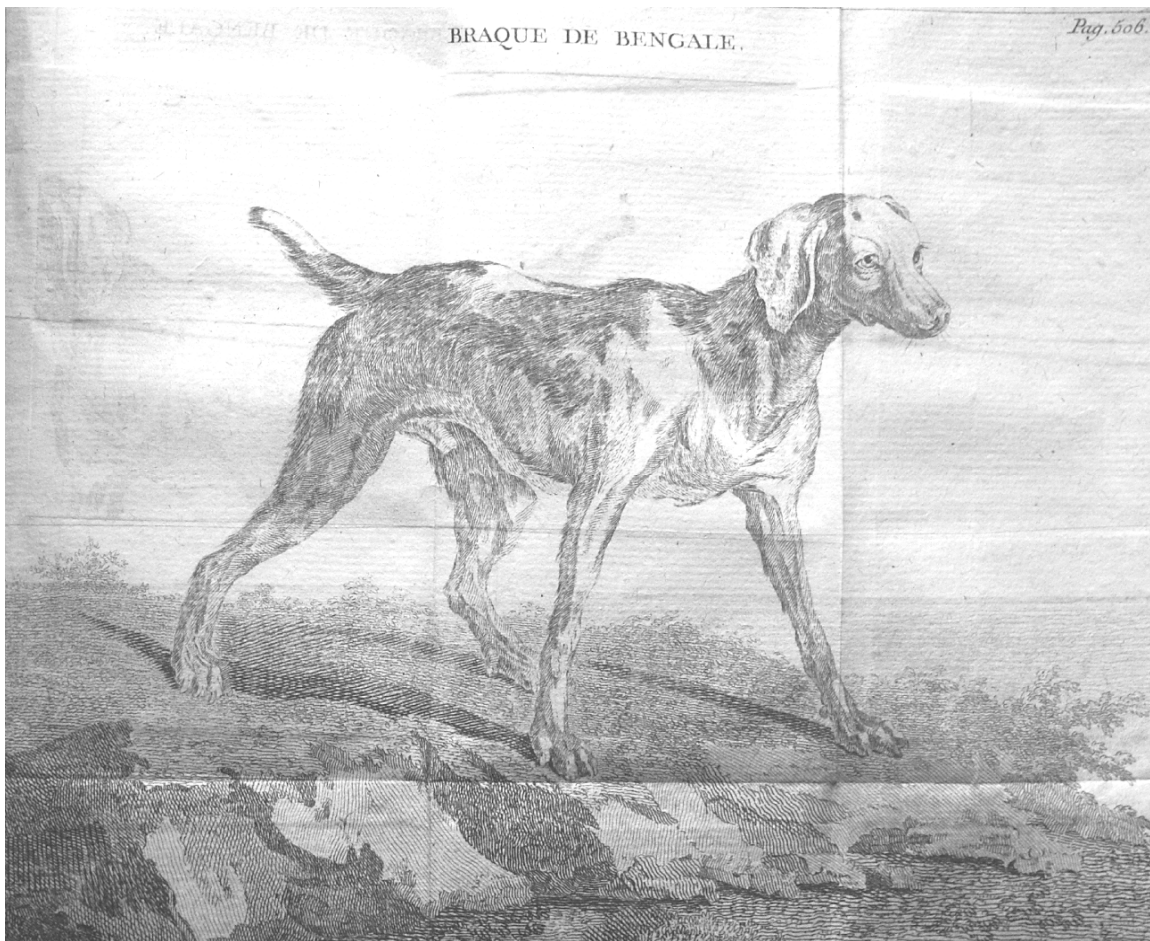
De manière anecdotique, il pouvait être utile pour chasser le renard à la place des chiens courants [28].

Figure 16 : Le braque, Planche XXXIII [18] dessinée par *De Sève*.



Source : www.vet-lyon.fr/bibl/fondsancien/icono.htm

Figure 17 : Le braque de Bengale [10], dessiné par Fessard.



Source : bibliothèque de l'ENVA

Figure 18 : Le braque de Bengale, Planche XXXIV [18] dessinée par De Sève.



Source : www.vet-lyon.fr/bibl/fondsancien/icono.htm

C.1.3. LE GRAND EPAGNEUL

1) Historique

La dénomination de l'épagneul était *Canis aviarius terrestris* d'après des naturalistes cités par Buffon [14] ou *Canis auritus et cirratus* d'après Liger [35]. D'après Buffon [14], l'épagneul faisait partie des dix-sept variétés qui auraient évolué en fonction du climat. Le grand épagneul était classé dans le groupe des chiens de chasse.

« Le chien courant, le braque, le basset, le barbet, et même l'épagneul, peuvent encore être regardés comme ne faisant tous qu'un même chien ; leur forme et leur instinct sont à peu près les mêmes, et ils ne diffèrent entre eux que par la hauteur des jambes, et par l'ampleur des oreilles qui dans tous sont cependant longues, molles et pendantes : ces chiens sont naturels à ce climat ».

Une autre différence due au climat était que l'épagneul avait le poil lisse et moins fourni que le barbet. L'épagneul serait originaire d'Espagne :

« L'Angleterre, la France, l'Allemagne, etc. paraissent avoir produit le chien courant, le braque et le basset : ces chiens même dégénèrent dès qu'ils sont portés dans des climats plus chauds, comme en Turquie, en Perse ; mais les épagneuls et les barbets sont originaires d'Espagne et de Barbarie, où la température du climat fait que le poil de tous les animaux est plus long, plus soyeux et plus fin que dans tous les autres pays ».

La plupart des autres auteurs voyaient dans le nom « épagneul » une déclinaison du mot « espagnol ».

« Et comme les meilleurs viennent d'Espagne, il paraît que leur nom est une corruption du nom du lieu de leur origine » [46].

2) Morphologie

La description de l'épagneul faite par Daubenton [18] était la plus détaillée :

« La tête des chiens de cette race est petite et arrondie, les oreilles sont larges et pendantes, les jambes sèches et courtes, le corps est mince et la queue relevée, ils ont le poil lisse et de longueur très inégale sur différentes parties du corps, car il est fort long aux oreilles, sous le cou, derrière les cuisses, sur la face postérieure des quatre jambes, sur la queue, et plus court sur les autres parties du corps : la plupart des épagneuls sont blancs, les plus beaux ont la tête d'une autre couleur, comme brune ou noire, et sont marqués de blanc sur le museau et sur le milieu du front ; les épagneuls noirs et blancs ont pour l'ordinaire des taches de couleur fauve au-dessus des yeux ».

Buchoz [10], Delisle de Sales [20], Diderot et d'Alembert [24] et Valmont de Bomare [46] insistaient surtout sur son poil long.

L'épagneul avait beaucoup de nez car proportionnellement à sa taille, le museau était moins long et plus gros que celui du mâtin. Or d'après Buffon [14] et l'auteur du *Cours d'Histoire Naturelle* [3], la finesse de l'odorat dépendait plus de la grosseur que de la longueur du museau. Mais selon Daubenton [18], le museau était plus court et moins gros que

celui du braque ; il exprimait donc plus de finesse mais également plus de férocité et de fureur.

Les épagneuls avaient « *beaucoup d'ardeur et de courage* » [32]. Mais ils avaient « *peu de force* » [43].

Une distinction était faite parmi les épagneuls, en fonction de la taille. En effet, il existait un épagneul de la grande espèce et un épagneul de la petite espèce [3]. En plus d'une différence de taille, des différences morphologiques étaient notables. Enfin, leur utilité n'était pas la même. Le grand épagneul était un chien de chasse et il faisait partie des chiens couchants, tandis que le petit épagneul était un chien de chambre, d'amusement [16]. Sa description sera détaillée dans la partie consacrée aux chiens de compagnie.

Sur la figure 6, le grand épagneul, légendé en *p*, est reconnaissable à ses longs poils sur les oreilles et la queue.

3) Utilisations

Le grand épagneul arrêta le lièvre, le lapin, la perdrix et la caille [20, 43]. Grâce à son poil long, il convenait bien à des pays couverts [10]. Il chassait au « *nez* » ; il avait un odorat excellent mais il chassait le « *nez bas* » alors que normalement un chien couchant chassait le « *nez haut* » [25]. Le plus souvent l'épagneul donnait de la voix quand il trouvait la piste du gibier [45], mais quelquefois, il suivait la piste sans crier [15].

C.1.4. LE GRIFFON

La description du griffon était minime car la race, originaire d'Italie et de Piémont, était très rare en France [28]. Le griffon avait le poil hérissé, droit et assez haut. Il était très docile [24].

Nous n'avons malheureusement pas d'illustration de cette race de chiens.

Chien couchant, il arrêta le gibier à plume et à poil. Il allait dans l'eau et chassait au « nez », le « nez haut » [15, 35, 37].

C.2. LE GRAND BARBET

1) Historique

Le grand barbet était dénommé *aquaticus* [6], *Canis aviarius aquaticus* d'après des naturalistes cités par Buffon [14] (or *aviarius* signifiant : « celui qui chasse aux oiseaux » [6]). Il était également appelé « chien canard » [13] et « caniche » [10].

D'après Buffon [14], le grand barbet faisait partie des dix-sept variétés qui auraient évolué en fonction du climat.

« Le chien courant, le braque, le basset, le barbet, et même l'épagneul, peuvent encore être regardés comme ne faisant tous qu'un même chien ; leur forme et leur instinct sont à peu près les mêmes, et ils ne diffèrent entre eux que par la hauteur des jambes, et par l'ampleur des oreilles qui dans tous sont cependant longues, molles et pendantes : ces chiens sont naturels à ce climat ».

Une autre différence due au climat était que le barbet avait le poil touffu, long et frisé, et allait plus volontiers à l'eau que l'Épagneul. Le barbet serait originaire de « Barbarie » (ancienne région de l'Afrique du Nord, située à l'Ouest de l'Égypte).

« L'Angleterre, la France, l'Allemagne, etc. paraissent avoir produit le chien courant, le braque et le basset : ces chiens même dégénèrent dès qu'ils sont portés dans des climats plus chauds, comme en Turquie, en Perse ; mais les épagneuls et les barbets sont originaires d'Espagne et de Barbarie, où la température du climat fait que le poil de tous les animaux est plus long, plus soyeux et plus fin que dans tous les autres pays » [14].

Pour les autres auteurs, le barbet était également originaire de Barbarie.

2) Morphologie

Le barbet se distinguait de tous les autres chiens par la nature de son poil : gros et frisé. Il existait un grand et un petit barbet. Nous ne parlerons maintenant que du grand barbet, le petit barbet sera traité dans la partie consacrée aux chiens de compagnie.

« Ces chiens (planche XXXVII) ont la tête grosse et ronde, les oreilles larges et pendantes, les jambes courtes, et le corps épais et raccourci ; la position de la queue est presque horizontale : le poil est long et frisé sur tout le corps, de sorte qu'on a peine à se représenter la vraie forme de cet animal, dont toutes les parties sont cachées sous un poil touffu : la couleur la plus ordinaire des barbets est le blanc ou le blanc jaunâtre ; cependant il y en a de roux, de noirs, etc. » [18].

Diderot et d'Alembert [24] décrivaient à peu près les mêmes caractéristiques :

« Le barbet de la grande espèce a le poil long, cotonneux et frisé ; les oreilles charnues, et couvertes d'un poil moins frisé et plus long que celui du reste du corps. Il a la tête ronde, les yeux beaux, le museau court, et le corps trapu. Les barbets sont ordinairement très aisés à dresser : ils vont à l'eau : on leur coupe le bout de la queue, et on les tond symétriquement pour les rendre plus beaux et plus propres : ce sont de tous les chiens ceux qui demandent le plus de soin. (...) sont fort vigoureux, intelligents, hardis ».

Buchoz [10] rajoutait à la description précédente quelques qualités :

«Il s'attache extrêmement à ses maîtres ; on peut le tondre deux ou trois fois l'an ; son poil sert aux chapeliers ; il est facile de dresser ce chien à la chasse des renards et des canards ».

Le barbet avait plus de nez que le lévrier car en proportion de sa taille, le barbet avait le museau moins long mais plus gros que le lévrier. Or d'après Buffon [14] et l'auteur du *Cours d'Histoire Naturelle* [3], la finesse de l'odorat dépendait plus de la grosseur que de la longueur du museau. Mais selon Daubenton [18], le museau plus court et moins gros des barbets exprimait plus de finesse que le museau long et gros des braques mais le long poil des premiers masquait leurs traits.

Le chien représenté à la figure 19 était trapu, aux antérieurs puissants et au poil frisé et long. Ses oreilles étaient longues et pendantes ; son visage était entièrement couvert de poils. Le barbet des figures 20 et 21 était également trapu et son poil était caractéristique, c'est-à-dire frisé. La queue était relevée et enroulée sur le dos sur la figure 20 alors qu'elle était courte sur la figure 21.

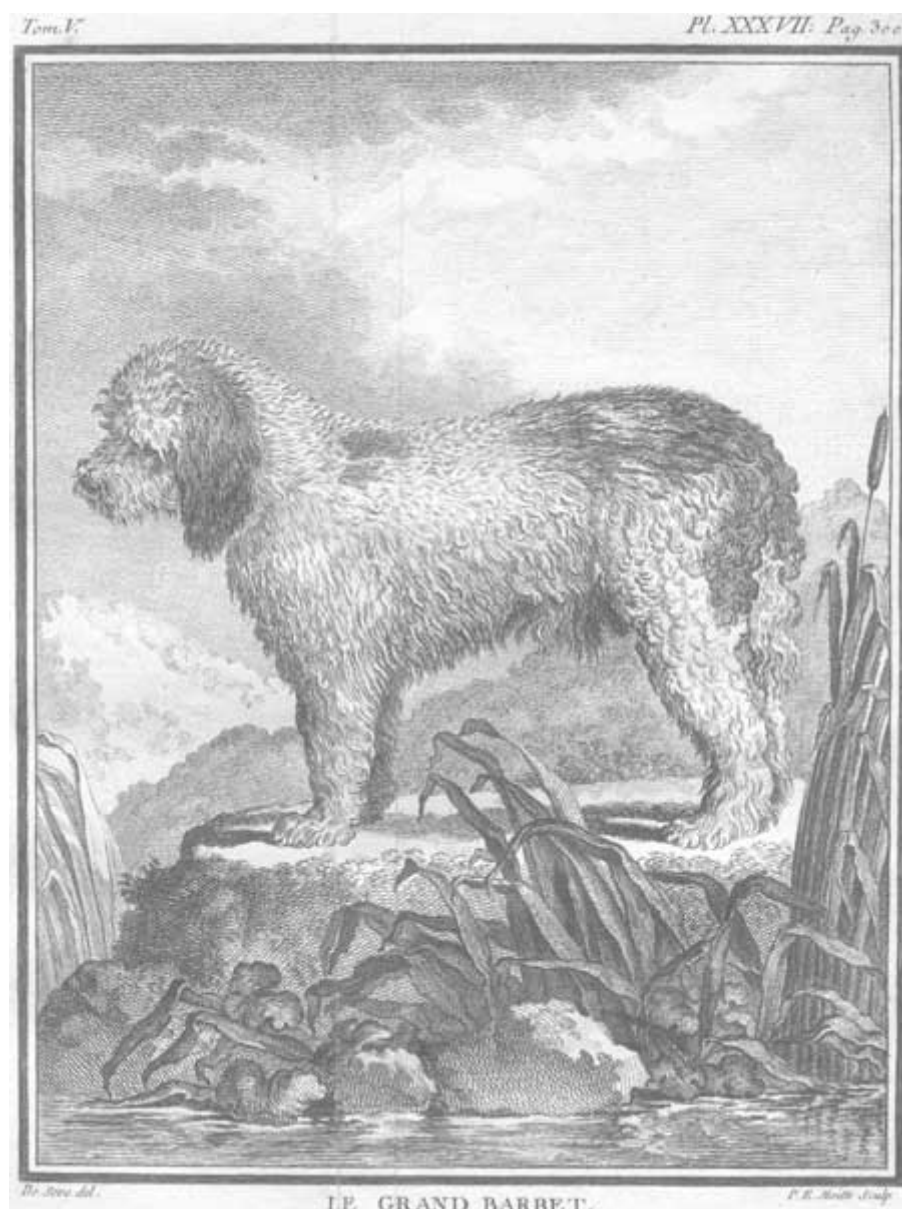
D'après l'annexe 1, le grand barbet mesurait 81 cm de long, comme le basset à jambes torses, mais il était plus haut : 48 cm au garrot et 51 cm pour l'arrière. D'après l'annexe 2, les antérieurs du barbet étaient puissants.

3) Utilisations

Chien d'eau, le grand barbet servait à la chasse aux oiseaux aquatiques, par exemple au canard, dans les marais et sur les étangs [13]. Grâce à son poil long et frisé, il ne craignait pas d'aller à l'eau, c'est pourquoi il était utilisé pour rapporter le gibier tiré qui tombait dans l'eau [16].

Le barbet pouvait également être dressé à la chasse au renard [23, 37, 42].

Figure 19 : Le grand Barbet, Planche XXXVII [18] dessinée par De Sève.



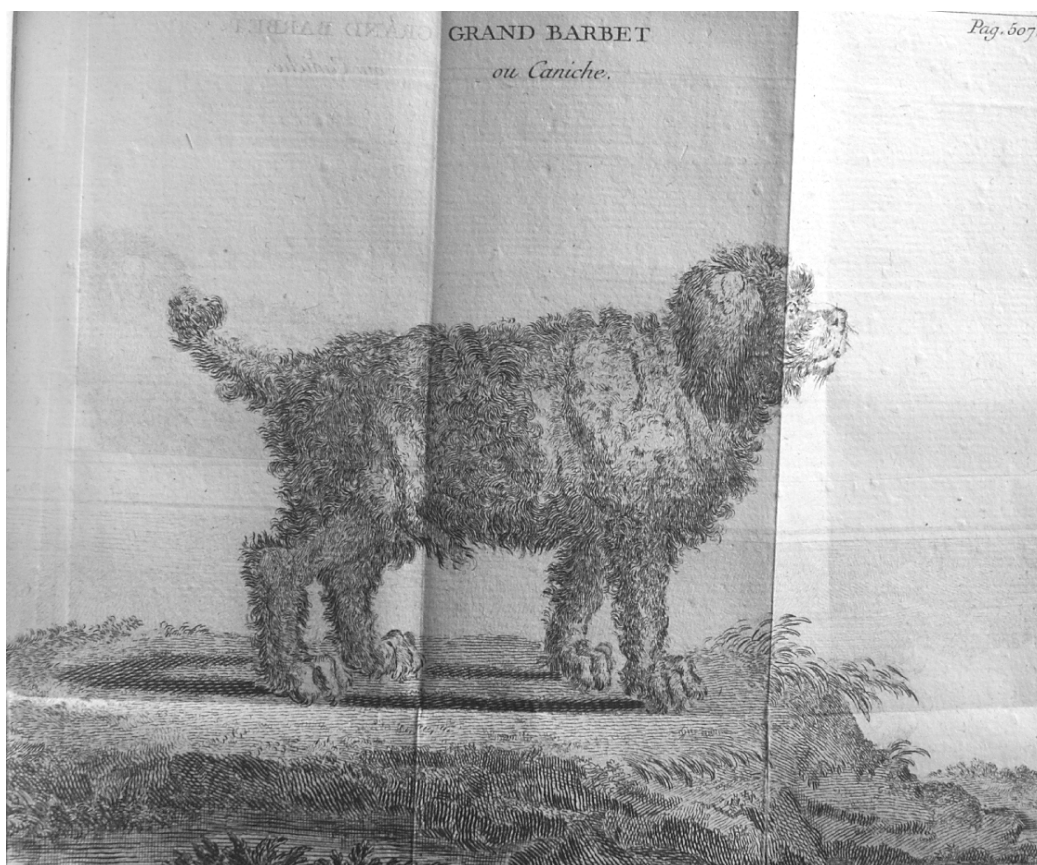
Source : www.vet-lyon.fr/bibl/fondsancien/icono.htm

Figure 20 : Le barbet [15].



Source : bibliothèque de l'ENVA

Figure 21 : Le grand barbet ou caniche [10], dessiné par Fessard.



Source : bibliothèque de l'ENVA

D. LES LEVRIERS

1) Historique

Buffon [14] pensait que le lévrier était, comme le grand Danois, une variation du mâtin.

« Le grand danois, le mâtin et le lévrier, quoique différents au premier coup d'œil, ne sont cependant que le même chien : (...) le lévrier un mâtin plus délié, plus effilé (...). En supposant donc le mâtin originaire ou plutôt naturel de France, il aura produit (...) le lévrier dans un climat plus chaud : et c'est ce qui se trouve aussi vérifié par le fait, car (...) les lévriers nous viennent de Constantinople et du Levant. (...) Le Mâtin, le Lévrier, le grand Danois et le Chien d'Irlande ont, outre la ressemblance de la forme et du long museau, le même naturel ; ils aiment à courir, à suivre les chevaux, les équipages ; ils ont peu de nez, et chassent plutôt à vue qu'à l'odorat ».

Le lévrier faisait partie des dix-sept variétés, répertoriées par Buffon, qui auraient évolué en fonction du climat.

Buffon distinguait une origine différente selon la taille des lévriers :

« Les grands Lévriers viennent du Levant, ceux de taille médiocre, d'Italie ; et ces Lévriers d'Italie, transportés en Angleterre, sont devenus Levrons, c'est-à-dire, Lévriers encore plus petits ».

2) MORPHOLOGIE

a) Description générale

Le lévrier était dénommé *Vertagus*, ce qui signifiait « *chien de chasse pour les bêtes* » [6, 35]. Cette race de chiens serait ainsi nommée pour son usage à la chasse au lièvre.

Daubenton [18] donna une description détaillée du lévrier. Le lévrier était globalement un mâtin plus léger et plus fin :

« Ces chiens (planche XXVII) ne paraissent différer des mâtins (planche XXV) qu'en ce que toutes les parties du corps sont beaucoup plus minces et plus effilées, les os sont menus, et les muscles si maigres que ces animaux semblent être rétrécis relativement à leur longueur et à la taille des mâtins ; aussi le museau est plus pointu, les lèvres sont plus courtes, le chanfrein est arqué d'une manière plus apparente, et la tête plus petite et plus longue ; les oreilles sont plus étroites et plus minces, le cou est plus allongé, et le corps plus effilé, surtout à l'endroit des flancs ; les jambes sont plus sèches et la queue est moins charnue ; ces chiens ont le dos très arqué. Si les grands danois font paraître toute la force et la vigueur qui viennent de l'épaisseur des muscles, les lévriers ont toute la souplesse et l'agilité que donne la finesse de la taille ; leur poil est fort court : ils sont de couleur fauve-clair pour la plupart, ceux qui ont d'autres couleurs, comme le blanc, le noir, le gris, etc. les tiennent peut-être du mélange des mâtins ou des danois, comme le poil long de certains lévriers vient du mélange des épagneuls. On distingue des lévriers de trois grandeurs différentes, les grands, les moyens et les petits, que l'on appelle levrons ; ils ne diffèrent que par la taille ».

« Le lévrier, pour percer l'air avec facilité, a reçu une tête aigue et une taille fine : ses jambes si hautes et si menues embrassent beaucoup de terrain » [5].

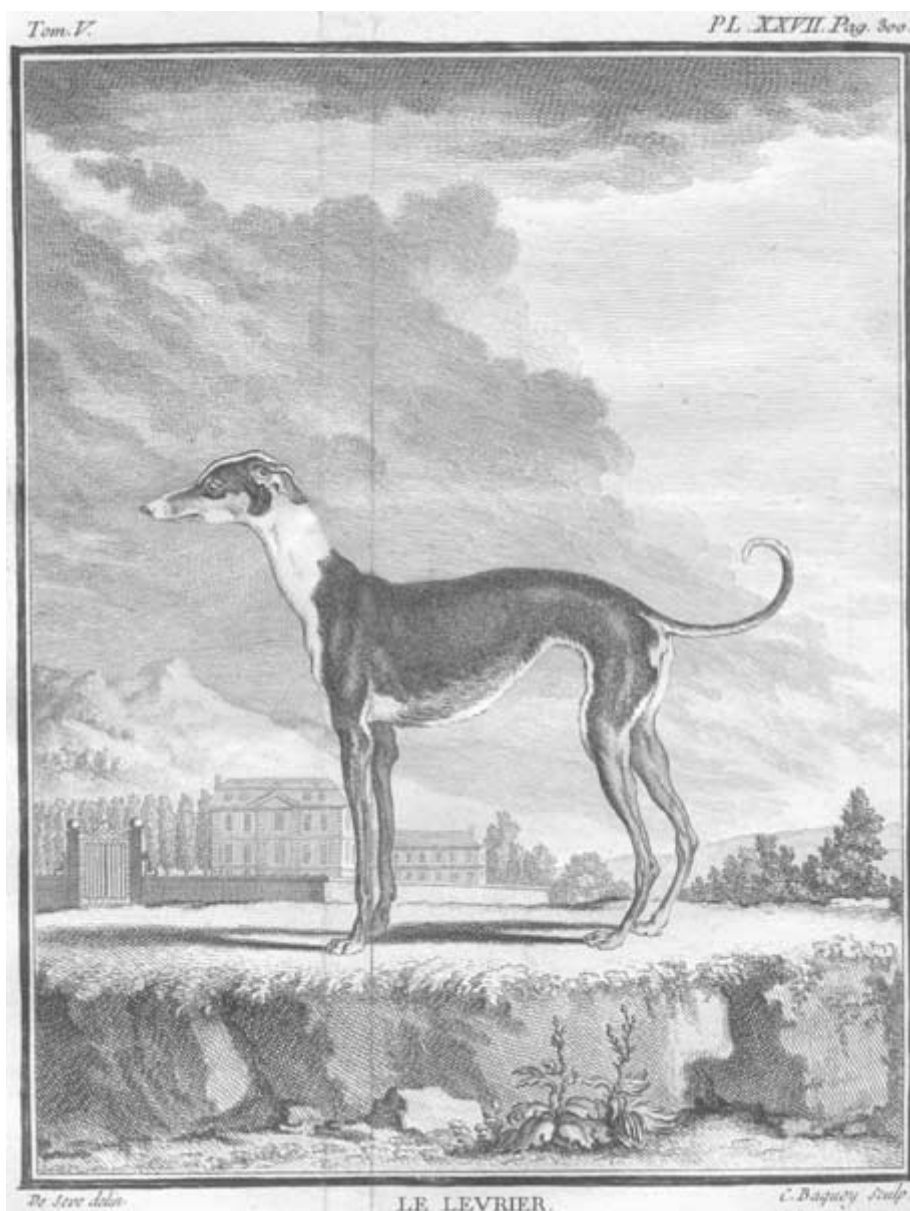
La description du lévrier présentée dans les autres ouvrages était réduite à ses membres longs et hauts, et à sa tête déliée et longue.

Le lévrier avait moins de « nez » que le chien courant ou le braque. Il chassait donc à « vue » [16]. Mais selon Daubenton [18], les lèvres minces et courtes du lévrier contribuaient à rendre sa physionomie plus douce. Le museau effilé et le chanfrein arqué du lévrier dénotaient sa timidité.

Des mutilations étaient pratiquées aux lévriers comme pour les chiens courants.

Les différentes représentations figures 6 (le lévrier légendé en o) et 22 nous montrent des chiens à poitrine profonde et le ventre creusé. Ils étaient très musclés, avaient le museau très effilé, les oreilles petites et pliées sur elles-mêmes et portées en arrière sur la nuque et sur la partie supérieure du cou. Le cou et les pattes étaient longs ; la queue était longue et effilée sur toute la longueur.

Figure 22 : Le lévrier, Planche XXVII [18] dessinée par De Sève.



Source : www.vet-lyon.fr/bibl/fondsancien/icono.htm

b) Distinctions

Les lévriers étaient distingués en fonction de leur taille. Il existait trois variétés (appelés également espèces) de petite, moyenne et de grande taille.

« Le grand lévrier à poil ras est presque aussi grand que le danois de carrosse ; il a les os menus, le dos voûté, le ventre creusé, les pattes sèches, le museau très allongé, les oreilles longues et étroites, couchées sur le cou lorsqu'il court, et relevées au moindre bruit. On le dresse pour la chasse : il a très bon œil, mais il n'a point de sentiment. Le grand lévrier à poil long est un métis provenu d'un grand lévrier à poil ras et d'une épagneule de la grande espèce. Il a à peu près les mêmes qualités que le lévrier à poil ras, mais il a un peu plus de sentiment. Le lévrier de la moyenne espèce a la même figure et les mêmes qualités que le grand. Le lévrier de la petite espèce ne sert que d'amusement. Il est extrêmement rare, et le plus cher de tous les chiens. On ne le recherche que pour sa figure ; car il n'a pas seulement l'instinct de s'attacher à son maître » [24].

Le lévrier de taille moyenne mesurait 60 cm de long et sa hauteur était environ de 36 cm au garrot. Les membres antérieurs étaient plus courts que les postérieurs (annexe 1).

Une autre distinction était faite en fonction de leurs qualités particulières, outre l'instinct de la chasse qui était commun à tous :

1. *« Le **lévrier d'attache**, c'est le plus robuste et le plus courageux des lévriers ; en Scythie (région de la Russie méridionale) on l'emploie à garder le bétail qui n'est jamais enfermé. On en trouve en Ecosse, en Irlande, en Tartarie et chez presque tous les peuples du Nord : il poursuit le loup, le sanglier, quelquefois même le buffle et le taureau sauvage. Un lévrier d'attache vaut quelquefois le courage de dix chasseurs » [21]. « Les meilleurs viennent de France, d'Angleterre et de Turquie » [15].*
2. *« Le **lévrier de plaine**, il n'a ni la taille ni le courage du lévrier d'attache » [21] « c'est le plus agile de tous les animaux ; les meilleurs sont en Champagne, en Picardie et en Thrace (région du sud-est de l'Europe) à cause des grandes plaines de ces trois provinces, ce qui oblige à les choisir de grande race, de grande haleine, et d'une extrême vitesse. Les Portugais choisissent parmi ceux-ci les mieux râblés, gigotés et courts, pour bien courir le lièvre sur les coteaux et les montagnes » [47].*
3. *« Les **lévriers franc et métis**, ils se trouvent en Espagne et au Portugal : on les croit mêlés de chiens courants, ou de chiens qui rident naturellement. Ces sortes de chiens, qui ne deviennent jamais gras ni gros, conviennent en ce pays-là, qui est inculte et rempli de broussailles ; ce qui fait qu'ils ne vont qu'en bondissant après le gibier (...) on les appelle ordinairement charnaigres. Les métis de cette race ont la queue velue et les oreilles pendantes » [47]. « Le lévrier et le mâtin ont produit le lévrier métis, que l'on appelle aussi lévrier à poil de loup ; ce métis a le museau moins effilé que le franc lévrier, qui est très rare en France » [14].*
4. *« Le **petit lévrier d'Angleterre**, on choisit les plus hauts pour courir le lapin dans une garenne ou dans quelque lieu clos (...) les lévriers qui ont le palais imprimé de grandes ondes noires sont les plus vigoureux ; on choisit ceux qui sont tisonnés, à gueule noire, et qui ont le corps marqueté de très grandes taches, le pied sec, une encolure longue, la tête petite et longue, le poil longuet, et plus de chair à la partie postérieure qu'à l'antérieure » [47].*

3) Utilisations

Les lévriers tenaient un rôle important pour chaque chasse. Ils avaient peu d'odorat ; ils chassaient donc à vue et de vitesse.

a) Chasse au loup

Le lévrier utilisé pour cette chasse devait répondre à des critères bien précis :

« Il faut les choisir courageux et déjà exercés car ces chiens répugnent assez d'eux-mêmes à poursuivre cet animal redoutable » [11].

« Il doit être grand, long et bien déchargé. Il en faut en excepter ceux qu'on met en lesse et qui doivent être plus renforcés parce qu'on les destine à arrêter le loup. Il doit encore avoir la tête un peu plus longue que large, l'œil gros et plein de feu, le cou large, les reins hauts et larges, les hanches bien gigotées, les jambes sèches et nerveuses, le pied petit, et les ongles gros et sans ergots. Le lévrier qui a le poil noir, ou rouge, ou gros, ou gris tisonné, est préférable à tout autre » [15].

« Les gros lévriers qui tiennent de la nature du dogue ne sont pas propres à la chasse du loup ; ils se fatiguent aisément, sont difficiles à gouverner, et ils sont en outre moins rapides et moins braves que l'ennemi qu'ils ont à combattre » [11].

La chasse au loup se faisait généralement avec des chiens courants et des lévriers. La quête du loup se faisait les trois derniers mois de l'année, dans les buissons et les grandes forêts, ainsi que sur les bords des rivières et des étangs [35]. L'équipage de chasse pour le loup devait comporter au total six ou huit laisses de grands lévriers. Ils étaient partagés en trois groupes différents, les uns s'appelaient « *lévriers d'Estric* » ; les seconds « *lévriers compagnons* », appelés également « *lévriers de flanc* » ; et enfin les « *lévriers de tête* ». Il devait y avoir ordinairement deux laisses de chaque groupe, et chacune composée de deux ou trois lévriers [28]. Après le détournement du loup par le limier, une première laisse de lévriers était lancée sur le loup, les autres en avant servaient de relais [11].

Les lévriers chassaient également avec des mâtins ou des dogues. Les lévriers permettaient d'atteindre rapidement le loup alors que les mâtins et les dogues, plus pesants et plus lents, servaient à le coiffer [26].

b) Chasse au sanglier

Les caractéristiques des lévriers propres à cette chasse étaient les mêmes que celles exposées pour la chasse au loup. Les « *lévriers d'attache* », décrits précédemment, étaient préférés [31]. Les lévriers étaient aidés par des chiens courants, des dogues ou des mâtins. Le sanglier pouvait être pris également dans les toiles dans une « *enceinte* » [28].

c) Chasse au renard

En toutes saisons, en complément des chiens courants, les grands lévriers répartis en deux laisses, se jetaient sur le renard, le mordaient à l'oreille et ne le lâchaient pas. Les chasseurs les employaient lorsqu'ils avaient détourné les renards dans un buisson de petite taille [12].

d) Chasse au lièvre

Les petits et moyens lévriers levaient les lièvres et les attrapaient à la course [21, 47].

III. CHIENS D'AGREMENT OU DE COMPAGNIE

La description des chiens de compagnie était dans l'ensemble assez minime.

A. LE PETIT DANOIS

1) Historique

Selon Buffon [14], le petit Danois était mal nommé ; il n'avait aucun rapport avec le grand Danois. Ils avaient seulement en commun un poil court. Il serait le descendant du Dogue :

« Le dogue transporté d'Angleterre en Danemark est devenu petit Danois ».

Buffon [14] le classait parmi les dix-sept variétés qui auraient évolué en fonction du climat.

2) Morphologie

Comme Buffon, Daubenton [18] distinguait le petit du grand Danois :

« A juger de ces chiens par leur nom (planche XLI, figure 1), on croirait qu'ils ne diffèrent des grands danois que par la taille, cependant ils ont d'autres caractères très différents ; le museau est à proportion moins gros et plus pointu, les yeux sont plus grands, les jambes plus sèches, la queue est plus relevée, etc. (...) les petits danois ressemblent aux grands danois par la longueur du poil, mais pour l'ordinaire ils en diffèrent par les couleurs ; ils ont le plus souvent des taches noires et blanches, et lorsqu'ils sont mouchetés de noir sur un fond blanc, on les appelle arlequins pour désigner cette bigarrure ».

Il avait le poil ras et par conséquent les oreilles coupées.

« On coupe les oreilles à tous les chiens à poil ras » [5].

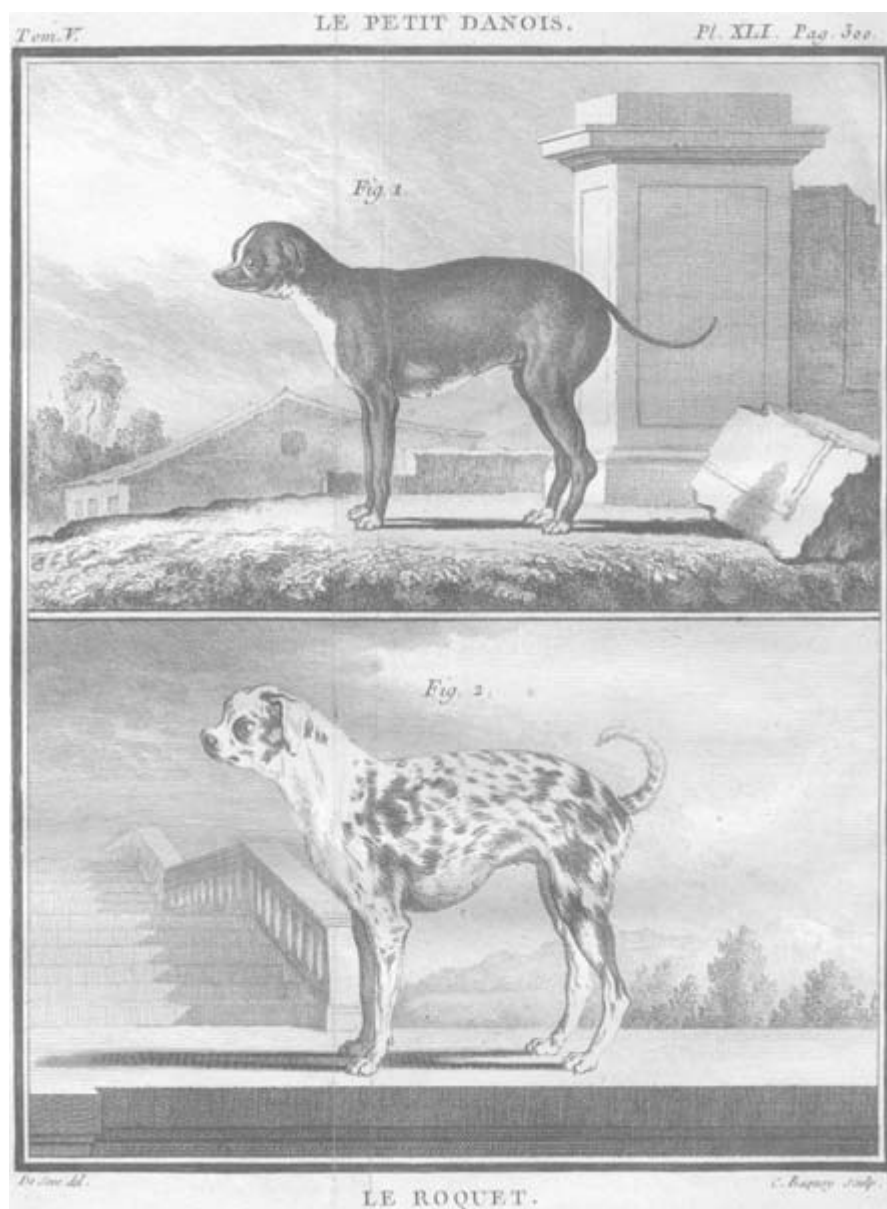
Diderot et d'Alembert [24] décrivaient plus en détail ce chien brachycéphale :

« Le Danois de la petite espèce a le nez un peu pointu et effilé ; la tête ronde, les yeux gros, les pattes fines et sèches, le corps court et bien pris ; il porte bien sa queue. Les petits danois sont fort amusants, faciles à instruire et à dresser. L'arlequin est une variété du petit danois ; mais au lieu que les danois sont presque d'une seule couleur, les arlequins sont mouchetés, les uns blancs et noirs, les autres blancs et cannelés, les autres d'autre couleur ».

Le petit Danois du haut de la figure 23 n'était pas arlequin. Son corps était de couleur foncée avec une raie blanche au milieu du front et du museau, sur la tête, le poitrail et le ventre. Son museau fin et court contrastait par rapport à sa tête ronde et grosse, et son corps musclé. Sa queue était fine et relevée.

Le petit Danois mesurait environ 37 cm de longueur et 23 cm au garrot. Les membres antérieurs étaient plus hauts que les membres postérieurs (annexe 1).

Figure 23 : Le petit Danois (Fig.1) et le Roquet (Fig.2), Planche XLI [18] dessinée par De Sève.



Source : www.vet-lyon.fr/bibl/fondsancien/icono.htm

B. LE CHIEN-TURC

1) Historique

Le chien-turc était appelé chien de Barbarie par Daubenton [18], mais pour Buffon [14] et Valmont de Bomare [45], le chien-turc était en réalité un chien provenant de « Guinée ».

« Le chien sans poil appelé chien-turc, est encore mal nommé ; ce n'est point dans le climat tempéré de la Turquie que les chiens perdent leur poil, c'est en Guinée et dans les climats les plus chauds des Indes que ce changement arrive, et le chien-turc n'est autre chose qu'un petit danois qui, transporté dans les pays excessivement chauds, aura perdu son poil, et dont la race aura ensuite été transportée en Turquie où l'on aura eu soin de les multiplier » [14].

« Le petit danois, transporté dans des climats excessivement chauds, tels que la Guinée, au bout de trois ou quatre ans, y a dégénéré au point de perdre la voix, de ne point aboyer, de ne faire qu'hurler tristement, de perdre tout-à-fait le poil, et d'être aussi désagréable à la vue qu'au toucher » [45].

Daubenton [18] donna une explication à cette perte de poil :

« La peau a été altérée et le germe des poils détruit par la chaleur ».

Buffon [14] classait le vrai chien-turc parmi les dix-sept variétés qui auraient évolué en fonction du climat. Mais il existait également un chien-turc métis.

2) Morphologie

La description de ce chien par les différents auteurs du XVIII^e était limitée à sa particularité : son absence de poil.

Daubenton [18] ne présentait également que cette particularité comme description :

« Leur peau est de couleur de chair plus ou moins mêlée de brun (...) ces chiens souffrent-ils beaucoup du froid des climats tempérés. Nous voyons en France, que la chaleur de nos étés suffit à peine pour faire cesser le tremblement auquel ils sont sujets pendant la plus grande partie de l'année, et pour rendre la couleur aux taches qui se trouvent sur leur peau. Ces taches sont d'un jaune-brun, bien marquées en été, et s'effacent presque entièrement pendant l'hiver ».

Sa peau était huileuse [24].

Le chien-turc, en haut de la figure 24, était très svelte, bien musclé et levretté. Son museau était effilé et long par rapport à sa petite tête. Ses yeux et ses oreilles étaient petits. Il avait un long cou. Sa queue était longue et fine.

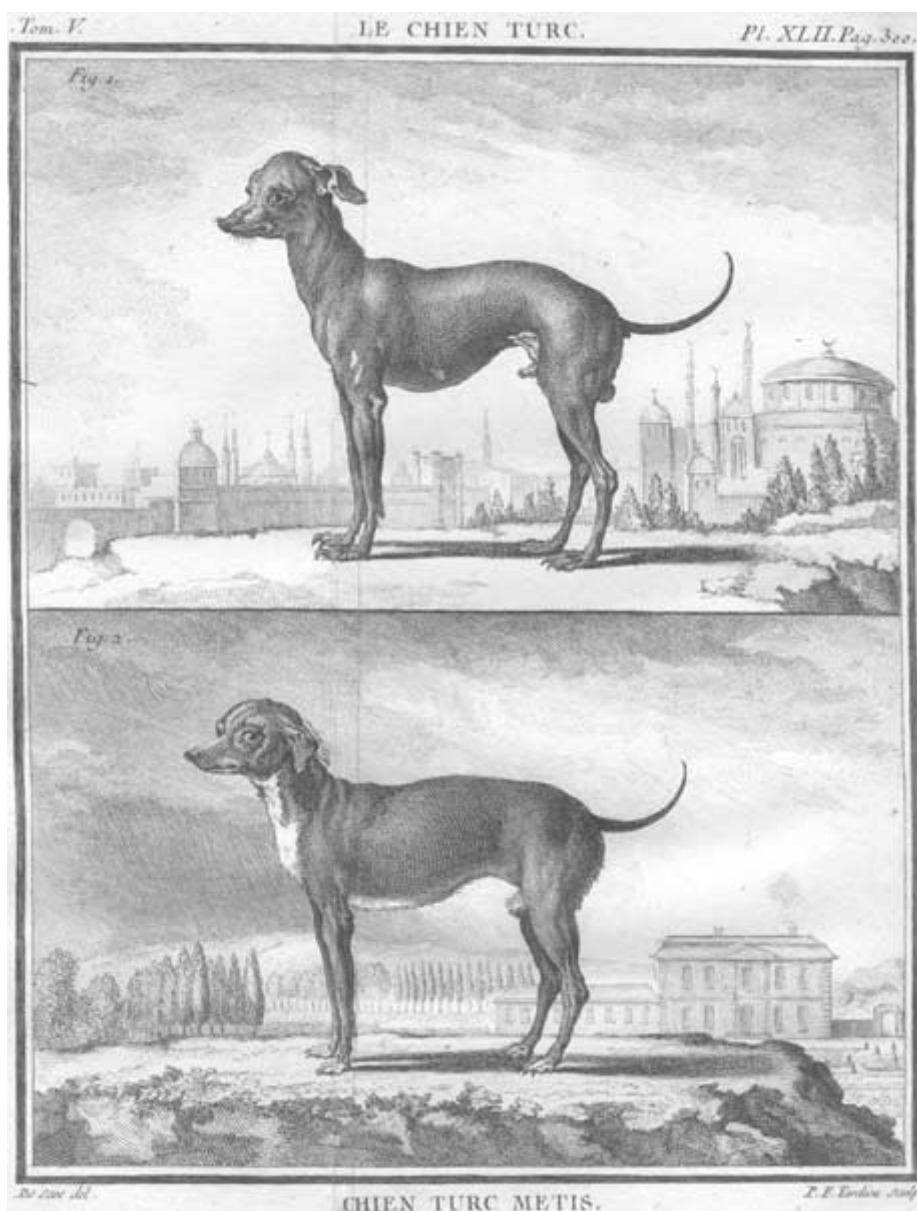
Le chien-turc, en bas de la figure 24, était un métis issu de l'accouplement d'un chien-turc et d'un petit Danois. Daubenton [18] en donna une description :

« On voit dans ce pays-ci des chiens-turcs métisés qui ont du poil sur quelques parties du corps, comme celui qui est représenté à la planche XLII, figure 2 ; c'est le produit de l'accouplement des chiens-turcs avec les petits danois, le poil de ceux-ci a formé sur le cou une sorte de crinière blanche qui a un pouce de

longueur ; il y a aussi du poil de la même couleur, mais beaucoup plus court, sur la tête, au-devant du cou et de la poitrine, et du poil grisâtre aussi court sur les côtés du cou, sous la poitrine, sur le derrière des cuisses, etc. tout le reste du corps est dégarni de poil, et de même couleur que les chiens-turcs. Lorsque ces chiens se mêlent avec des chiens d'autres races, il se trouve parmi les individus qui en proviennent, des chiens qui sont absolument sans poil, d'autres qui ont du poil sur tout le corps, ou d'autres enfin qui sont en partie couverts de poil, et en partie nus. En effet, il a des taches jaune-brun, bien marquées en été mais qui s'estompent en hiver ».

Hormis ces quelques touffes de poil, il ressemblait beaucoup au chien-turc en haut de la figure 24.

Figure 24 : Le chien-turc (Fig.1) et le chien-turc métis (Fig.2), Planche XLII [18] dessinée par De Sève.



Source : www.vet-lyon.fr/bibl/fondsancien/icono.htm

C. LE DOGUIN

1) Historique

Le doguin était également appelé mopse, dogue de Bologne ou dogue d'Allemagne [18].
Le doguin était un métis simple :

Il « vient du Dogue d'Angleterre et du petit Danois » [14].

Il réussissait mieux à se maintenir en France que le dogue d'Angleterre [14, 20]. Mais il semble qu'au XVIII^e siècle, le petit doguin était de moins en moins apprécié et était devenu rare [3].

2) Morphologie

Pour Daubenton [18], le doguin était un petit dogue :

« Ils ne diffèrent du vrai dogue (planche XLIII) qu'en ce qu'ils sont moins grands, qu'ils ont la tête plus petite, les lèvres plus minces et plus courtes, et le museau moins large et moins retroussé : au reste ils lui ressemblent beaucoup, tant pour la figure du corps, que pour la longueur et la couleur du poil ; aussi ces chiens viennent-ils des dogues, dont ils ont dégénéré par des mélanges dans l'accouplement ».

Le doguin avait comme le dogue le poil ras [7] et, comme pour la plupart des chiens à poil ras, les oreilles étaient coupées [3].

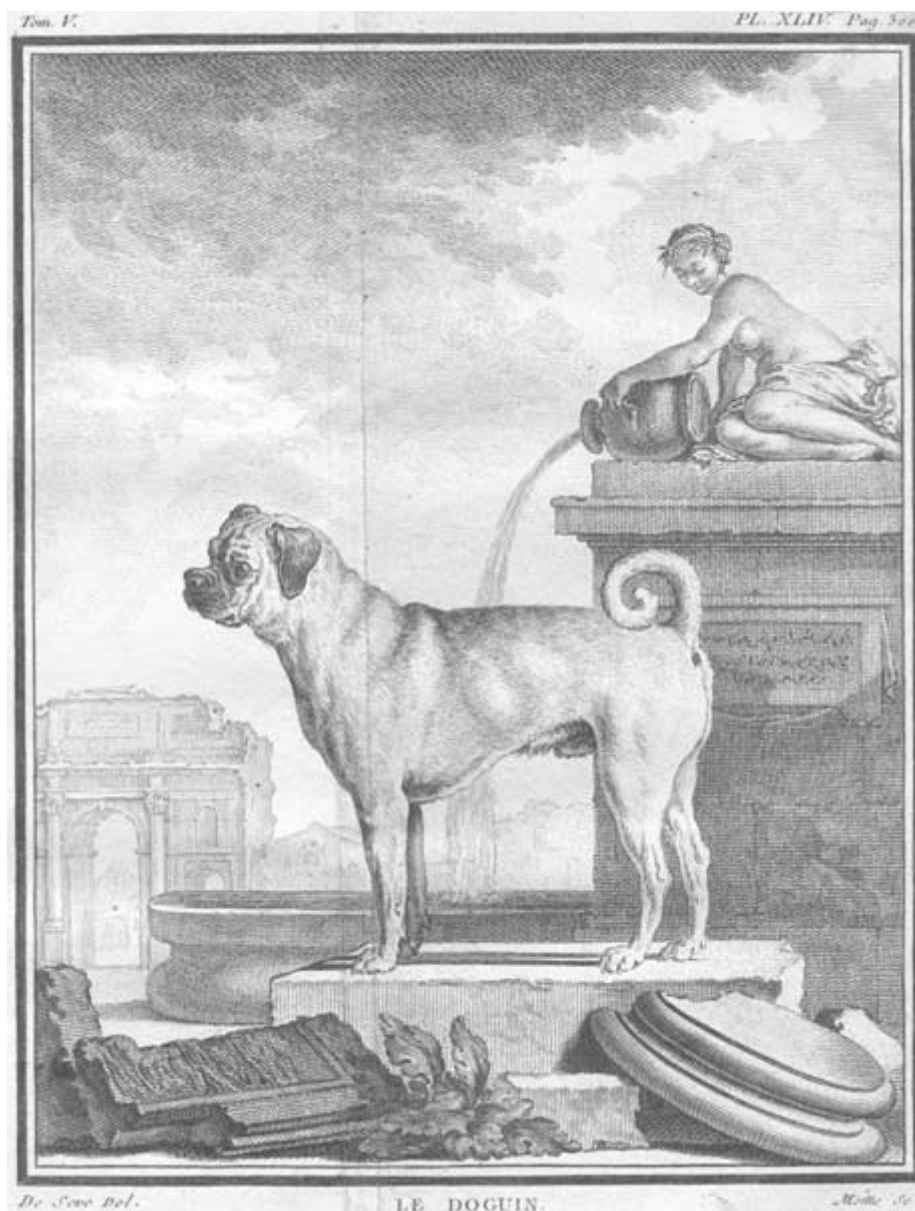
Diderot et d'Alembert [24] distinguaient deux variétés parmi les doguins :

« Le doguin d'Allemagne est une sorte de bouledogue de la moyenne espèce ; il n'est pas de moitié si haut que le dogue : il n'est ni si fort ni si dangereux ; il a le masque plus noir que le dogue, et le nez encore plus camus, le poil blanc ou ventre de biche ; on coupe les oreilles à toutes les espèces de dogues ou doguins pour leur rendre la tête plus ronde ; ils ne sont que d'une seule couleur qui varie dans les différents individus ; il s'en trouve de couleur de ventre de biche, de noisette, de soupe de lait, etc. Il y en a quelques-uns qui ont une raie noire ou noirâtre le long du dos.

Le doguin de la petite espèce a la même figure que le moyen ; mais il n'est pas plus gros que le poing ; il porte la queue tout-à-fait recoquillée sur le dos : plus ces sortes de chiens sont petits, camus, joufflus, masqués d'un beau noir velouté, plus ils sont recherchés pour l'amusement ».

Le doguin de la figure 25 semblait être de taille moyenne. Il avait une tête ronde et un museau très court et large, comme un brachycéphale. Il avait un masque foncé. Il présentait des plis cutanés au niveau de la tête et l'encolure. Il avait des oreilles petites et plates. La queue était longue, relevée et enroulée sur le dos.

Figure 25 : Le doguin, Planche XLIV [18] dessinée par De Sève.



Source : www.vet-lyon.fr/bibl/fondsancien/icono.htm

D. LE ROQUET

1) Historique

Buffon [14] classait le roquet parmi les doubles métis. Il serait le croisement d'une race principale et d'un métis simple :

« Le Roquet est un double métis qui vient du Doguin et du petit Danois ».

Valmont de Bomare [48] le désignait comme une variété de danois.

2) Morphologie

Daubenton [18] était le seul à donner une description du roquet ; celle-ci ressemblait beaucoup au petit Danois :

« Les roquets (planche XLI, figure 2) ressemblent aux petits danois (figure 1) par la forme du corps, ils ont, comme ces chiens, la tête ronde, les yeux gros, les oreilles petites, en partie droites et en partie pendantes, les jambes menues et la queue retroussée et inclinée en avant, mais le museau est gros, court et un peu retroussé comme ceux des doguins (planche XLIV) : aussi les roquets viennent du mélange des petits danois et des doguins ; ils ont le même poil et les mêmes couleurs que les petits danois : il y en a même qui sont arlequinés, tel est celui qui est représenté planche XLI, figure 2 ».

Son poil était ras et ses oreilles étaient coupées [5]. Le roquet était décrit comme un chien importun et aboyeur [48].

Le roquet du bas de la figure 23 ressemblait beaucoup au petit Danois mais son museau était plus court et plus gros. Sa queue était plus courte, plus épaisse et recourbée vers l'avant. De plus, il était arlequin.

E. LES EPAGNEULS DE PETITE TAILLE

Dans cette catégorie seront regroupés le petit épagneul, le gredin et le pyrame.

1) Historique

D'après Buffon [14], l'épagneul faisait partie des dix-sept variétés qui auraient évolué en fonction du climat :

« Le Chien courant transporté en Espagne et en Barbarie, où presque tous les animaux ont le poil fin, long et fourni, sera devenu Epagneul et Barbet ; le grand et le petit Epagneul qui ne diffèrent que par la taille, transportés en Angleterre, ont changé de couleur du blanc au noir, et sont devenus, par l'influence du climat, grand et petit Gredins, auxquels on doit joindre le Pyrame qui n'est qu'un Gredin noir comme les autres, mais marqué de feu aux quatre pattes, aux yeux et au museau ».

La plupart des autres auteurs voyaient dans le nom « épagneul » une déclinaison du mot « espagnol ».

« Et comme les meilleurs viennent d'Espagne, il paraît que leur nom est une corruption du nom du lieu de leur origine » [46].

Daubenton [18] était le seul à penser que le petit épagneul était d'origine française.

2) Morphologie

a) Le petit épagneul

Le petit épagneul était semblable au grand (voir sa description). D'après l'annexe 1, l'épagneul de la petite espèce mesurait 31 cm de long et 16 cm au garrot. Néanmoins des différences morphologiques étaient notées par Diderot et d'Alembert [24] :

« L'épagneul de la petite espèce a le nez plus court que le grand à proportion de la grosseur du corps : les yeux sont gros et à fleur de tête, et la cravate est garnie de soie blanche. C'est de tous les chiens celui qui a la plus belle tête : plus il a les soies des oreilles et de la queue longues et douces, plus il est estimé : il est fidèle et caressant. Les épagneuls noirs et blancs sont ordinairement marqués de feu sur les yeux ».

Le haut de la figure 26 est une illustration du petit épagneul. Il avait de longues soies blanches. Sa tête était d'une autre couleur mais le museau et le milieu du front restaient blancs. De même, la figure 27 montre un chien avec de longues franges, particulièrement au niveau de la queue et des oreilles. Cet épagneul avait des taches noires sur le corps.

b) Le gredin

Le gredin était un épagneul noir, comme nous pouvons le voir en haut de la figure 28.

« Il y a des épagneuls noirs (planche XXXIX, figure 1) que l'on appelle aussi gredins, et que l'on nomme épagneuls d'Angleterre, parce qu'ils sont originaires de ce pays : la plus grande différence qui se trouve entre ces chiens et les épagneuls de France (planche XXXVIII, figure 1) consiste en ce que les gredins

ont le poil moins long, surtout aux oreilles, aux jambes et à la queue : on voit beaucoup de petits gredins et d'autres de taille moyenne, en comparaison des grands épagneuls » [18].

Chien de compagnie comme le petit épagneul, il était toutefois moins docile [24].

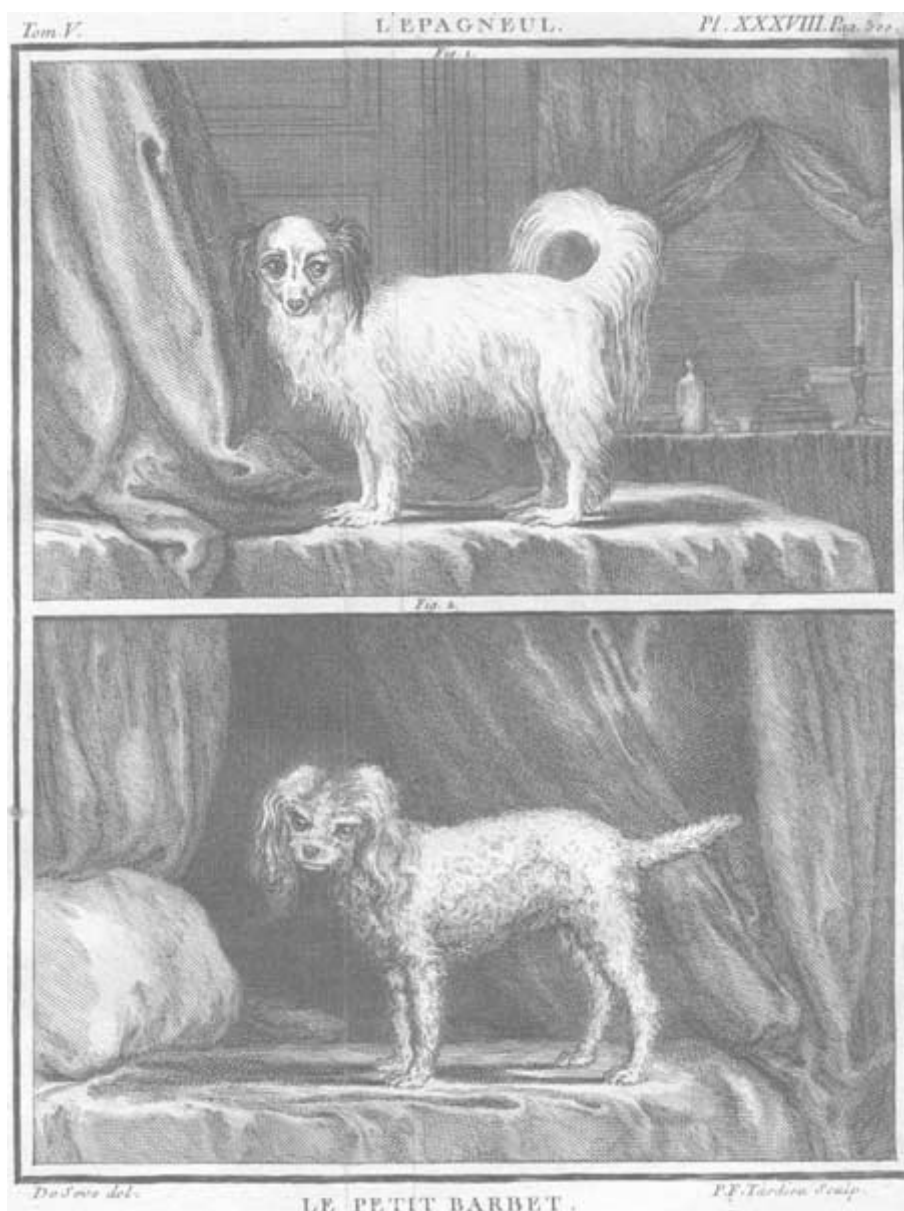
c) Le pyrame

Le pyrame (en bas de la figure 28) était un « *gredin marqué de feu* », c'est-à-dire de couleur fauve au-dessus des yeux, sur le museau, sous la gorge et sur les membres.

« Pyrame vient d'un mot grec qui signifie feu » [3].

Ces chiens n'étaient pas aussi appréciés que les deux précédents [24].

Figure 26 : L'épagneul de la petite espèce (Fig.1) et le petit barbet (Fig.2), Planche XXXVIII [18] dessinée par De Sève.



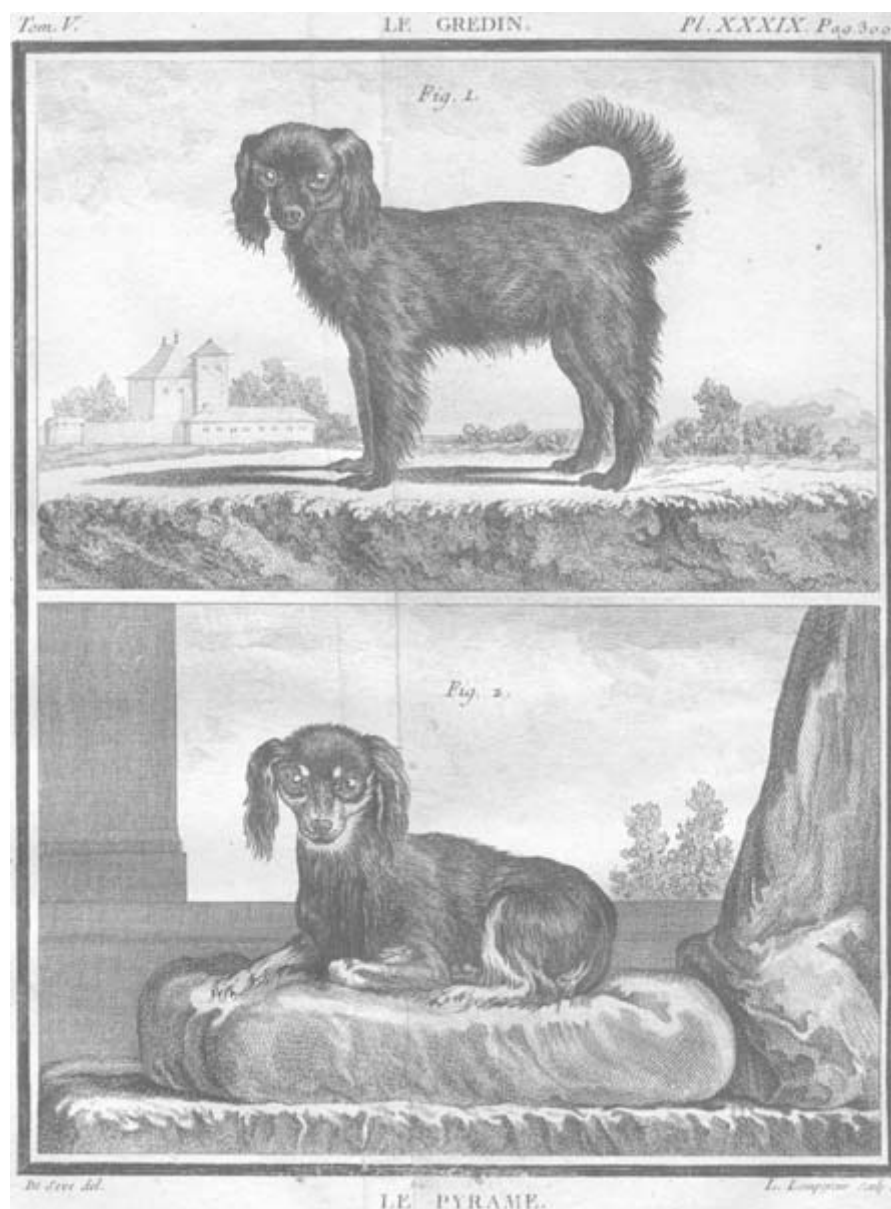
Source : www.vet-lyon.fr/bibl/fondsancien/icono.htm

Figure 27 : L'épagneul [10], dessiné par Fessard.



Source : bibliothèque de l'ENVA

Figure 28 : Le gredin (Fig.1) et le pyrame (Fig.2), Planche XXXIX [18] dessinée par De Sève.



Source : www.vet-lyon.fr/bibl/fondsancien/icono.htm

F. LE PETIT BARBET

1) Historique

Le petit barbet était un métis simple d'après Buffon [14].

« Les chiens de cette race (planche XXXVIII, figure 2) viennent du mélange des grands barbets (planche XXXVII) avec les petits épagneuls (planche XXXVIII, figure 1) ; mais comme ils tiennent plus des barbets, ils en portent le nom » [18].

Le barbet venait de « *Barbarie* » (ancienne région de l'Afrique du Nord, située à l'Ouest de l'Egypte) selon Valmont de Bomare [45].

2) Morphologie

Le petit barbet ressemblait presque en tout point au grand barbet (voir sa description).

« Mais (les petits barbets) ont le museau moins gros à proportion, et leur poil est soyeux au sommet de la tête, sur les oreilles et à l'extrémité de la queue, à peu près comme celui des épagneuls » [18].

Ses qualités en tant que chien de compagnie étaient très appréciées. Il était très attaché à ses maîtres, intelligent et docile. Son dressage était facile. Contrairement au grand, le petit barbet n'aimait pas l'eau [10].

Le petit barbet du bas de la figure 26 était tondu sur presque tout le corps sauf sur les oreilles et le sommet de la tête. Le poil du corps restait frisé. La queue était courte et relevée.

G. LE CHIEN-LION

1) Historique

Le chien-lion était un métis simple :

« L'Épagneul et le petit Danois produisent le Chien-lion, qui est maintenant fort rare » [18].

Arnault de Nobleville et Salerne [7], Diderot et d'Alembert [24] considéraient le bichon bouffe et le chien-lion comme le même chien, croisement d'un barbet avec un épagneul.

2) Morphologie

Pour Daubenton [18], le chien-lion était un bichon avec une tonte particulière (figure 29) :

« Je crois que le chien-lion est encore plus rare à présent que le bichon : la figure 2, planche XL, qui représente un chien-lion, a été copiée, comme celle du bichon, sur un dessin du cabinet des estampes du Roi ; il ne diffère du bichon (figure 1) qu'en ce que le poil est court sur le corps et sur la moitié de la queue, tandis qu'il est aussi long que celui du bichon sur la tête, sur le cou, sur les épaules, sur les quatre jambes et sur le bout de la queue. On a donné à ce chien le nom de chien-lion, parce que son poil long ressemble en quelque façon à la crinière du lion, et que la queue a un bouquet de poil à l'extrémité comme celle du même animal. L'origine du chien-lion paraît être la même que celle du bichon, en y supposant de plus le mélange d'un chien à poil ras ».

Diderot et d'Alembert [24] donnèrent quelques précisions sur le chien-lion :

« Il a le nez court, de gros yeux, de grandes soies lisses ; sa queue forme un beau panache, le poitrail est garni de soie comme le derrière des pattes, et les oreilles sont petites ».

Valmont de Bomare [45] proposa une technique pour maintenir ces chiens de petite taille :

« On dit que le moyen de conserver dans leur état de petitesse ces animaux de races si mignonnes, est de leur frotter, lorsqu'ils sont encore jeunes, l'épine du dos avec de l'esprit de vin, ou quelque huile essentielle âcre, et de ne les nourrir que très sobrement ».

H. LE BICHON

1) Historique

Suivant Buffon [14], le bichon était un double métis issu du croisement d'une race principale et d'un métis simple :

« Le Chien de Malte, ou Bichon, est encore un double métis, qui vient du petit Epagneul et du petit Barbet ».

De même, d'après Daubenton [18], le bichon viendrait de Malte :

« (Le bichon) a aussi été appelé Chien de Malte, parce que les premiers chiens de cette race ont été apportés de ce pays ».

2) Morphologie

Daubenton [18] ne décrivait pas réellement les bichons :

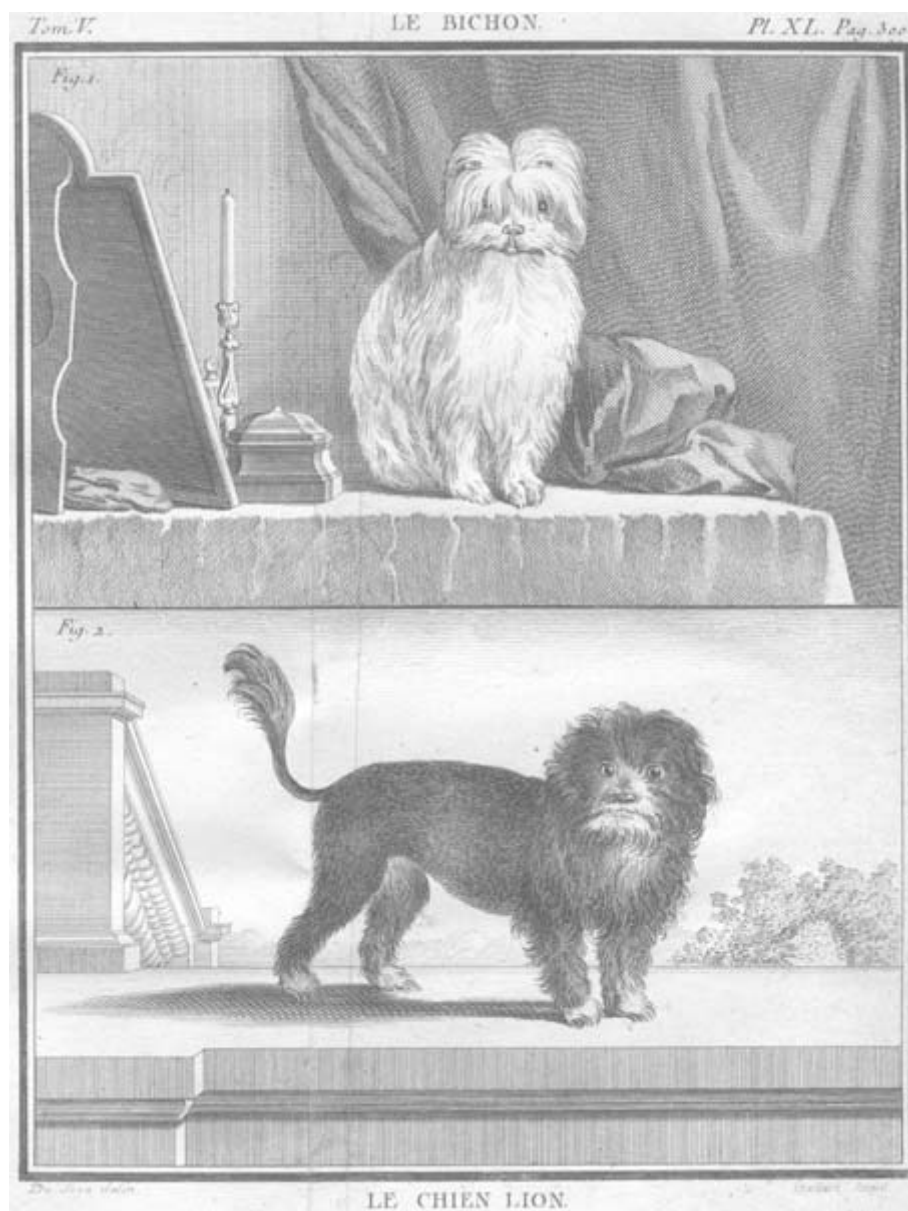
« Ces chiens ont été fort à la mode il y a quelques années, mais à présent on n'en voit presque plus ; ils étaient si petits, que les femmes les portaient dans leur manchon : à la fin on les a quittés, sans doute à cause de la malpropreté qui est inséparable des chiens à longs poils, car on ne pouvait pas tondre ceux-ci sans leur ôter leur principal agrément : il en est resté si peu, que je n'en ai pu trouver aucun pour le faire dessiner. La figure 1 de la planche XL a été copiée sur un dessin de la grande et belle collection de miniatures d'Histoire Naturelle qui est au cabinet d'estampes de la Bibliothèque du Roi. Autant que l'on en peut juger par cette figure, il paraît que ce chien a le museau du petit barbet (planche XXXVIII, figure 2) et le poil long et lisse de l'épagneul (figure 1) sur tout le corps ».

Le bichon était de petite taille et avait le museau court.

« Tout son corps, et surtout sa tête, était recouvert de grandes soies lisses et pendantes. (...) Les bichons, qui sont naturellement revêtus d'une bonne quantité de poils épais, ce qui peut les empêcher de transpirer suffisamment ; ces mêmes sortes de chiens atteints de la grippe sont sujets à des vomissements fréquents, et d'avoir, ainsi que l'homme, des pierres dans la vessie » [45].

Le bichon dessiné dans l'œuvre de Buchoz [10] en figure 30 avait une tonte particulière en comparaison avec le bichon de la figure 29. Il avait une crinière épaisse autour de la tête mais celle-ci restait bien dégagée. Le poil était plat sur le reste du corps. Le bichon avait également des petits pompons sur les membres et la queue. Son corps était musclé mais ses membres étaient fins. Son museau était long et effilé.

Figure 29 : Le bichon (Fig.1) et le chien-lion (Fig.2), Planche XL [18] dessinée par De Sève.



Source : www.vet-lyon.fr/bibl/fondsancien/icono.htm

Figure 30 : Le Bichon [10], dessiné par Fessard.



Source : bibliothèque de l'ENVA

I. LE BOUFFE

1) Historique

Le bouffe n'était pas clairement différencié du bichon : pour Daubenton [18] le bouffe était un bichon ; Arnault de Nobleville et Salerne [7], Diderot et d'Alembert [24] nommaient le « *bichon bouffe* ».

Pour Buffon [14], « *les chiens à longs poils, fins et frisés, que l'on appelle Bouffe, et qui sont de la taille des plus grands barbets, viennent du grand Epagneul et du Barbet* » alors que le bichon provenait du croisement entre un petit épagneul et un petit barbet.

2) Morphologie

Le bouffe était un grand chien, de la taille des plus grands barbets. Son poil était long, fin et frisé [14].

Aucune illustration de cette race n'a été trouvée.

QUATRIEME PARTIE : DISCUSSION

I. INTERETS ET LIMITES

Notre étude avait pour but de présenter les races canines décrites dans la littérature vétérinaire française du XVIII^e siècle. Ce travail a plusieurs intérêts ; tout d'abord, de montrer qu'avant la mise en place des premiers vrais standards, des races de chiens étaient déjà mentionnées et décrites dans de nombreux ouvrages du XVIII^e. Or les ouvrages actuels de races de chiens font très peu référence à cette période.

Le deuxième intérêt est la richesse des références bibliographiques que nous avons collecté par rapport à d'autres études sur le XVIII^e siècle (hormis celle de Denis [22]) qui traitent principalement de l'*Histoire Naturelle* de Buffon. Cependant notre liste de références n'est pas exhaustive. Elle se base essentiellement sur la collection de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort. Nous n'avons pas eu la possibilité d'accéder à d'autres collections mais nous pensons avoir une assez bonne représentation du chien à travers nos références.

L'introduction d'illustrations est un atout majeur apporté à notre travail. Ces illustrations complètent les descriptions et permettent de donner une meilleure idée de l'aspect physique des différentes races de chiens. Cependant nous n'avons inclus que des illustrations tirées des ouvrages référencés, pour rester fidèle à notre sujet. Malheureusement les illustrations proviennent en majorité de deux ouvrages : l'*Histoire Naturelle générale et particulière* de Buffon et Daubenton et du *Dictionnaire vétérinaire et des animaux* de Buchoz.

Quelques critiques peuvent être portées sur notre travail. Nous avons trié parmi les œuvres celles qui nous semblaient les plus pertinentes et avons probablement omis quelques ouvrages.

De plus, nous n'avons pas traité de tous les chiens présentés dans les ouvrages vétérinaires. Nous n'avons conservé que les races les plus décrites et celles présentes en France.

Modestement, par cette étude, nous avons tenté de contribuer à la connaissance de l'histoire des races de chiens.

II. QUELQUES REMARQUES

A. LA CLASSIFICATION DE BUFFON

Buffon était le seul parmi les auteurs référencés à proposer un lien entre les races de chiens. Il plaçait le chien de Berger ou chien de Brie au sommet de son arbre généalogique et toutes les autres races avaient évolué à partir de ce chien selon le climat. Nous savons actuellement que la table de l'ordre de Buffon est fausse. Le chien de Berger ne correspondait pas au chien primitif, Buffon avait écarté à tort le loup comme ancêtre du chien. Il faut rappeler que l'*Histoire naturelle* n'est pas fondée sur l'observation directe et l'expérimentation, mais sur des lectures. L'œuvre est donc une synthèse critique plus qu'une somme nouvelle.

Cependant cet arbre généalogique rappelle la phylogénèse actuellement admise. Nous la présenterons brièvement. Le chien fait partie du genre *Canis*, un des dix genres qui composent la famille des Canidés. Le genre *Canis* regroupe le chien, le loup, le chacal et le coyote. Quatre loups différents seraient à l'origine des ancêtres des chiens actuels :

Le loup nord-américain serait l'ancêtre de la plupart des races nord-américaines comme le malamute d'Alaska ou le chien esquimau.

Le loup chinois aurait produit les races chinoises comme le chow-chow ou le pékinois. Les loups de Chine auraient mêlé leurs gènes à ceux des premiers chiens nord-américains.

Le loup indien répandu dans toute l'Inde et jusqu'à la Perse et au Moyen-Orient aurait contribué au développement des races primitives.

Le loup européen aurait contribué avec les loups d'Asie au développement des molosses. Il aurait donné les chiens de berger, les chiens de type spitz et les terriers [29].

De plus, Buffon était le premier à esquisser l'influence du milieu extérieur et surtout de l'homme sur la variation animale. Il avait émis des idées sur l'origine des variétés et des races à l'intérieur de l'espèce. Mais il considérait toujours les variations comme une dégénérescence. Il estimait également que l'animal subissait les conditions du milieu sans réelle possibilité de réactivité. Il faudra attendre la théorie de Lamarck puis de Darwin pour expliquer l'évolution des êtres vivants [9].

B. LES TYPES MORPHOLOGIQUES

D'après les illustrations et les descriptions des races de chiens du XVIII^e siècle, certaines semblent très proches des races actuelles. Nous pouvons citer le bichon, le chien-lion, l'épagneul, le barbet, le lévrier, le dogue. D'autres descriptions nous rappellent des races actuelles, nommées aujourd'hui différemment. Le « *grand Danois* » correspond au Dogue allemand ou Danois. Le « *braque de Bengale* » par sa robe particulière est en réalité le dalmatien. Le « *petit barbet* » ressemble au caniche ; son origine est encore douteuse (européenne ou africaine comme le prétendait Buffon) et une des hypothèses est que le caniche serait un descendant du barbet. Mais d'autres races nous sont complètement inconnues, comme le « *petit Danois* », le « *roquet* », le « *chien-turc* ».

Nous ne pouvons pas certifier la parenté avec les races actuelles car, d'une part, les descriptions sont sommaires et les origines confuses et d'autre part, les races décrites ne sont en réalité que des types morphologiques. Les variétés n'étaient pas fixées. Les croisements étaient importants ce qui ne permettait pas de fixer des standards comme ce fut le cas à la fin du XIX^e siècle grâce aux premières expositions canines (la première organisée en France date de 1863) et à la mise en place des clubs de race. Par exemple, le « *chien de berger* » appelé « *chien de Brie* » dans les œuvres du XVIII^e ne ressemble pas au briard actuel qui est beaucoup plus massif, plus compact. Le « *mâtin* » semble bien menu par rapport au mâtin actuel. Les « *chiens courants* » sont mélangés alors qu'il existe une multitude de sous-classes qui ne sont pas bien définies.

C. LA COULEUR DU PELAGE

Chez les animaux, la couleur du pelage était aussi un signe d'appartenance à une race. Elle avait joué un rôle déterminant durant la période de formation des races actuelles, sélectionnées au départ surtout sur leurs caractères extérieurs. Elle était restée longtemps le signe principal des qualités d'une race. Depuis la haute antiquité, l'homme percevait un symbolisme des couleurs. Il associait : le noir à la nuit, la peur, la mort, aux puissances infernales ou maléfiques ; le blanc au jour, l'innocence, la bonté, la douceur ; le rouge au feu, au sang, à la violence [37].

Nous prendrons d'abord l'exemple du chien de berger puis celui des chiens de chasse.

La couleur claire ou foncée des chiens de berger était un avantage ou un inconvénient selon leur utilisation. Ceux servant à la protection du troupeau vivaient et couchaient dans le troupeau ; leur couleur claire les dissimulait aux yeux des voleurs et les rendait plus redoutables, mais permettait aussi de les distinguer des loups, ours et autres prédateurs contre lesquels le berger devait intervenir. Les chiens utilisés à la conduite étaient habituellement de couleur foncée afin d'être bien visibles du berger qui orientait leur travail par des commandements [33]. En effet, les « *mâtins* » (défenseurs du troupeau) étaient de préférence de couleur claire alors que les « *chiens de berger* » (conducteurs du troupeau) étaient de couleur noire.

La réputation d'une meute faisait associer les qualités de chasse à la couleur de la robe. Tout comme d'autres éléments de la morphologie qui donnaient lieu à sélection (voir la description de Liger [35] du standard du bon chien courant), il s'agissait d'une extrapolation à partir d'un ou d'un petit nombre d'observations, débouchant sur de fausses liaisons [24].

Dans les ouvrages référencés, la couleur de la robe avait une signification particulière spécialement pour les chiens courants. Les chiens blancs étaient préférés ; en plus de qualités cynégétiques, ils étaient résistants aux maladies et étaient mieux visibles. Ces qualités étaient dues, selon Chomel [15] et Delisle de Sales [20], à la pituite qui dominait ces chiens. Les chiens noirs étaient également appréciés, après les chiens blancs, surtout s'ils avaient des taches blanches pour la raison évoquée précédemment. Les chiens gris devaient également avoir des taches blanches. Les chiens fauves et les chiens avec des taches fauves étaient les moins estimés car, selon Chomel [15], la bile était responsable des défauts de ces chiens.

Ces références aux humeurs, à la pituite et à la bile, nous rappellent les dogmes des Anciens, repris par Markham et Solleysel au XVII^e siècle. Les théories médicales du XVII^e siècle ont été parfaitement détaillées par Richoux [40]. Nous présenterons sommairement la théorie des humeurs.

Les *humeurs* faisaient partie des sept « *choses naturelles* » qui constituaient avec les six « *choses non naturelles* » chaque organisme vivant. Les humeurs étaient les substances liquides que l'on trouvait dans le corps humain. Aux quatre éléments du Macrocosme (se définissant comme l'univers) - la terre, l'eau, le feu et l'air - et à leurs qualités respectives - le sec, le froid, le chaud et l'humide - répondaient les quatre humeurs : le sang, sécrété par le cœur était chaud et humide, la bile jaune sécrétée par le foie était chaude et sèche, l'atrabile ou mélancolie ou bile noire sécrétée par la rate était froide et sèche et la pituite était froide et humide. Selon qu'une humeur l'emportait sur l'autre, un individu pouvait être de tempérament sanguin, flegmatique, bilieux ou mélancolique. Ce tempérament était conditionné par l'animal et son environnement.

La couleur du cheval indiquait l'élément prédominant et par conséquent son tempérament.

« Un cheval sanguin est de couleur baie, tirant sur le roux, agile, plaisant et de mouvement modéré.

Le cheval auquel la pituite domine s'appelle cheval flegmatique, et est la plupart du temps de couleur de lait, blanchâtre et par conséquent, tardif, stupide et pesant.

Si la bile prédomine, il est de couleur rousse et par même moyen, de tempérament chaud et de peu de force.

Enfin, si la terre excède les autres éléments, il peut être appelé cheval mélancolique, alors il est de couleur souris et cendrée, sa disposition est couarde, craintive et paresseuse » [40].

La première constatation qui s'impose est que l'interprétation de la couleur de la robe du cheval ne correspondait absolument pas à celle du chien ; elle était même contraire. Le chien blanc était considéré le meilleur alors que le cheval blanc était le moins estimé. La constatation qui s'en suit est que la théorie des humeurs était peu fiable et donc l'attribution d'une qualité à une couleur de robe totalement caduque et sans fondement.

D. LA PLACE DES CHIENS AU XVIII^e

Nous n'avons malheureusement pas trouvé de données concernant l'effectif total de la population canine, ni l'effectif de chaque catégorie. Néanmoins nous essaierons d'estimer leur proportion.

Pour la catégorie de chiens de berger et de garde, nous nous baserons sur l'effectif estimé du bétail par Lavoisier dans les *Considérations sur la richesse de la France* cité par Risse [41]. Le cheptel était estimé à 7 millions de bovins dans le Royaume, dont 3 millions de bœufs et 4 millions de vaches, 20 millions d'ovins, 4 millions de porc et 1 million et demi de chevaux pour une population de 28 à 29 millions d'habitants à la veille de la Révolution. Nous pouvons supposer alors que les chiens, forts utiles pour la garde des maisons, de la ferme et du bétail, devaient être assez nombreux. Nous pouvons rappeler que Daubenton [18] considérait le mâtin comme la race de chiens la plus fréquente en France. De plus, Queinnec [38] situait vers la seconde moitié du XVII^e le développement des chiens de berger en tant que chien de conduite sur le continent européen et son triomphe s'acheva au cours de la première moitié du XIX^e siècle en France. De ce fait, durant tout le XVIII^e siècle le nombre de chiens de berger en tant que chiens de conduite ne cessait de s'accroître. La disparition progressive des loups et des autres prédateurs en était le facteur essentiel. Les chiens de berger perdaient leur rôle de garde de troupeau.

Pour la catégorie des chiens de compagnie, lors de l'écriture de l'*Histoire Naturelle générale et particulière* les races de chiens de compagnie telles que le bichon, le chien-lion étaient très rares, il en était de même pour le doguin. Or, compte tenu de leur inutilité, les chiens de compagnie étaient tout de même diversifiés mais leur intérêt et effectif suivaient un effet de mode. Dès le XV^e siècle, les bichons ont été représentés dans un très nombre d'œuvres d'art, quelquefois toilettés en lion. Les chiens de compagnie étaient inséparables des Nobles et des Rois. Nous pouvons citer l'épagneul de François I^{er}, les épagneuls nains d'Henri III, le caniche de Louis XV, les épagneuls nains de Madame de Pompadour, etc. [38].

La chasse était, avant la Révolution, l'apanage des Nobles et des Rois. L'utilisation des chiens courants connut son apogée sous le règne de Louis XV mais à la Révolution, certaines races furent en voie d'extinction. Les lévriers étaient également très utilisés à la chasse. La chasse au chien couchant était interdite par le pouvoir royal, des ordonnances de 1578, 1600, 1601 et 1607 en interdisaient la possession sauf pour le roi et quelques privilégiés. En fait, Louis XIV et Louis XV faisaient grand cas de leurs chiens couchants. En libérant le droit de chasse, la Révolution permit le développement de la chasse à tir et donc la chasse au chien couchant [38]. Nous pouvons donc supposer que les chiens de chasse étaient en nombre important.

En résumé, nous citerons Richefort [39] : « *Les rois de France, d'Espagne et d'Angleterre ont à leur disposition des meutes importantes pour la chasse. Les grandes dames ont pour chiens de compagnie des épagneuls nains ou de petits lévriers italiens. Les bourgeois quant à eux s'offrent des chiens ni trop grands ni trop chers. Enfin le peuple doit se contenter de chiens sans race, de corniauds, qu'il emploie pour garder les troupeaux puisque les mutilations imposées (tendons coupés, billot de bois pendu au cou...) les rendent inaptes à la chasse* ».

III. PERSPECTIVES

Notre étude se basait sur la littérature vétérinaire française du XVIII^e siècle mais elle peut être complétée par une étude sur la sculpture ou la peinture animalière, par exemple de Desportes et Oudry. Dès la fin du XVII^e siècle, Desportes fut nommé comme peintre attitré des chasses et de la meute du roi. Celui-ci était l'auteur de portraits des chiens de la meute royale (au Louvre, musée de la chasse et de la nature) et de chiens gardant du gibier dans des paysages ou des intérieurs. Oudry eut également l'autorisation de peindre les chiens royaux par Louis XV. Mais ce type de peinture disparut sous la Révolution [39].

L'approfondissement de notre thèse peut passer également par une modification de la base bibliographique. La littérature française du XVIII^e siècle autre que vétérinaire et celle étrangère pourraient être utilisées. Les descriptions des races de chiens sont peut-être différentes et plus riches.

Nous pensons aussi qu'une étude approfondie sur les races de chiens au XIX^e siècle mais également aux XVI^e et XVII^e siècles serait une suite intéressante et logique à notre étude. Nous pourrions ainsi mieux comprendre l'évolution des races de chiens et la formation des races actuelles.

Notre étude peut également servir de substrat pour l'analyse des autres animaux du XVIII^e siècle, les animaux domestiques comme le chat ou les animaux du bétail, particulièrement bien décrits dans les ouvrages référencés.

CONCLUSION

Notre démarche avait comme objectif de présenter les races de chiens décrites dans la littérature vétérinaire française du XVIII^e siècle. Les descriptions étaient sommaires. Les ouvrages de chasse s'attardaient plus sur les qualités cynégétiques des chiens de chasse que sur leur morphologie. Les standards des chiens de chasse étaient basés surtout sur la couleur de la robe. Quant aux ouvrages un peu plus généralistes, les caractéristiques morphologiques étaient également minimales. La longueur du poil et du museau, le port des oreilles, la couleur de la robe étaient correctement détaillés mais peu d'informations étaient disponibles sur le reste de la conformation des chiens. L'explication proposée était que toutes les races canines n'étaient pas fixées, le nombre de croisements était important. Au sein d'une même race, des différences importantes existaient. Seuls les critères les moins variables étaient utilisés pour la description.

Néanmoins, nous avons pu établir des types morphologiques bien distincts, les vingt-deux races décrites ne se ressemblent pas. Les nombreuses illustrations permettent d'avoir une idée plus claire et plus précise sur ces races.

Les races de chiens avaient chacune une fonction, voire plusieurs fonctions. Nous avons distingué trois groupes : les chiens de berger, de garde et d'utilité, les chiens de chasse et les chiens de compagnie.

Les chiens de chasse étaient ceux qui présentaient la plus grande variété de races. Même si les chiens courants n'étaient pas toujours correctement distingués, ils étaient utilisés pour la chasse à courre. Les lévriers étaient encore utilisés pour cette chasse. Le terrier était de type basset et les chiens d'arrêt étaient le braque et l'épagneul. Le barbet était un chien d'eau.

Les petits chiens étaient de préférence des chiens de compagnie alors que les chiens de grande taille étaient plutôt des chiens d'utilité.

L'historique des races de chiens était essentiellement basé sur l'hypothèse évolutionniste de Buffon, que nous savons actuellement erronée mais Buffon avait le mérite d'être un précurseur en la matière.

Notre étude contribue à la connaissance des races de chiens antérieures aux races actuelles et peut servir de prémices à l'étude approfondie des races de chiens au XVIII^e siècle en incluant une analyse de la littérature en général, la sculpture ou la peinture animalière.

BIBLIOGRAPHIE

1. ALLETZ PONS A. *L'Agronome ou dictionnaire portatif du cultivateur*. Paris : Nyon, 1764, **1**, 683p.
2. ALLETZ PONS A. *L'Agronome ou dictionnaire portatif du cultivateur*. Paris : Nyon, 1764, **2**, 676p.
3. ANONYME. *Cours d'Histoire naturelle ou Tableau de la Nature*. Paris : Desaint, 1770, **2**, 488p.
4. ANONYME. *Histoire des animaux, à l'usage des jeunes gens*. Berlin : S. Pitra, 1786, 480p.
5. ANONYME. *L'auteur de la nature*. Paris : L. Cellot, 1782, **2**, 582p.
6. ANONYME. *Système naturel du règne animal, suivant le système de Klein*. Paris : Cl. J.B Bauche, 1754, 303p.
7. ARNAULT DE NOBLEVILLE LD, SALERNE F. *Suite de la Matière médicale de M. Geoffroy. Règne animal*. Paris : Desaint et Saillant, Cavelier G., Le Prieur, 1756-1757, 324p.
8. BELIN DE BALLU E. *La chasse, poème d'Oppien traduit en français*. Strasbourg : librairie académique, 1787, 224p.
9. BOUSSAERT T. *De la description des mammifères aux sciences animales : Buffon (1707-1788)*. Thèse Méd. Vét., Lyon, 1990, n°96.
10. BUCHOZ PJ. *Dictionnaire vétérinaire et des animaux domestiques*. Paris : Brunet, 1775, **1**, 624p.
11. BUCHOZ PJ. *Dictionnaire vétérinaire et des animaux domestiques*. Paris : Brunet, 1775, **3**, 630p.
12. BUCHOZ PJ. *Dictionnaire vétérinaire et des animaux domestiques*. Paris : Brunet, 1775, **5**, 636p.
13. BUCHOZ PJ. *Dictionnaire vétérinaire et des animaux domestiques*. Paris : Brunet, 1775, **6**, 174p.
14. BUFFON GL. Le chien. In : *Histoire naturelle générale et particulière, avec la description du Cabinet du Roi, complétée par DAUBENTON*. Paris : imprimerie royale, 1774-1785, **5**, 311p.
15. CHOMEL N. *Dictionnaire économique, contenant divers moyens d'augmenter son bien et de conserver sa santé*. 4^e ed. Commercy : Henry Thomas compagnie, 1741, 824p.

16. CUVIER G. Les chiens. In : *Tableau élémentaire de l'Histoire Naturelle des animaux*. Paris : Baudouin, 1787-1788. [en-ligne]. Paris, 1995. [<http://www.gallica.bnf.fr>]. (consulté le 12 juin 2004).
17. D'YAUVILLE J. *Traité de vénerie*. Paris : imprimerie royale, 1788, 415p.
18. DAUBENTON LJM. Description du chien. In : BUFFON GL *Histoire naturelle générale et particulière, avec la description du Cabinet du Roi, complétée par DAUBENTON*. Paris : imprimerie royale, 1774-1785, 5, 311p.
19. DAUBENTON LJM. *Instructions pour les bergers et pour les propriétaires de troupeaux*. 3^e ed. Paris : imprimerie de la République, 1802, 536p.
20. DELISLE DE SALES JBC. *Dictionnaire théorique et pratique de chasse et de pêche*. Paris : J.B.G Musier, 1769, 1, 475p.,
21. DELISLE DE SALES JBC. *Dictionnaire théorique et pratique de chasse et de pêche*. Paris : J.B.G Musier, 1769, 2, 510p.
22. DENIS B. Etude zootechnique du chien aux 17^e et 18^e siècles. In : Société Francophone de Cynotechnie. *Histoire et évolution du chien*. Séminaire de la SFC, Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse, 25 et 26 mars 1994. Toulouse, 1994.
23. DIDEROT D, D'ALEMBERT J. *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. Paris : Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751-1778, 2, 871p.
24. DIDEROT D, D'ALEMBERT J. *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. Paris : Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751-1778, 3, 906p.
25. DIDEROT D, D'ALEMBERT J. *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. Paris : Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751-1778, 5, 1012p.
26. DIDEROT D, D'ALEMBERT J. *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. Neufchastel : Samuel Faulche, 1751-1778, 9, 956p.
27. DIDEROT D, D'ALEMBERT J. *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. Neufchastel : Samuel Faulche, 1751-1778, 14, 949p.
28. DIDEROT D, D'ALEMBERT J. Explication de la chasse. In : *Recueil de planches sur les sciences, les arts libéraux et les arts mécaniques avec leur explication. Figures Tome III*. Paris : Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751-1778, 31p.
29. FOGLE B. *Encyclopédie pratique des chiens*. Paris : Sélection du Reader's Digest, 1996, 312p.

30. GAFFET DE LA BRIFFARDIERE A. *Nouveau Traité de vénerie contenant la chasse du cerf, celles du chevreuil, du sanglier, du loup, du lièvre et du renard, avec la connaissance des chevaux propres à la chasse, et des remèdes pour les guérir lorsqu'ils se blessent*. Paris : Nyon, Damonneville, Guillyn, 1750, 404p.
31. GOURY DE CHAMPGRAND CJ. *Traité de vénerie et de chasses*. Paris : Herissant C-J-B, 1769, 208p.
32. L'ABBE ROZIER F. *Cours complet d'agriculture théorique, pratique, économique et de médecine rurale et vétérinaire ou dictionnaire universel d'agriculture*. Paris : Rue et Hôtel Serpente, 1781-1805, 3, 685p.
33. LAURANS R. Importance et rôle de la couleur du pelage en élevage. In : Société d'ethnozootechnie. *La couleur du pelage des mammifères domestiques*. Journée d'étude de la société d'ethnozootechnie. Paris, 1990, 45, 117p.
34. LE VERRIER DE LA CONTERIE JBJ. *L'école de la chasse aux chiens courans*. Rouen : Nicolas et Richard Lallemant, 1763, 396p.
35. LIGER L. *Dictionnaire pratique du bon ménager de campagne et de ville*. Paris : Veuve de Pierre Ribou, 1722, 836p.
36. LIGER L. *La Nouvelle Maison Rustique ou économie générale de tous les biens de campagne*. 10^e ed. Paris : Didot 1776, 1, 916p.
37. LIGER L. *La Nouvelle Maison Rustique ou économie générale de tous les biens de campagne*. 10^e ed. Paris : Didot, 1776, 2, 918p.
38. QUEINNEC B. *Utilisations du chien à travers les ages*. In : Société Francophone de Cynotechnie. *Histoire et évolution du chien*. Séminaire de la SFC, Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse, 25 et 26 mars 1994. Toulouse, 1994.
39. RICHEFORT I. Le chien dans l'art. In : Société Francophone de Cynotechnie. *Histoire et évolution du chien*. Séminaire de la SFC, Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse, 25 et 26 mars 1994. Toulouse, 1994.
40. RICHOUX B. *La médecine vétérinaire au 17^e siècle d'après les œuvres de Markham et Solleysel*. Thèse Méd. Vét., Alfort, 1999, n°71.
41. RISSE J. *Histoire de l'élevage français*. Paris : L'Harmattan, 1994, 365.
42. UNE SOCIETE DE GENS DE LETTRES. *Dictionnaire domestique portatif, contenant toutes les connaissances relatives à l'économie domestique et rurale*. Paris : Vincent, 1762, 1, 538p.
43. UNE SOCIETE DE GENS DE LETTRES. *Dictionnaire domestique portatif, contenant toutes les connaissances relatives à l'économie domestique et rurale*. Paris : Vincent, 1762, 2, 592p.

44. UNE SOCIETE DE GENS DE LETTRES. *Dictionnaire domestique portatif, contenant toutes les connaissances relatives à l'économie domestique et rurale*. Paris : Vincent, 1762, **3**, 640p.
45. VALMONT DE BOMARE JC. *Dictionnaire raisonné universel d'Histoire naturelle contenant l'histoire des animaux, des végétaux et des minéraux*. Paris : Brunet, 1775, **2**, 716p.
46. VALMONT DE BOMARE JC. *Dictionnaire raisonné universel d'Histoire naturelle contenant l'histoire des animaux, des végétaux et des minéraux*. Paris : Brunet, 1775, **3**, 684p.
47. VALMONT DE BOMARE JC. *Dictionnaire raisonné universel d'Histoire naturelle contenant l'histoire des animaux, des végétaux et des minéraux*. Paris : Brunet, 1775, **5**, 623p.
48. VALMONT DE BOMARE JC. *Dictionnaire raisonné universel d'Histoire naturelle contenant l'histoire des animaux, des végétaux et des minéraux*. Paris : Brunet, 1775, **7**, 692p.
49. VALMONT DE BOMARE JC. *Dictionnaire raisonné universel d'Histoire naturelle contenant l'histoire des animaux, des végétaux et des minéraux*. Paris : Brunet, 1775, **8**, 667p.

ANNEXE 1 : DIMENSIONS DES CHIENS [18].

260

DESCRIPTION

261

DU CHIEN.

DIMENSIONS DES CHIENS		MÂTIN.	Grand DANOIS.	LEVRIER de taille moyenne	CHIEN de BERGER.	CHIEN COURANT.	BRAQUE de BENGAL.	BASSET à jambes droites.	BASSET à jambes tortues.	Grand BARBET.	ÉPAGNEUL de petite taille.	Petit DANOIS.	DOGUE.
des PRINCIPALES RACES.		Pl. XXV.	Pl. XXVI.	Pl. XXVII.	Pl. XXVIII.	Pl. XXIX.	Pl. XXX.	Pl. XXXI.	Pl. XXXII.	Pl. XXXIII.	Pl. XXXIV.	Pl. XXXV.	Pl. XLIII.
		pieds pouc. ligne.	pieds pouc. ligne.	pieds pouc. ligne.	pieds pouc. ligne.	pieds pouc. ligne.	pieds pouc. ligne.	pieds pouc. ligne.	pieds pouc. ligne.	pieds pouc. ligne.	pieds pouc. ligne.	pieds pouc. ligne.	pieds pouc. ligne.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.....		2. 11. 0	3. 6. 0	1. 11. 0	2. 3. 0	2. 9. 0	2. 4. 6	2. 1. 4	2. 6. 0	2. 6. 0	0. 11. 4	1. 1. 6	2. 6. 6
Hauteur du train de devant.....		1. 11. 6	2. 1. 6	1. 1. 6	1. 8. 2	1. 9. 9	1. 5. 4	0. 11. 0	0. 11. 0	1. 6. 0	0. 6. 0	0. 8. 4	1. 8. 0
Hauteur du train de derrière.....		2. 0. 0	2. 0. 4	1. 3. 0	1. 8. 4	1. 10. 0	1. 6. 0	1. 0. 2	1. 1. 0	1. 7. 0	0. 6. 3	0. 8. 0	1. 8. 0
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.....		0. 9. 6	0. 10. 6	0. 5. 4	0. 8. 4	0. 8. 9	0. 6. 6	0. 6. 0	0. 7. 6	0. 7. 0	0. 3. 0	0. 3. 6	0. 8. 0
Circonférence du bout du museau.....		0. 6. 0	0. 7. 6	0. 2. 10	0. 5. 8	0. 5. 3	0. 4. 6	0. 5. 3	0. 6. 6	0. 6. 0	0. 3. 0	0. 2. 3	0. 9. 6
Circonférence du museau, prise au-dessous des yeux.....		0. 10. 4	0. 11. 10	0. 6. 0	0. 9. 4	0. 10. 0	0. 8. 6	0. 8. 4	0. 9. 6	0. 10. 6	0. 4. 2	0. 3. 9	1. 0. 0
Contour de l'ouverture de la bouche, depuis l'une des commissures des lèvres jusqu'à l'autre.....		0. 8. 0	0. 8. 6	0. 5. 0	0. 3. 3	0. 7. 0	0. 5. 4	0. 5. 0	0. 6. 0	0. 6. 4	0. 2. 6	0. 2. 0	1. 0. 0
Distance entre les deux naseaux.....		0. 0. 4½	0. 0. 5	0. 0. 2½	0. 0. 3½	0. 0. 4	0. 0. 3	0. 0. 3	0. 0. 3	0. 0. 3½	0. 0. 2	0. 0. 1½	0. 0. 4½
Distance entre le bout du museau & l'angle antérieur de l'œil.....		0. 4. 0	0. 4. 6	0. 2. 6	0. 3. 10	0. 4. 0	0. 3. 0	0. 3. 1	0. 3. 9	0. 3. 4	0. 1. 0	0. 1. 3	0. 2. 8
Distance entre l'angle postérieur & l'oreille.....		0. 3. 0	0. 3. 0	0. 1. 9	0. 3. 6	0. 2. 6	0. 2. 6	0. 3. 1	0. 3. 0	0. 2. 10	0. 1. 0	0. 1. 6	0. 3. 6
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.....		0. 0. 9	0. 1. 0	0. 0. 6	0. 0. 9	0. 1. 0	0. 0. 10	0. 8. 0	0. 11. 0	0. 1. 0	0. 8. 0	0. 6. 0	1. 0. 0
Ouverture de l'œil.....		0. 0. 5	0. 0. 8	0. 0. 4	0. 0. 6	0. 0. 7½	0. 0. 6	0. 0. 5	0. 0. 6	0. 0. 6	0. 0. 6	0. 0. 4	0. 0. 8
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en ligne droite.....		0. 2. 0	0. 2. 7	0. 1. 3	0. 1. 10	0. 1. 11	0. 2. 6	0. 1. 7	0. 1. 10	0. 2. 1	0. 0. 10	0. 1. 2	0. 2. 4
Circonférence de la tête, prise entre les yeux & les oreilles.....		1. 2. 0	1. 2. 0	0. 8. 0	1. 0. 8	1. 3. 0	1. 1. 0	1. 0. 0	1. 2. 0	1. 2. 0	0. 7. 0	0. 7. 6	1. 6. 0
Longueur des oreilles.....		0. 4. 6	0. 4. 6	0. 2. 6	0. 3. 2	0. 6. 6	0. 4. 6	0. 4. 6	0. 5. 0	0. 6. 6	0. 2. 8	0. 2. 6	0. 4. 0
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure.....		0. 4. 6	0. 4. 6	0. 2. 3	0. 4. 0	0. 4. 0	0. 3. 5	0. 3. 0	0. 4. 0	0. 4. 0	0. 3. 3	0. 2. 0	0. 4. 8
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas.....		0. 3. 4	0. 4. 9	0. 1. 6	0. 2. 8	0. 4. 0	0. 3. 3	0. 3. 2	0. 3. 0	0. 3. 0	0. 2. 0	0. 2. 0	0. 3. 4
Longueur du cou.....		0. 7. 0	0. 5. 0	0. 3. 3	0. 7. 0	0. 5. 6	0. 4. 8	0. 4. 6	0. 4. 6	0. 4. 0	0. 2. 0	0. 2. 0	0. 4. 0
Circonférence du cou.....		1. 1. 0	1. 4. 6	0. 7. 6	0. 11. 0	1. 3. 6	1. 0. 0	0. 10. 0	1. 2. 6	1. 1. 0	0. 7. 6	0. 5. 6	1. 6. 9
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.....		1. 19. 0	2. 5. 6	1. 1. 0	1. 9. 6	2. 1. 0	1. 9. 4	1. 4. 6	1. 7. 0	1. 9. 6	0. 10. 6	0. 10. 0	2. 2. 0

1 pied = 32.5 cm ; 1 pouce = 2.7 cm ; 1 ligne = 0.25 cm.

Source : bibliothèque de l'ENVA

ANNEXE 2 : DIMENSIONS DES CHIENS (suite) [18]

262		D U C H I E N .		263	
D I M E N S I O N S D E S C H I E N S		D E S C R I P T I O N			
P R I N C I P A L E S R A C E S .		MÂTIN. Pl. XXV.	Grand DANOIS. Pl. XXVI.	LEVRIER. de taille moyenne. Pl. XXVII.	CH I E N de B E R G E R . Pl. XXVIII.
		pieds pouce lign.	pieds pouce lign.	pieds pouce lign.	pieds pouce lign.
Circonférence prise à l'endroit le plus gros...		1. 11. 0	2. 7. 0	1. 2. 0	1. 10. 4
Circonférence prise devant les jambes de derrière.		1. 8. 0	1. 11. 6	0. 9. 0	1. 3. 0
Hauteur du bas du ventre au-dessus de terre sous les flancs.		1. 4. 0	1. 3. 6	0. 9. 6	1. 2. 0
La même hauteur sur la poitrine.		1. 2. 8	1. 0. 0	1. 0. 0	1. 0. 8
Longueur du tronçon de la queue.		1. 3. 0	1. 4. 6	0. 9. 0	1. 2. 0
Circonférence de la queue à l'origine du tronçon.		0. 4. 0	0. 5. 6	0. 2. 6	0. 3. 0
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet.		0. 8. 6	0. 9. 4	0. 5. 0	0. 8. 6
Largeur de l'avant-bras près du coude.		0. 2. 5	0. 3. 4	0. 1. 9	0. 2. 5
Épaisseur de l'avant-bras au même endroit.		0. 1. 4	0. 2. 0	0. 0. 10	0. 1. 4
Circonférence du poignet.		0. 4. 6	0. 6. 0	0. 2. 9	0. 4. 6
Circonférence du métacarpe.		0. 4. 0	0. 4. 6	0. 2. 3	0. 4. 0
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles.		0. 6. 0	0. 6. 0	0. 3. 4	0. 5. 6
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon.		0. 8. 6	0. 8. 4	0. 6. 0	0. 8. 0
Épaisseur.		0. 2. 8	0. 4. 6	0. 2. 0	0. 2. 8
Largeur à l'endroit du talon.		0. 1. 10	0. 2. 0	0. 0. 10	0. 1. 6
Circonférence du métarèse.		0. 1. 10	0. 2. 6	0. 1. 3	0. 1. 10
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles.		0. 3. 8	0. 4. 0	0. 2. 0	0. 3. 6
Largeur du pied de devant.		0. 8. 0	0. 8. 4	0. 5. 0	0. 7. 3
Longueur du pied de derrière.		0. 2. 2	0. 2. 8	0. 1. 3	0. 2. 0
Longueur des plus grands ongles.		0. 2. 0	0. 2. 5	0. 1. 1	0. 1. 4
Largeur à la base.		0. 0. 9	0. 0. 9	0. 0. 4	0. 0. 7
		0. 0. 4	0. 0. 4	0. 0. 1 1/2	0. 0. 4

CH I E N C O U R A N T . Pl. XXIX.	B R A Q U E de B E N G A L E . Pl. XXX.	B A S S E T à jambes droites. Pl. XXXI.	B A S S E T à jambes torces. Pl. XXXII.	G r a n d B A R B E T . Pl. XXXIII.	É P A G N E U L de p e t i t t a i l l e . Pl. XXXIV.	P e i t D A N O I S . Pl. XXXV.	D O G U E . Pl. XXXVI.
pieds pouce lign.	pieds pouce lign.	pieds pouce lign.	pieds pouce lign.	pieds pouce lign.	pieds pouce lign.	pieds pouce lign.	pieds pouce lign.
2. 2. 6	1. 10. 3	1. 7. 0	1. 8. 3	1. 10. 6	0. 10. 10	0. 11. 6	2. 2. 4
1. 10. 0	1. 5. 0	1. 1. 6	1. 4. 0	1. 6. 0	0. 9. 6	0. 8. 0	1. 8. 9
1. 0. 4	1. 0. 0	0. 7. 0	0. 6. 0	1. 0. 0	0. 2. 6	0. 4. 8	1. 2. 6
1. 0. 0	0. 10. 0	0. 5. 6	0. 5. 0	0. 10. 0	0. 2. 3	0. 4. 5	0. 10. 6
1. 0. 3	0. 5. 0	0. 9. 0	0. 11. 0	0. 7. 0	0. 8. 6	0. 5. 2	1. 1. 0
0. 4. 2	0. 4. 0	0. 3. 0	0. 3. 6	0. 4. 0	0. 2. 6	0. 2. 0	0. 4. 6
0. 8. 2	0. 6. 8	0. 4. 6	0. 4. 0	0. 7. 6	0. 2. 2	0. 3. 1	0. 8. 0
0. 2. 10	0. 2. 1	0. 2. 0	0. 3. 0	0. 2. 2	0. 0. 10	0. 1. 1	0. 2. 6
0. 1. 7	0. 1. 1	0. 1. 2	0. 1. 3	0. 1. 5	0. 0. 6	0. 0. 6	0. 1. 6
0. 5. 3	0. 4. 0	0. 3. 3	0. 4. 0	0. 5. 0	0. 2. 0	0. 1. 9	0. 5. 0
0. 4. 6	0. 3. 3	0. 2. 9	0. 3. 6	0. 4. 0	0. 1. 8	0. 1. 6	0. 4. 0
0. 6. 0	0. 4. 6	0. 4. 0	0. 4. 0	0. 5. 0	0. 2. 0	0. 2. 4	0. 5. 8
0. 9. 0	0. 7. 0	0. 4. 0	0. 5. 0	0. 7. 6	0. 2. 4	0. 3. 2	0. 9. 6
0. 3. 4	0. 2. 6	0. 2. 6	0. 2. 6	0. 2. 3	0. 1. 3	0. 1. 4	0. 3. 0
0. 1. 6	0. 1. 4	0. 1. 6	0. 1. 6	0. 1. 5	0. 0. 7	0. 0. 7	0. 1. 6
0. 2. 3	0. 1. 5	0. 1. 6	0. 1. 8	0. 1. 6	0. 0. 8	0. 0. 8	0. 2. 3
0. 4. 5	0. 3. 0	0. 3. 0	0. 3. 0	0. 3. 6	0. 1. 6	0. 1. 8	0. 4. 0
0. 7. 3	0. 6. 0	0. 5. 0	0. 5. 4	0. 6. 8	0. 0. 11	0. 0. 3	0. 7. 0
0. 2. 4	0. 1. 4	0. 1. 8	0. 1. 8	0. 2. 0	0. 0. 9	0. 0. 9	0. 2. 9
0. 2. 1	0. 1. 4	0. 1. 5	0. 1. 4	0. 1. 8	0. 0. 9	0. 0. 8	0. 2. 6
0. 0. 9	0. 0. 8	0. 0. 9	0. 0. 8	0. 0. 7	0. 0. 6	0. 0. 5	0. 0. 0
0. 0. 3	0. 0. 2	0. 0. 2	0. 0. 2	0. 0. 3	0. 0. 1	0. 0. 1	0. 0. 3

Source : bibliothèque de l'ENVA

GLOSSAIRE

Accourres : plaines environnées de buissons.

Aiguail : le « chien d'aiguail » chasse bien le matin quand la rosée est encore présente.

Allant : chien manifestant une ardeur naturelle.

Assaillir : se jeter sur quelqu'un, attaquer.

Babillard : chien qui crie sans être sur la voie.

Bêtes noires : sanglier.

Bêtes fauves : cerfs, daims, chevreuils.

Bricoleur ou **bricoler** : chien qui au lieu de suivre le fil de la voie, s'en écarte de tous côtés et à chaque instant.

Brisées : branches que le valet de limier rompt aux arbres et qu'il place dans son chemin pour reconnaître l'endroit où est rentré l'animal que le valet a détourné. Le bout rompu désigne le côté où l'animal est rentré.

Change : tout animal autre que celui que les chiens ont attaqué. Un chien qui « garde le change » suit constamment la voie de l'animal initialement chassé et ne change pas de voie. Au contraire, un chien qui « bondit le change » suit la voie d'un animal qui n'est pas celui de la chasse.

Clabaud : chien courant qui a des oreilles trop longues (dépassant de plus de quatre doigts) et pendantes, et qui aboie à tout propos, hors des voies.

Coiffer : se dit des chiens quand ils saisissent un animal par les oreilles et ne le lâchent pas ; ils arrivent ainsi à le mettre à terre.

Corneau ou **corniaud** : chien issu du croisement entre un chien courant et un mâtin.

Couper : c'est quitter la meute pour prendre un chemin détourné.

Crieur : chien qui crie désagréablement.

Devants : c'est faire le tour avec son limier.

Débucher : (verbe) sortir d'une forêt et prendre la plaine pour reprendre un autre massif forestier ; (nom) territoire découvert en lisière de forêt.

Débusquer : faire sortir le gibier de l'endroit où il s'est réfugié.

Enceinte : partie des bois séparées par des routes ou des chemins ou lieu où le piqueur détourne l'animal avec son limier.

Entreprenant ou **d'entreprise** : chien hardi et vigoureux.

Etique : décharné, très maigre.

Forcer : c'est l'action de prendre un animal uniquement avec des chiens, sans fusil.

Fort : c'est l'endroit le plus fourré du bois.

Gigoté : se dit d'un chien qui a la cuisse ronde, musclée et bien attachée.

Gorgé : se dit d'un chien qui crie bien, avec une belle voix sonore. On dit aussi que le chien a une « belle gorge ».

Gueule : un chien « chaud de gueule » crie sans raison. Un chien « froid de gueule » ne crie jamais.

Haleine : synonyme de force, de résistance.

Haut du jour : un chien du « haut du jour » chasse bien en journée.

Jarret droit : signe de vitesse, pour les veneurs.

Laisser-courre : synonyme de chasse à courre.

Menée : c'est l'action de suivre la voie d'un animal qui a été mis debout. Un chien qui a une « belle menée » chasse bien droit, crie bien et juste, il ne s'écarte jamais de la voie de l'animal de chasse.

Menteur : chien qui crie à faux, sans être dans la voie, et fait ainsi tromper les autres chiens.

Nez : c'est la finesse de l'odorat indispensable aux chiens que l'on emploie à la chasse. On dit qu'un chien a le « nez fin » lorsqu'il a beaucoup de flair et chasse bien par tous les temps. On appelle chien de « haut nez » celui qui porte le nez haut en quêtant. Il recueille mieux ainsi les émanations et vaut beaucoup mieux que le chien qui quête le nez à terre (qui chasse le « nez bas »).

Pied : on qualifie « de même pied » les chiens qui chassent tous à la même vitesse.

Pillard : chien hargneux et batailleur.

Piste : sentiment, trace laissée par l'animal de chasse sur son passage. On dit pour le cerf la voie, pour le sanglier la trace.

Quêter : action du chien qui distingue la bonne piste de la mauvaise.

Rapprocheur : chien employé à faire bondir l'animal de chasse.

Rebattre (les voies) : repasser plusieurs fois au même endroit.

Refuite : passage habituel de l'animal de chasse.

Relais : groupe de chien que l'on donne en fin de chasse.

Requêter : c'est faire une nouvelle quête quand on a perdu les voies de l'animal de chasse.

Sage : chien qui chasse bien, tourne juste.

Sentiment : odeur émise par les animaux de chasse et qui décèle leur présence, leur proximité ou leur passage aux chiens de chasse. Par extension, synonyme d'odorat.

Traversé : un chien « bien traversé » est court et ramassé.

Vautrait : c'est l'équipage pour la chasse au sanglier ou la chasse aux bêtes noires avec des mâtins.

Voie : un chien « collé à la voie » ne quitte pas la voie de l'animal de chasse.

Voix : « donner de la voix » : crier, aboyer.